

Rejoignez-nous à Mérida au Mexique, du 1^{er} au 4 juin 2016 pour la 10^{ème} Assemblée Générale Mondiale du RIOB !



Morelia - Mexique - Mars 1996



La Martinique - France - Janvier 2004



Débrece - Hongrie - Juin 2007



Dakar - Sénégal - Janvier 2010



Fortaleza - Brésil - Août 2013

"Mexico+20"

Il y a tout juste 20 ans, la première Assemblée Générale Mondiale du RIOB s'était tenue à Morelia au Mexique...

Cette année, après Fortaleza, au Brésil en 2013, c'est le Mexique qui accueillera, une nouvelle fois, la prochaine Assemblée Générale Mondiale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB).

En vingt ans, la gestion par bassin s'est imposée, sur tous les continents, comme une nécessité pour faire face efficacement aux grands défis mondiaux.

Tous les trois ans, l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB est l'occasion d'échanger entre les représentants des Organismes de Bassin du Monde entier et leurs partenaires et de mobiliser les réseaux régionaux pour débattre "d'une meilleure gestion de bassin pour faire face à ces grands défis mondiaux".

Quatre Tables Rondes sont programmées sur :

- l'adaptation au changement climatique dans les bassins ;
- le mandat, la composition, le rôle et les moyens des Conseils et Comités de Bassin ;
- la gestion durable des bassins : la planification et les financements ;
- la participation des secteurs économiques et des citoyens.

L'Assemblée Générale sera aussi l'occasion de tirer un premier bilan de la mise en œuvre du "Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins", d'ores et déjà signé par 342 organisations du Monde entier dans le cadre de la COP21 - 2015 de Paris et pour la préparation de la COP22 de Marrakech en 2016.

Vous êtes invités à présenter vos expériences !

Inscrivez-vous pour participer :

www.riob.org/inscription/riob-2016.php





342 Organisations du Monde entier signent le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères

Dans le cadre du "Plan d'Action Lima-Paris", le Pérou, appuyé par la France, a organisé le 2 décembre 2015, la journée officielle "Eau et adaptation au changement climatique" de la COP21 de Paris, placée sous la double Présidence de **Mme Ségolène Royal**, Ministre française de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Chef de la Délégation française à la COP21, et de **M. Manuel Pulgar-Vidal**, Ministre péruvien de l'Environnement, organisateur de la COP20 de 2014 à Lima : **c'est ainsi la première fois dans l'histoire d'une COP que les enjeux de l'eau douce sont officiellement pris en compte.**

"Le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères" a été présenté à l'ouverture de cette journée.

"Le Pacte de Paris est le premier engagement concret de la COP21 : j'appelle tous les acteurs de l'eau à le rejoindre. (...) Ce Pacte va donner un coup d'accélérateur et peut être considéré comme un instrument innovant", a déclaré Mme Ségolène Royal, en signant elle-même officiellement le document aux côtés du Ministre de

l'Environnement du Pérou et de Mme Charafat Afailal, Ministre chargée de l'Eau du Maroc, pays qui sera l'organisateur de la COP22 en 2016.

M. François Hollande, Président de la République Française, a également déclaré lors de la clôture officielle de la Journée d'Action (Action Day), samedi 5 décembre : "Il était important que des initiatives soient lancées ici à Paris (...) il y a le Pacte de Paris pour l'eau, qui réunit 342 Organismes et 87 Pays (...)".

Porté par le **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, à la demande des organisateurs, le "Pacte de Paris" vise, à l'échelle mondiale, la mobilisation des Organismes de Bassin et de tous les autres acteurs impliqués, organisations multilatérales et internationales, administrations gouvernementales, Autorités locales, entreprises et tous les secteurs économiques, la société civile, pour engager sans délais les actions indispensables pour adapter la gestion de l'eau douce aux effets du changement climatique : **tous les Organismes impliqués dans la gestion intégrée par bassin ont été invités à signer ce "Pacte"**.

A ce jour, donc, **342 Organismes ont déjà signé le "Pacte de Paris" dans 87 Pays**, ce qui montre bien que, partout, il mobilise fortement tous les acteurs de la gestion des ressources en eau, car il faut agir rapidement avant qu'il ne soit trop tard !

Mme Royal a encouragé tous les acteurs de l'eau à signer le "Pacte" et à "apporter ainsi leurs affluents pour grossir le flux de l'eau".

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Général du RIOB, a présenté le "Pacte", lors de la journée officielle "Eau et adaptation au changement climatique", et rappelé que le changement climatique affecte d'ores et déjà et affectera de plus en plus la quantité et la qualité de l'eau douce et les écosystèmes aquatiques, notamment du fait de l'intensité et de la fréquence croissante des événements hydrologiques extrêmes, tels que les inondations et sécheresses : **"Dans cette perspective, les bassins sont les territoires naturels où l'eau s'écoule en surface ou dans le sous-sol : c'est bien à cette échelle appropriée que la gestion des ressources en eau et l'adaptation doivent être organisées"**.

Le "Pacte de Paris" comporte deux composantes : **la première partie** décrit le contexte et fournit des principes généraux pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins, et **la deuxième partie** énumère les engagements à prendre par les signataires pour organiser l'adaptation au changement climatique et engager les actions appropriées.

L'action des Organismes de Bassin et de tous les autres acteurs impliqués est essentielle pour renforcer la résilience de nos sociétés aux risques pesant sur les ressources en eau dans le contexte du changement climatique.

La table ronde, organisée pendant cette journée sur "l'eau et l'adaptation" et **animée par le RIOB**, a permis de présenter des exemples concrets de projets d'adaptation dans différents bassins de Chine (Bassin du Fleuve Hai), de l'Inde (gestion des aquifères), du Mexique (Vallée de Mexico), d'Amérique du Sud (projet Eco-Cuencas), du Fleuve Sénégal (OMVS), du Fleuve Niger (ABN), du Fleuve Congo et de ses affluents (CICOS) et du Maroc (ABH), ainsi que les Système Méditerranéens d'Information sur l'Eau et **la plate-forme de bassins pilotes pour tester les mesures d'adaptation animée par la CEE-ONU et le RIOB.**

Ces projets démontrent que l'on peut agir vite si les acteurs se mobilisent !

www.riob.org



PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21-CMP11



COP21 - Programme d'Action Lima-Paris (LPAA)

Signatures entre la France, la Chine et le Mexique d'accords de coopération pour l'adaptation au changement climatique

① Appui à la création de l'Organisme Métropolitain du "Grand Mexico" et au Conseil de Bassin "Vallée de Mexico" :

Ce projet, d'une durée de 4 ans, a fait l'objet de deux accords signés le 2 décembre à la COP21, entre le SEMARNAT-CONAGUA et le MEDDE, d'une part, et entre le Conseil de Bassin de la Vallée de Mexico et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'autre part, associant également le SIAAP, Seine Grands Lacs et l'OIEau.

② Appui à la gestion intégrée du Fleuve Hai et de ses affluents (Bassins de Pékin et de Tianjin) :

Il s'agit d'un nouvel accord pour 3 ans, de 2016 à 2018, pour le lancement de la troisième phase du projet lancé en 2011, signé entre la Commission de Conservation du Fleuve Hai (HRCC) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et associant également, du côté français le SIAAP, Seine Grands Lacs et l'OIEau.



Cette cérémonie de signatures à l'ouverture de la journée officielle de la COP21 sur l'eau et l'adaptation était placée sous la présidence de Mme Ségolène Royal.



SEMARNAT
SECRETARÍA DE MEDIO AMBIENTE Y RECURSOS NATURALES



CONAGUA
comisión nacional del agua



PARIS2015
CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COP21-CMP11



Signature de l'accord franco-mexicain © OIEau - C.Runel

RESERVEZ LES DATES

10^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

1-4 juin 2016
Mérida, Yucatan. Mexique



Chichen Itza, Yucatan »

C'est l'un des principaux sites archéologiques de la Péninsule du Yucatan. Vestige important et de renommée mondiale de la civilisation Maya, la zone archéologique de Chichen Itza est inscrite au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO depuis 1988.

Les inscriptions sont ouvertes sur :
www.riob.org/inscription/riob-2016.php
Contact : ag2016.riob@riob.org

MÉXICO
GOBIERNO DE LA REPÚBLICA



SRE
SECRETARÍA DE RELACIONES EXTERIORES

SEMARNAT
SECRETARÍA DE MEDIO AMBIENTE Y RECURSOS NATURALES

CONAGUA
COMISIÓN NACIONAL DEL AGUA



A l'heure des bilans ...

"Une gestion intégrée par bassin est décisive pour assurer la pérennité des ressources en eau"



Les 16 coordinateurs de thème à la Cérémonie de clôture © OIEau - C.Runel

Les thèmes de la gestion de bassin et de la coopération transfrontalière ont été largement discutés durant le récent Forum Mondial de l'Eau en Corée et des progrès tangibles ont été obtenus !

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), l'UNESCO, la CEE-ONU, l'OCDE, le "GEF", le SIWI, l'UICN, la "Green Cross", l'OIEau, l'OMVS et le RAOB se sont vus confier la coordination, avec leurs nombreux partenaires, de plus d'une douzaine de sessions officielles thématiques ou régionales entièrement consacrées à ce sujet et qui ont fait l'objet d'une large mobilisation préparatoire depuis plus d'un an.

Ces sessions ont permis d'aborder les thèmes de la gestion intégrée et de la gouvernance des bassins des fleuves, des lacs et des aquifères, qu'ils soient nationaux ou transfrontaliers, ainsi que le sujet central de l'adaptation désormais indispensable aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.

Des questions, comme le statut et les moyens des organismes de bassins transfrontaliers, les modalités de planification, de réalisation et de financement d'ouvrages communs, la création de systèmes intégrés d'information sur l'eau et l'échange de données et d'informations entre pays riverains, la mise en œuvre des Conventions des Nations Unies, une meilleure prise en compte des aquifères transfrontaliers et la gestion conjointe des eaux de surface et souterraines, la participation des usagers et des citoyens dans la gestion de bassin, ainsi que l'éducation des populations et l'amélioration de la formation professionnelle des différents acteurs impliqués, ont pu être abordées en profondeur et illustrées par la présentation de nombreuses études de cas très concrets.

Dans le cadre du processus régional, et c'est une innovation, deux "Journées Inter-régionales" ont été organisées à Gyeongju, d'une part, par les Régions Afrique - Pays Arabes - Europe sur **"la coopération pour réduire les conflits et améliorer la gestion des eaux transfrontalières"** et, d'autre part, par les Régions Afrique - Amérique - Asie - Europe - Méditerranée, sur **"l'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau"**.

Une session régionale "Europe" a permis de présenter l'application de la **Directive-Cadre européenne sur l'Eau** et la préparation des prochains Plans de Gestion de Bassin par les 28 Etats-Membres de l'Union Européenne et les Pays voisins associés.

Même s'il subsiste des sensibilités différentes, en particulier sur la gestion des eaux transfrontalières, une très large majorité des participants a convergé sur l'intérêt que présentent les approches par bassin, nationales et transfrontalières, pour faire face aux grands défis mondiaux de la gestion des ressources en eau.

Les conclusions et recommandations générales des débats, pour la première fois dans un Forum Mondial de l'Eau, ont été présentées aux Ministres présents, qui ont salué les nombreuses contributions et les efforts réalisés par les processus régionaux et thématiques.

Sur les thèmes de la gestion de bassin, ces recommandations peuvent être résumées comme suit (traduction officielle du texte final officiel rédigé en langue anglaise) :

- il est important de garantir ou de restaurer le cycle de l'eau, en développant la coopération internationale, ainsi qu'en assurant une gestion intégrée des bassins,

- la coopération et le dialogue sur les eaux transfrontalières entre pays riverains offrent des perspectives importantes pour leur développement durable, l'intégration régionale, l'amélioration des relations pour un bénéfice mutuel dans tous les domaines économiques, sociaux et écologiques,
- dans beaucoup de régions, les pays riverains de bassins transfrontaliers ont créé des Commissions Internationales, des Autorités ou des Organismes conjoints améliorant le dialogue, l'échange des informations utiles, la résolution des conflits et le partage des bénéfices de la coopération,
- une des clés pour établir la confiance est de faciliter l'échange de données et d'informations entre pays riverains de bassins et d'aquifères transfrontaliers,
- des efforts de coopération sur les eaux transfrontalières sont fortement encouragés,
- la récente entrée en vigueur en août dernier de la Convention des Nations Unies de 1997 sur les cours d'eau internationaux, tout comme l'ouverture de la convention d'Helsinki de 1992 à tous les Pays-Membres des Nations Unies, sont utiles dans le contexte actuel, appliquées de façon appropriée.

www.worldwaterforum7.org



Cérémonie de clôture © OIEau - C.Runel

Deux nouvelles publications pour une meilleure gestion des bassins

En 2015, le **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU), le "Global Water Partnership" (GWP), l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'Office International de l'Eau (OIEau) ont publié conjointement deux ouvrages intitulés respectivement :

- "l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : leçons à retenir et bonnes pratiques", dans la collection des Nations Unies (RIOB, CEE-ONU),
- "la gestion et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins des fleuves et des lacs" (RIOB, GWP, ONEMA, OIEau), dans la collection des Manuels de Gestion de Bassin.

Ces deux publications, diffusées gratuitement et initialement éditées en anglais pour le Forum Mondial de l'Eau de Corée, ont été traduites en français à l'occasion de la COP21 de Paris et seront ensuite traduites dans d'autres langues.

Elles font suite aux publications précédentes des différents partenaires impliqués, notamment "le Manuel de la gestion intégrée des ressources en eaux par bassin" (2009), "le Manuel de la ges-

tion intégrée des ressources en eau dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères transfrontaliers" (2012), "Les lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques" (2009) ou "Le bilan des expériences d'Organismes de Bassin transfrontaliers africains" (2014).

Accédez à ces documents sur :

www.basins-management-publications.org



NATIONS UNIES



CEE-ONU



Global Water Partnership



ONEMA
Office national de l'eau
et des milieux aquatiques



Office International de l'Eau

L'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers



Malgré les incertitudes locales quant à l'intensité et la variabilité du changement climatique, la fréquence des événements extrêmes qui en résultent et ses impacts sur les ressources en eau, il y a urgence d'engager tout de suite des mesures d'adaptation dans la gestion des bassins, notamment transfrontaliers.

Ainsi, la préparation de Plans pluriannuels de Gestion des Bassins des fleuves, des rivières, des lacs et des aquifères, nationaux et transfrontaliers, devient une priorité et doit intégrer ces mesures d'adaptation.

A l'échelle des bassins transfrontaliers, une forte coopération entre les pays riverains est nécessaire, exigeant une attention à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Pour asseoir une stratégie d'adaptation sur des bases solides, la participation de tous les acteurs concernés est indispensable, en dépassant les frontières physiques, politiques et institutionnelles multiples, et en s'ouvrant à tous les secteurs d'activités liés à l'eau.

Certains Organismes de Bassin à travers le Monde ont d'ores et déjà engagé des actions liées à l'adaptation au changement climatique. Il est aujourd'hui crucial de pouvoir tirer profit de leur expérience pratique et de favoriser les échanges entre toutes les Institutions concernées par le sujet de l'adaptation au changement climatique.

Pour faciliter ce processus d'échange, cette publication a mobilisé une soixantaine d'experts d'Organisations Internationales (OMM, GWP, AGWA, etc.) et d'Organismes de Bassin transfrontaliers et nationaux du Monde entier.

Ce document identifie les expériences réalisées sur le terrain et vise à donner des conseils pratiques à travers **58 études de cas, et 63 "leçons à retenir"**, sur la façon de préparer et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique solide, réaliste et opérationnelle à moyen et long terme dans les bassins.

La gestion et la restauration des écosystèmes aquatiques dans les bassins des fleuves et des lacs



Outre leur grande valeur patrimoniale pour les paysages et la biodiversité, les écosystèmes aquatiques rendent des services importants de régulation de la ressource en eau et des écoulements ou encore d'autoépuration des pollutions. Les zones humides améliorent la qualité de l'eau en piégeant les sédiments, en filtrant les polluants et en absorbant des nutriments. Elles jouent également un rôle clé dans l'écrêtement des crues et dans la prévention des sécheresses.

Cependant, les ressources en eau douce sont de plus en plus utilisées, gaspillées et polluées. Les activités humaines, quand elles ne détruisent pas purement et simplement ces milieux, perturbent souvent les biotopes, engendrent des pollutions et morcellent l'écoulement longitudinal de nombreux fleuves dans le Monde.

Il est aujourd'hui reconnu que les milieux aquatiques jouent le rôle "d'infrastructures vertes" autant indispensables à la bonne gestion des ressources en eau que les infrastructures artificielles traditionnelles.

Des exemples de bonnes pratiques et d'aménagements naturels efficaces peuvent être identifiés dans de nombreux pays.

Aujourd'hui, des progrès importants sont plus que jamais nécessaires pour passer de la théorie à la pratique et prendre des mesures concrètes pour préserver et restaurer les écosystèmes aquatiques à partir notamment de ces exemples réussis venant du terrain et identifiés dans différents bassins nationaux ou transfrontaliers.

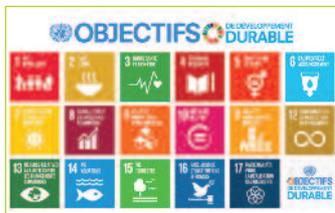
Ce Manuel identifie **45 exemples de réalisations de terrain** et vise à donner des conseils pratiques à travers **25 "leçons à retenir"**, sur la façon d'utiliser de façon réaliste, efficace et opérationnelle les "infrastructures vertes", restaurer, protéger et aménager les écosystèmes aquatiques, dans le cadre notamment des Plans de Gestion de Bassin et des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.





Adoption des Objectifs du Développement Durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies

25 - 28 septembre 2015 - New York - USA



Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont constitué, de 2000 à 2015, un cadre de référence pour les actions de la communauté internationale visant à la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, la lutte contre les épidémies dont le SIDA, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes et le développement durable.

L'Assemblée Générale des Nations Unies de septembre 2015 a notamment adopté un nouveau cadre de référence : l'Agenda 2030 et ses dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ce fut l'aboutissement d'un long travail de concertation entre les Gouvernements et un large éventail de partenaires, dont un très grand nombre d'organismes représentant la société civile.

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), qui a été admis au Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies, a été accrédité pour assister aux travaux de ce Sommet et participer aux nombreux événements qui y étaient associés au siège de l'ONU à New York.

Le secrétaire Général du **RIOB** a ainsi pu y faire la promotion du **"Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères"**.



Il a particulièrement insisté, au cours de ses interventions, sur le tournant que représentent les ODD et notamment l'adoption d'un objectif spécifique dédié à l'eau : l'objectif n° 6 : "Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau".

Cet objectif et plusieurs autres connexes à la gestion de l'eau et des risques, reprennent l'essentiel des orientations, dont le **RIOB** fait la promotion depuis plus de 20 ans, et ouvre

la voie à de nouvelles perspectives pour la gestion intégrée des bassins dans le Monde y compris des bassins transfrontaliers.

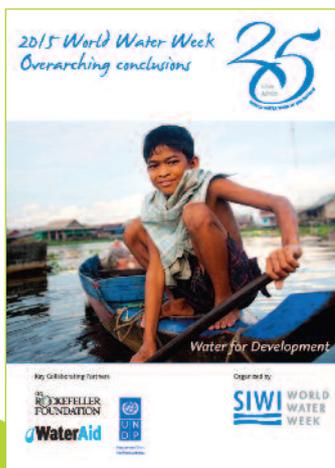
Le "Pacte de Paris" a permis aux Organismes de Bassin et à leurs partenaires de s'engager dès la COP21 de Paris, à l'occasion de la Journée officielle "eau et adaptation" du 2 décembre 2015, dans la voie d'une application concrète de ces Objectifs du Développement Durable.

www.un.org/sustainabledevelopment

Semaine de l'Eau de Stockholm



23 - 28 août 2015 - Stockholm - Suède



Les discussions de l'édition 2015 de la Semaine de l'Eau de Stockholm se sont bien sûr largement concentrées sur "l'eau pour le développement", choisi comme thème principal, avant l'adoption de l'Agenda 2030 et ses Objectifs du Développement Durable (dont l'objectif n° 6 sur l'eau) à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 25 au 28 septembre 2015 à New York.

Dans la perspective de l'organisation de la COP21 de Paris sur le Climat fin 2015, l'adaptation au changement climatique faisait également partie des thèmes les plus abordés.

Dans ce cadre, le **RIOB** est notamment intervenu dans l'événement officiel de présentation du volet **"Plan d'Action Lima-Paris" (LPAA) de la COP21**, organisé par la Présidence péruvienne de la COP20 et le Ministère français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM). Son intervention visait à présenter le **"Pacte de Paris sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins des lacs, des fleuves et des aquifères"**.

Cette initiative lancée par le **RIOB**, à la demande des organisateurs du "LPAA", synthétise les principes et actions qui doivent être mis en œuvre pour assurer l'adaptation au changement climatique dans les bassins.

Les Organismes de Bassin, les administrations locales et nationales, les entreprises, les ONG et les bailleurs ont été invités à adhérer au "Pacte" et à s'engager à mettre en œuvre ses principes par des projets concrets.

www.worldwaterweek.org

www.riob.org/cop21



7^{ème} Réunion des Parties (MOP7) à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux des Nations Unies

17 - 19 novembre 2015 - Budapest - Hongrie

Le RIOB a participé à la septième Réunion des Parties à la Convention de la CEE-ONU de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux.

Il y a notamment organisé en session plénière un événement de présentation du **"Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères"**.

A cette occasion, de nombreux représentants d'Organismes de Bassin et de Gouvernements ont adhéré au "Pacte".

La Réunion des Parties a également examiné les progrès réalisés dans les activités de mise en œuvre de la Convention.

Le programme de travail 2016-2018 a également été discuté. Parmi les nombreux autres sujets importants, les participants ont également abordé :

- le soutien à l'adhésion et à la mise en œuvre de la Convention ;
- l'évaluation des avantages de la coopération transfrontalière de l'eau ;
- la promotion de l'adaptation au changement climatique dans un contexte transfrontalier ;
- l'analyse du lien ("Nexus") eau-alimentation-énergie-écosystèmes dans les bassins transfrontaliers ;
- l'amélioration de la Gouvernance de l'Eau à travers les dialogues sur les politiques nationales dans le cadre de l'Initiative Européenne pour l'Eau (EUWI) ;

- le développement de partenariats, à la lumière de la "mondialisation" de la Convention Eau de la CEE-ONU (Helsinki, 1992) ;
- l'entrée en vigueur en 2014 de la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation.

Sur ces derniers points en effet, et suite à l'entrée en vigueur en 2013 de l'amendement permettant l'adhésion de tous les Etats-Membres des Nations Unies à la Convention Eau de 1992, cette session de la Réunion des Parties a marqué la transition vers un cadre juridique et intergouvernemental mondial de la Convention pour la coopération transfrontalière de l'eau. La réunion s'est distinguée des éditions précédentes par une participation inédite des pays extérieurs à la région de la CEE (74 pays représentés), parties à la Convention ou non. Plusieurs Etats non-membres ont exprimé leur intention d'y adhérer.

La Réunion des Parties a adopté une décision établissant un cadre pour la mise en œuvre de la Convention au niveau mondial, complétée par une décision sur la coopération avec les partenaires.

La Réunion des Parties a également souligné que **la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et les Objectifs du Développement Durable (ODD)**, le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'accord de Paris (COP21) exigeront une coopération renforcée entre les secteurs et à travers les frontières.



Elle a donc souligné le rôle important de la Convention pour aider les pays dans leurs efforts de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et les autres engagements mondiaux. A cet égard, l'inclusion d'une cible sur la coopération transfrontalière dans l'ODD sur l'eau et l'assainissement représente une reconnaissance politique importante.

La Réunion des Parties a été l'occasion de publier :

- **une Note d'orientation politique sur les avantages de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau**, qui vise à aider les Gouvernements et toutes les parties prenantes à développer une meilleure compréhension de cette importante gestion ;
- **le rapport "Réconcilier les usages de la ressource dans les bassins transfrontaliers : évaluation du lien Eau-Energie-Alimentation-Ecosystèmes"**.

La Réunion des Parties a adopté une décision relative à la création d'un mécanisme de rapportage sur l'application des dispositions de la Convention.

Un exercice de rapportage pilote sera effectué sur l'année 2016-2017. Cet outil de suivi permettra d'évaluer les progrès réalisés en matière de coopération transfrontalière au vu de la Convention, mais aussi des ODD (objectif 6.5).

Enfin, le programme de travail 2016-2018 a été adopté. Les activités qui y sont détaillées aideront les pays du Monde entier à appliquer les principes de la Convention sur l'Eau, à coopérer sur la gestion des eaux transfrontalières et à relever les défis mondiaux tels que le changement climatique, l'érosion des sols, la pollution de l'eau, les inondations et les sécheresses.

Un atelier sur la promotion de la coopération transfrontalière selon les dispositions de la Convention sur l'Eau dans la région de l'Afrique du Nord Moyen-Orient (MENA) a été organisé en parallèle de la Réunion des Parties.

www.unece.org





Réunions de l'Initiative sur la Gouvernance de l'Eau

5^{ème} Réunion - 25 - 27 mai 2015 - Edimbourg - Ecosse

L'Initiative sur la Gouvernance de l'Eau (WGI), coordonnée par l'OCDE, fait suite aux engagements pris lors du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau tenu à Marseille en 2012.

L'objectif de l'Initiative est d'asseoir solidement des principes de la bonne Gouvernance de l'Eau à partir des expériences acquises par des Institutions et des pays du Monde entier et des propositions de quatre groupes de travail mis en place depuis mars 2013.

Le RIOB, l'OIEau et l'UNESCO aiment le groupe de travail n° 3 sur la Gouvernance des bassins de fleuves, lacs et aquifères, nationaux et transfrontaliers.

Ce travail sur les bassins aboutira à la proposition de règles de bonne Gouvernance autour des axes suivants :

- les cadres législatifs et institutionnels,
- le renforcement et la création d'Organismes de Bassin de fleuves, lacs et aquifères nationaux ou transfrontaliers capables d'assurer une gestion durable des ressources en eau,
- le développement des diagnostics et des états des lieux permettant d'orienter les décisions à prendre,
- l'établissement d'un ensemble d'indicateurs de bonne Gouvernance à l'échelle des bassins.

Ce travail a été présenté au 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau dans le cadre des sessions prévues dans le thème "Gouvernance efficace (4.2.)" et plus particulièrement lors de la session 4.2.3 sur "le Renforcement de la Gouvernance des bassins pour gérer la ressource en eau aux différentes échelles".



La 5^{ème} réunion de l'Initiative sur la Gouvernance de l'Eau de l'OCDE a rassemblé plus de 70 participants autour de quatre objectifs :

- le bilan des sessions "Gouvernance" organisées dans le cadre du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau,
- le partage d'expérience sur les réformes, initiatives et événements de la Gouvernance de l'Eau, avec un focus sur le pays hôte, le Royaume-Uni,
- les moyens de développer l'Initiative de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau,
- la proposition d'une série d'indicateurs permettant d'évaluer la performance de la Gouvernance de l'Eau.

Le RIOB a apporté sa contribution, en particulier sur les principes suivants :

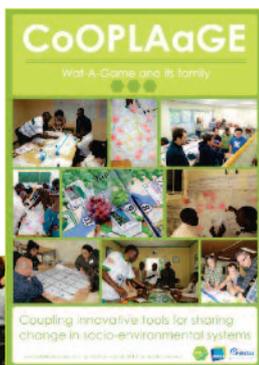
- **Principe 2 :** gérer l'eau aux échelles appropriées, dans le cadre de systèmes intégrés de Gouvernance par bassin ;
- **Principe 5.d :** encourager la conception de systèmes d'information harmonisés et cohérents à l'échelle des bassins versants, y compris transfrontaliers.

Delphine Clavreul

Programme sur la Gouvernance de l'Eau
Division des Politiques Régionales
de Développement
Delphine.CLAVREUL@oecd.org

www.oecd.org

6^{ème} Réunion - 3 novembre 2015 - Siège de l'OCDE - Paris



Cette réunion, qui a réuni 44 Membres de l'Initiative de l'OCDE, avait pour objectifs notamment d'engager les délégués dans une série d'exercices pratiques sur la Gouvernance de l'Eau, afin d'approfondir le rôle des différents acteurs.

Il s'agissait de découvrir des techniques basées sur la boîte à outils "Wat-A-Game" et l'ensemble "CoOPLAaGE" proposant une stratégie novatrice de participation des groupes d'acteurs.

Il a comporté :

- une introduction générale sur la Gouvernance participative de l'eau,
- une étude de cas fictive dans laquelle les participants sont invités à jouer un rôle et à réagir comme ils le feraient dans des opérations réelles.

Chaque participant a dû remplir une fiche d'options, mentionnant une ou deux propositions et décrivant le niveau de mise en œuvre, l'importance

estimée des ressources nécessaires et les impacts attendus.

Les options ont été ensuite rassemblées dans une matrice collective et discutées (cohérence, faisabilité, efficacité, etc.).

Les participants ont dû ensuite décider comment le processus participatif devait être organisé afin d'aboutir à un plan de gestion de l'eau.

Cette simulation participative a permis de mieux appréhender la complexité au niveau du bassin versant.

Delphine LAot

IRSTEA
delphine.laot@irstea.fr

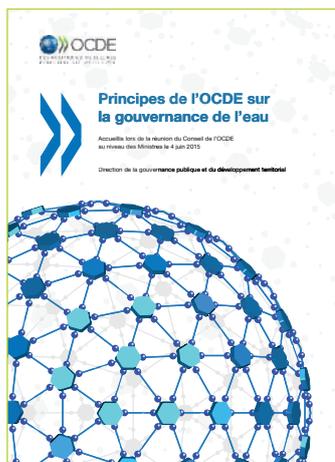
<http://oecd-wgi.watagame.info>



6^{ème} Réunion des groupes d'acteurs



Principes de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau



Le 4 juin 2015, les Ministres des 34 Pays-Membres de l'OCDE ont approuvé les 12 Principes de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau, et ont encouragé les Gouvernements à les mettre en œuvre.

Relever les défis actuels et futurs liés à l'eau requiert des politiques publiques robustes et régulièrement soumises à évaluation, ciblant des objectifs mesurables dans des calendriers prédéterminés à l'échelle appropriée, sur la base d'une répartition claire des responsabilités entre les Autorités concernées.

Les Principes fournissent un cadre afin d'évaluer si les Institutions liées à l'eau fonctionnent de manière optimale, sur la base des leçons tirées de l'expérience internationale. Ils visent aussi à catalyser les processus de réforme pour les ajuster lorsque cela est nécessaire.

Les Principes ont été élaborés selon une approche multi-acteurs au sein de l'Initiative de l'OCDE sur la Gouver-

nance de l'Eau, dont le **RIOB** est un membre fondateur.

Les Principes ont été approuvés par un grand nombre d'organisations publiques, privées et associatives lors du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau en avril 2015 en Corée du Sud.

Ces Principes ont été traduits dans 15 langues.

Pour soutenir la mise en œuvre des Principes, les prochaines étapes consisteront à recueillir des données et des bonnes pratiques au niveau national, local et des bassins, et à développer un ensemble d'indicateurs de Gouvernance qui peut aider à mesurer l'état d'avancement des institutions liées à l'eau à différents niveaux.

Le **RIOB** contribuera à identifier des bonnes pratiques et à développer des indicateurs en lien avec le Principe n° 2 en matière de "gestion de l'eau à (aux) l'échelle(s) appropriée(s)".

Delphine Clavreul

Programme sur la Gouvernance de l'Eau
Division des Politiques Régionales
de Développement

Delphine.CLAVREUL@oecd.org

www.oecd.org



Les Principes de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau



EFFICACITÉ

Principe 1 : Distinguer les rôles et les responsabilités en matière de conception des politiques de l'eau, mise en œuvre, gestion opérationnelle et réglementation, et encourager la coordination entre les Autorités responsables.

Principe 2 : Gérer l'eau à (aux) l'échelle(s) appropriée(s), dans le cadre de systèmes intégrés de Gouvernance par bassin, afin de refléter les conditions locales, et encourager la coordination entre ces différentes échelles.

Principe 3 : Encourager la cohérence des politiques au travers d'une coordination intersectorielle efficace, en particulier entre les politiques de l'eau et celles de l'environnement, de la santé, de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie, de l'aménagement du territoire et de l'usage des sols.

Principe 4 : Adapter le niveau de capacité des Institutions responsables à la complexité des défis de l'eau, et à l'ensemble des compétences requises pour exercer leurs fonctions.

EFFICIENCE

Principe 5 : Produire, mettre à jour, et partager des données et de l'information relatives à l'eau.

Principe 6 : Veiller à ce que les cadres de Gouvernance permettent de mobiliser les financements pour l'eau, et allouer les ressources financières de manière efficace et transparente dans un délai convenable.

Principe 7 : Veiller à ce que les cadres réglementaires pour la gestion de l'eau soient mis en œuvre et appliqués de façon efficace dans la poursuite de l'intérêt public.

Principe 8 : Promouvoir l'adoption et la mise en œuvre de pratiques de Gouvernance de l'Eau innovantes entre les Autorités responsables, les niveaux de gouvernement et les parties prenantes pertinentes.

CONFIANCE & ENGAGEMENT

Principe 9 : Généraliser les pratiques d'intégrité et de transparence dans les politiques de l'eau, au sein des Institutions relatives à l'eau et dans les cadres de Gouvernance de l'Eau pour une plus grande confiance dans les processus décisionnels

Principe 10 : Promouvoir l'engagement des parties prenantes afin qu'elles contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'eau de manière éclairée et orientée sur les résultats.

Principe 11 : Promouvoir des cadres de Gouvernance de l'Eau permettant de gérer les arbitrages entre les usagers de l'eau, les zones rurales et urbaines, et les générations.

Principe 12 : Promouvoir le suivi et l'évaluation régulière des politiques et de la Gouvernance de l'Eau, et, lorsque cela est jugé approprié, partager les résultats avec le public et faire des ajustements lorsque cela est nécessaire.

Les Principes sont disponibles en ligne dans différentes langues au lien suivant :

www.oecd.org/fr/gouvernance/principesdelocdesurlagouvernancedeleau.htm





Stratégie décennale 2015-2025 du Réseau Africain des Organismes de Bassin

15 - 16 décembre 2015 - Dakar - Sénégal

Bureau de Coordination du RAOB - Dakar - 15 - 16 décembre 2015



Le RAOB a adopté sa Stratégie décennale 2015-2025 à l'occasion de son Assemblée Générale, en février 2015 à Addis Abeba.

Une conférence des bailleurs de fonds sera organisée à la fin du premier semestre de 2016 afin de rechercher le financement de cette stratégie décennale et le programme d'action qui y est associé.

La réunion annuelle du Bureau de Coordination du RAOB a été organisée à Dakar, les 15 et 16 décembre 2015, avec l'appui de l'équipe du projet européen de Renforcement des Institutions de Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique (SITWA).

De nombreux Organismes ont participé à la réunion au côté des Membres du Bureau de Coordination du RAOB, dont la Direction Générale du Développement et de la Coopération Internationale de la Commission Européenne (DG-DEVCO), le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et le RIOB.

Les sessions étaient présidées par le Secrétaire Général de l'OMVS, M. Madine Ba et par la Présidente du RAOB, Mme. Tracy S. Molefi.

L'objectif principal de cette réunion était de valider le rapport final sur la Gouvernance du RAOB (qui comprend des recommandations sur de nouveaux statuts et des options pour réorganiser le Secrétariat) et la sélection de deux bassins qui bénéficieront d'un appui au renforcement de leur cadre juridique et institutionnel.

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a confirmé qu'elle poursuivrait son rôle de Secrétariat Technique Permanent du RAOB.

Le Bureau de Coordination a validé la proposition visant à doter le Secrétariat du RAOB :

- **d'une équipe de quatre personnes** : un Secrétaire exécutif, un Administrateur de programme, un Administrateur des finances et des ressources humaines et un responsable du Secrétariat Administratif,
- **d'une fonction consultative, de soutien et de supervision** aux études et programmes de renforcement des capacités.

Le RIOB a formulé des propositions pour le développement du **Système Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau (SADIEau)**.

La proposition de statuts a fait l'objet de nombreuses demandes de révision et il a donc été convenu qu'une nouvelle proposition devra être proposée en mars 2016 pour une adoption en juin.

Deux bassins ont été sélectionnés pour bénéficier d'un appui au renforcement de leur cadre juridique et institutionnel :

- **le Bassin du Lac Kivu et de la Rivière Ruzizi**, qui dispose d'un Organisme de Bassin : l'Autorité de Bassin du Lac Kivu et de la Rivière Ruzizi (ABAKIR).

Le RAOB soutiendra le processus de la ratification de la convention qui a été signée par les 3 pays : le Rwanda, le Burundi et la RDC.

- **le Bassin de la Mejerdha**, partagé entre la Tunisie et l'Algérie : le RAOB est chargé de soutenir l'organisation de réunions de haut niveau entre les deux Etats riverains afin d'avancer dans la constitution d'un Organisme de Bassin.

Les participants ont conclu leurs travaux en soulignant une fois de plus l'importance de disposer de mécanismes de financement durable.

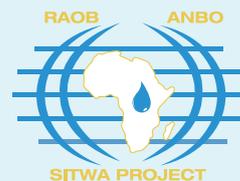
Hawa S. Diop

Chargé de la Communication

Projet SITWA-UE

sitwaanbo.hawa@gmail.com

www.raob-anbo.org



Comité de pilotage du projet SITWA - Dakar - 17 décembre 2015

Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO)

6^{ème} Assemblée Générale des partenaires

7 - 8 mai 2015 - Cotonou - Bénin



La 6^{ème} Assemblée Générale du Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO) s'est organisée autour du thème "L'Afrique face aux défis du développement post-2015 : quel rôle pour les partenariats dans le contexte du changement climatique ?".

L'événement était parrainé par le Ministre de l'Eau du Bénin et comptait parmi ses participants le Président du GWP/AO, le Secrétaire Exécutif du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) et le Président du Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin).

Le **RIOB** était également représenté à haut niveau, par son Secrétaire Général. La réunion a rassemblé près d'une centaine de participants Ouest africains et européens, qui ont débattu de quatre sujets principaux :

- le rôle des réseaux dans la reconstruction post-crise,
- le dialogue global pour le développement durable,
- la gestion durable des ressources naturelles,
- le rôle des jeunes dans le développement.

En vue de l'Assemblée Générale des Nations Unies organisée quatre mois plus tard à New York, les participants ont lancé "l'appel de Cotonou aux acteurs de l'eau de la Région Ouest Africaine".

L'appel invite tous les acteurs de l'eau en Afrique de l'Ouest à se mobiliser et à mobiliser leurs réseaux nationaux et internationaux pour :

- défendre l'adoption et le suivi de la mise en œuvre d'un **Objectif du Développement Durable (ODD) spécifique à l'eau**,
- accompagner les Etats de la région dans la réalisation de cet objectif "eau",
- promouvoir l'intégration de la dimension "eau" dans le volet relatif à l'adaptation au changement climatique de la COP21 2015 de Paris.

Au cours de l'Assemblée Générale, le Comité Technique du GWP/AO a été renouvelé. Les activités du Président du GWP/AO ont été évaluées et le Professeur Abel AFOUDA a été reconduit à ce poste pour un mandat de deux ans.

UNESCO



Conférence Internationale sur l'Hydrologie des Grands Bassins Fluviaux de l'Afrique

26 - 30 octobre 2015 - Hammamet - Tunisie

Plus de 150 experts de 27 pays africains et européens principalement, avec quelques représentants de pays latino-américains et asiatiques, ont participé à cette conférence organisée sous la tutelle et avec le soutien technique et financier de l'**UNESCO**, dans le cadre de son programme "FRIEND-Water".

Parmi les autres partenaires de l'événement, l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'Institut de Recherche pour le Développement ont apporté leur soutien.

L'objectif de la conférence était l'échange d'expérience sur le développement des bassins africains et sur la surveillance et la modélisation des

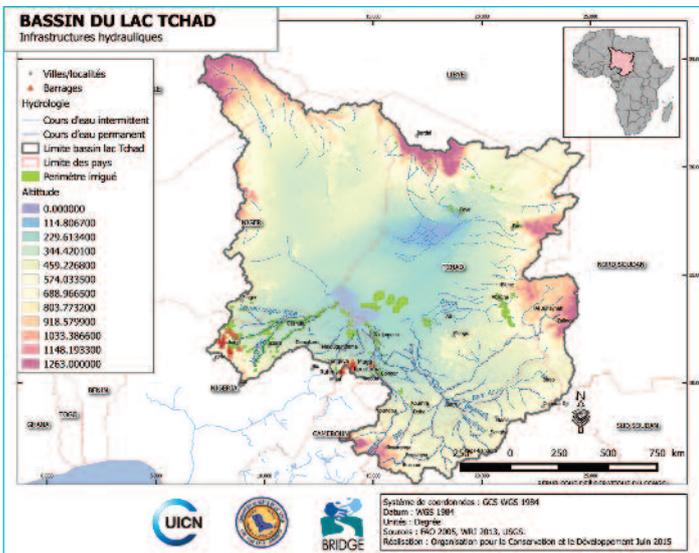
changements hydrologiques qui les affectent et représentent un défi sérieux dans la mesure où les faiblesses des réseaux de surveillance hydrologiques des pays africains sont criantes : faible nombre de stations de jaugeage avec une couverture géographique très inégale, données non-collectées / archivées sur plusieurs décennies, données météorologiques et climatologiques difficiles d'accès, absence de suivi des flux de sédiments et de la qualité de l'eau à l'exception d'un très petit nombre de stations gérées par des Organismes internationaux.

Au côté de représentants d'universités, d'ONG, d'Organismes de Bassin africains (OMVS, CICOS, ABV, etc.) et du RAOB, le **RIOB** est intervenu pour rappeler la nécessité d'échanger et de partager l'information hydrologique entre pays qui partagent les bassins versants de cours d'eau transfrontaliers, avec un focus particulier sur l'Afrique de l'Ouest et les Fleuves Niger, Volta et Sénégal.

en.unesco.org/node/239356



Renforcer la coopération transfrontalière dans 5 bassins africains



Le programme "BRIDGE" (Building River Dialogue and Governance) vise à améliorer la coopération entre les pays riverains en facilitant l'hydro-diplomatie et en renforçant les capacités pour la bonne Gouvernance des Eaux partagées. Il est piloté par le Programme Mondial de l'Eau (Global Water Program) et le Centre du Droit de l'Environnement de l'UICN.

Financé par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse, **le projet est mis en œuvre dans 5 bassins en Afrique** : Lac Tchad et Fleuve Mano en Afrique de l'Ouest et Centrale, le Bassin du Pungwe/Buzi/Save et le Lac Malawi/Nyasa/Niassa en Afrique Australe et le Bassin de Juba-Shabelle en Afrique de l'Est (région de l'IGAD).

En Afrique de l'Ouest et Centrale, "BRIDGE" collabore depuis 2014 avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et l'Union du Fleuve Mano (UFM), en soutenant l'établissement de cadres juridiques et institutionnels pour la réforme de la Gouvernance de l'Eau entre la Guinée, la Sierra Leone, le Liberia et la Côte d'Ivoire, et en renforçant les dispositions institutionnelles dans le Bassin du Lac Tchad.

Il a soutenu la CBLT dans la production de 3 cartes thématiques. "BRIDGE" a facilité la mise en place de 2 plateformes nationales et d'une plateforme transfrontalière pour la promotion du dialogue multisectoriel dans le Sous-Bassin du Chari Logone, dans le Bassin du Lac Tchad.

En Afrique Australe, "BRIDGE" a renforcé la collaboration transfrontalière par une meilleure compréhension des questions environnementales afin d'intégrer l'approche écosystémique dans les Bassins du Pungwe, Buzi et Save partagés par le Mozambique et le Zimbabwe.

Dans le Sous-Bassin du Lac Malawi/Nyasa/Niassa, "BRIDGE" a initié un dialogue transfrontalier entre le Malawi, le Mozambique et la Tanzanie.

En Afrique de l'Est, "BRIDGE" travaille avec le Secrétariat de l'Autorité Inter-gouvernementale de Développement (IGAD) et ses Etats-Membres sur :

- l'analyse de la situation dans le Bassin de Juba-Shabelle partagé entre le Kenya, l'Ethiopie et la Somalie ;
- l'appui à la finalisation du protocole pour les Ressources en Eau Régionales de l'IGAD, ainsi qu'un soutien aux premières discussions et à la Politique d'échanges de données.
- la réalisation de formations sur l'hydro-diplomatie et le partage des bénéfices.

Begnakiré Sandrine Sankara Bassonon

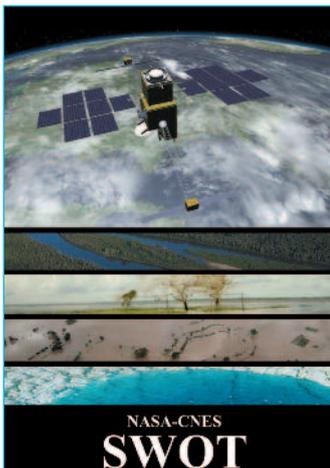
UICN

Sandrine.BASSONON@iucn.org

www.iucn.org

Groupe de travail sur l'hydrologie spatiale

Un Groupe de travail sur l'hydrologie spatiale, animé par l'OIEau, Secrétaire du **RIOB**, a été créé en 2014 et réunit le CNES, l'IRD, l'AFD, l'IRSTEA, BRL et la CNR.



Le groupe de travail s'est réuni à trois occasions en 2015 : en février dans les locaux de la CNR à Lyon, en juin sur le site du CNES à Toulouse, en octobre au siège de BRL à Nîmes. La dernière réunion s'est tenue à l'AFD à Paris le 4 février 2016.

Lors de la réunion de Nîmes étaient présents deux Membres de la **Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)**. Le Bassin du Congo a été choisi comme Bassin-Pilote du projet **SWOT**, et il bénéficie d'un projet de suivi hydrologique financé par l'AFD et le FFEM et de projets européens d'altimétrie spatiale.

Le programme satellitaire "**SWOT**" (Surface Water and Ocean Topography) est un projet franco-américain de satellite d'observation de la Terre qui fournira à l'horizon 2020 les variations des hauteurs d'eau des grands fleuves, lacs et rivières, des débits des grands cours d'eau et les niveaux des océans.

Cette union entre le spatial et l'hydrologie, au service de la GIRE, devrait permettre de fournir aux Organismes de Bassin de nouveaux outils de mesures et de suivi hydrologique. L'altimétrie spatiale devient une composante parmi d'autres de l'hydrologie opérationnelle.

swot.cnes.fr



Réunion en octobre au siège de BRL à Nîmes



"Afri-EU Innovation Alliance for water and Climate"



Afri-Alliance (Afri-EU Innovation Alliance for water and Climate), projet européen H2020, 2016-2021, mobilise 16 partenaires et a pour objectif de permettre aux acteurs africains et européens du monde de l'eau de travailler ensemble sur les thèmes de l'innovation et de l'Interface Science Politique, afin de développer les capacités de

l'Afrique pour répondre dans le futur aux enjeux liés au changement climatique.

Le projet coordonné par le Centre UNESCO-IHE renforcera et valorisera la recherche et l'innovation liées à l'eau et au changement climatique.

Afri-Alliance, qui durera 5 ans à compter du premier semestre 2016, s'inscrit dans une démarche de transfert continu de technologies et de connaissances (WP3/WP5).

Une attention toute particulière est portée aux besoins d'innovation, sur le court et moyen terme, aux différentes échelles territoriales en Afrique, des réseaux existants qui permettront d'élaborer des groupes d'actions spécifiques...

L'OIEau coordonnera l'élaboration d'un agenda de recherche & d'innovation.

L'ensemble de ce travail sera appuyé et suivi par les acteurs clefs de la recherche et de l'innovation en Afrique et en Europe, regroupés au sein d'un Comité Consultatif.

Partenaires : UNESCO-IHE, Waternet (ZWE), Water Research Council-WRC (ZAF), ICLEI Africa (ZAF), African Network of Basin Organizations - ANBO, Global Water Partnership - GWP, African Water Association - AfWA, West Africa Service Center on Climate Change and Adapted Land Use - WAS-CAL, BothEnds (NLD), Akvo (NLD), International Institute for Environment Engineering-2iE (BFA), Council for Scientific and Industrial research-CSIR (BFA), Water Environment and Business for development-WE&B (ESP), Office International de l'Eau-OIEau (FRA), Faculty of Geo-Information Science and earth Observation-ICT-UTwente (NLD), Water supply and sanitation technology Platform-WssTP.

afrialliance.org

Université de Genève (UNIGE)



Coopération et partage des bénéfices dans les Bassins du Sénégal et du Niger

Du fait du développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest, les utilisations des ressources en eau partagées à des fins énergétiques représentent des enjeux considérables. Pour renforcer la coopération transfrontière dans ce domaine, les Etats riverains du Fleuve Sénégal et du Fleuve Niger ont mis en place l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) en 1972 et l'Autorité de Bassin du Niger en 1980 pour parvenir à un partage équitable des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux entre les pays riverains.

La Plate-Forme pour le droit international de l'eau douce de la Faculté de Droit de l'Université de Genève et le "Pôle Eau Genève" ont organisé une table ronde sur **"la Coopération et le partage des bénéfices dans les Bassins du Fleuve Sénégal et du Fleuve Niger"** au siège de l'Organisation Mondiale de la Météorologie, à Genève le 24 septembre 2015.

La table ronde a bénéficié de la participation de trois experts venus d'Afrique de l'Ouest, à savoir : M. Tamsir Ndiaye, Directeur Général de la Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama, M. Aminou Tassiou, ancien Ministre de l'Hydraulique de la République du Niger et M. Akambi Afouda, Président du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-Afrique de l'Ouest).

La table ronde s'est articulée autour de deux sessions consacrées respectivement à "L'évolution des facteurs de coopération au sein de l'ABN et de l'OMVS", et aux "Ouvrages communs et le partage des bénéfices dans le Fleuve Sénégal et le Fleuve Niger".

Les experts ont mis en relief le fait que les deux Organismes avaient des niveaux de coopération différents.

Ils ont souligné l'intérêt des ouvrages communs comme facteur d'intégration dans les bassins partagés.

Komlan Sangbana

Chercheur
komlan.sangbana@unige.ch

Dr. Mara Tignino

Coordinatrice de la Plate-forme pour le droit international de l'eau douce - Faculté de droit Université de Genève
mara.tignino@unige.ch

www.unige.ch/droit/eau



Autorité du Bassin de la Volta (ABV)



Vers un Plan Directeur et une Charte de l'Eau



Démarré en 2012, le projet de Développement des capacités de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) pour la mise en œuvre des actions prioritaires de son Plan Stratégique 2010 - 2014 a pris fin en 2015.

Coordonné par le **RIOB**, il a bénéficié des soutiens de la Facilité Eau de l'Union Européenne, de l'Agence Française de Développement, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

En avril 2015, des Membres du Comité des Experts et de la Direction Exécutive de l'ABV ont effectué une visite de travail en France.

Cette délégation a découvert les activités de la Société du Canal de Provence (SCP), du Centre National d'Etudes Spatial (CNES), de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) ainsi que du Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau (CNIDE) de l'OIEau à Limoges.

Une étude a été réalisée sur la **future Charte de l'Eau** afin de préparer un argumentaire pour les Parties Prenantes.

Une plaquette d'information a été élaborée et un atelier de clôture a été organisé par l'ABV et le RIOB à Ouagadougou en avril 2015, qui a réuni des représentants des Pays riverains de la Volta, de la Direction Exécutive de l'ABV et de ses partenaires. Cet atelier a permis d'échanger sur la préparation de la Charte de l'Eau et du Plan Directeur, deux produits majeurs que l'ABV aura à élaborer dans un proche avenir.

www.abv-volta.org

Volta HYCOS

L'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) a reçu un financement de la Facilité Africaine de l'Eau et un appui de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature / Agence Suédoise pour le Développement International (UICN / ASDI), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet **Volta HYCOS**.

Cet appui comporte un volet Formation constitué de cinq modules :

- utilisation des données satellitaires pour la GIRE,
- jaugeage au Profileur de Courant à effet Doppler (ADCP) et au moulinet,
- gestion des données par le logiciel Hydromet,

- modélisation hydrologique et prévision des crues,

- installation et gestion des plates-formes de Collecte des Données.

Ces formations ont été organisées au Centre Régional AGRHYMET à Niamey, entre mars et avril 2015, par le groupe-ment AGRHYMET / Compagnie Nationale du Rhône / OIEau appuyé par une

expertise de l'IRD et de consultants indépendants.

Au total, 53 participants venant des six Etats-Membres et du Secrétariat Exécutif de l'ABV ont été formés avec les divers supports pédagogiques appropriés.



Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)



Mise en œuvre de la Charte de l'Eau



La Charte de l'Eau du Bassin du Lac Tchad a été adoptée à N'djaména, le 30 avril 2012 par le 14^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats-Membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

La Charte comprend cent articles et elle est complétée par cinq annexes.

Pour garantir l'opérationnalité de la Charte, l'Office International de l'Eau, Secrétaire du **RIOB**, a assuré, sur financement du **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**,

un appui passant par l'animation d'ateliers nationaux pour la ratification de la Charte, la rédaction des Termes de Référence de nouvelles annexes et des échanges avec d'autres Organismes de Bassin de la région.

Un atelier sous-régional de partage d'expériences sur la gestion des eaux transfrontalières s'est déroulé à Yaoundé (Cameroun), les 25 et 26 mars 2015. Cette rencontre a permis d'échanger sur les obstacles à la mise en œuvre des Chartes de l'Eau des Bassins du Sénégal, du Niger et du Tchad.

Une nouvelle annexe sur l'actualisation des missions, les attributions et le fonctionnement des organes de la Commission du Bassin du Lac Tchad est en cours de rédaction avec l'appui de deux juristes régionaux.

Michel Dimbele-Kombe

Directeur de l'Observatoire du Bassin
Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Fax : +235 252 41 37
mdimbelokombe@yahoo.fr

www.cbtl.org



L'Observatoire du Bassin du Niger (OBN)

L'**Observatoire du Bassin du Niger (OBN)** a été créé par la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de l'ABN, tenue les 8 et 9 janvier 2004 à Yaoundé, République du Cameroun.

Il a pour objectif principal de contribuer au renforcement du rôle de coordination de l'ABN et à l'amélioration de la concertation à l'échelle du bassin.

Outil d'aide à la décision, l'**Observatoire du Bassin du Niger (OBN)** a pour missions :

- de suivre l'évolution du bassin dans ses différentes composantes (hydrologiques, environnementales, humaines, socio-économiques),
- de produire des informations périodiques sur le développement du bassin,
- de diffuser les informations utiles, tant pour les décideurs politiques que pour les autres acteurs du développement.

Le travail de suivi et de production systématique d'information, utile et pertinente au niveau régional, requiert la mise en place d'un mécanisme pérenne et fiable de collecte et d'échange de données et d'informations tant au niveau national que local. La nécessité d'organiser et de mettre en place le Réseau des Producteurs et Gestionnaires de Données Hydrométéorologiques, Environnementales et Socio-économiques s'est imposée pour assurer une alimentation et un bon fonctionnement des divers outils d'analyse.

Dès 2012, l'OBN a mis en place successivement le Réseau du Niger, Tchad, Cameroun et du Nigeria.

En 2015, l'OBN a poursuivi la mise en place des Réseaux dans les autres Etats-Membres de l'ABN notamment le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso et le Bénin.

Des ateliers animés par les Experts de l'ABN, visent principalement à informer et à sensibiliser les structures



Course de pirogue au bord du Fleuve Niger par les femmes Sorkos de Niamey au Niger

détentrices de données et d'informations environnementales et socio-économiques sur le bien fondé de l'OBN, de ses outils et de ses procédures de travail, sur la nécessité de mettre en place un réseau de producteurs de données et de formaliser les relations de travail par des engagements de collaboration.

Ces ateliers ont été financés pour une large part par l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI) à travers le Programme "Partenariat

pour la Gouvernance Environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE)" mis en œuvre par l'UICN-PACO en collaboration avec la Coopération Allemande (GIZ) et l'Agence Française de Développement (AFD).

La mise en place des réseaux des Producteurs et Gestionnaires de données hydrométéorologiques, environnementales et socio-économiques est effective dans les 9 Etats-Membres de l'ABN.

www.abn.ne

Lutte contre les inondations dans le Bassin du Niger

Le projet d'appui de l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) à l'**Autorité du Bassin du Niger (ABN)** pour la lutte contre les inondations, se termine début 2016.

Le groupement **Deltares-OIEau-Unesco IHE**, chargé de la mise en œuvre du projet, a ainsi réalisé :

- une cartographie du risque d'inondation à l'échelle du Bassin et sur des zones pilotes (Niamey au Niger, Malanville au Bénin),

- l'élaboration du modèle de prévision des inondations,
- l'amélioration de la gestion des données hydrologiques (projet Niger HYCOS),
- l'amélioration du système d'alerte.

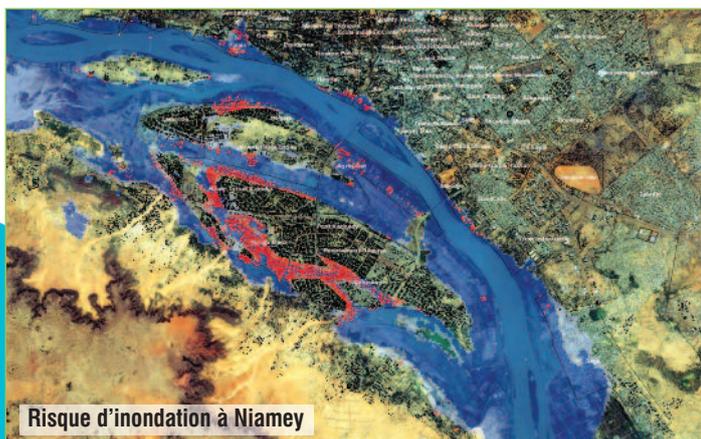
Des formations sont également dispensées par le groupement afin de renforcer les capacités des équipes de l'ABN.

Abdoulaye Kaya

Autorité du Bassin du Niger (ABN)
abdoulayekaya@yahoo.fr

www.abn.ne

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Risque d'inondation à Niamey

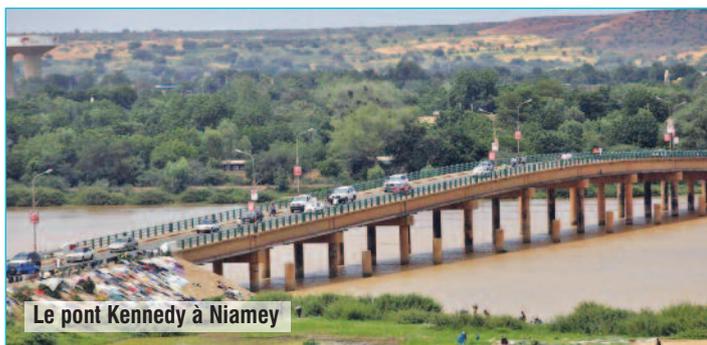


Le Niger à Malanville au Bénin

Autorité du Bassin du Niger (ABN)



Le plan d'investissement pour le renforcement de la résilience au changement climatique dans le Bassin du Niger



Le pont Kennedy à Niamey

À l'issue de la table ronde ministérielle sur l'avenir du Fleuve Niger, tenue le 19 avril 2015 à Washington DC, lors des réunions de printemps de la **Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International**, les participants sont convenus du lancement d'une initiative visant à constituer un ensemble cohérent d'actions et d'investissements concrets renforçant la résilience climatique dans le Bassin du Niger et à mobiliser les financements nécessaires.

Cette initiative a été présentée lors de la COP21 à Paris en décembre 2015.

Soutenue par l'ensemble des Etats-Membres et des Partenaires Tech-

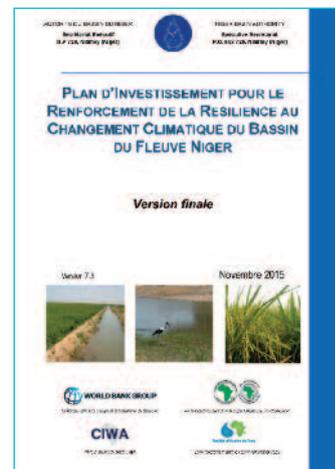
niques et Financiers de l'ABN, cette initiative se traduit par l'élaboration d'un **Plan d'Investissement Climat, "PIC"**, à partir des principaux documents de planification existants, qui s'inscrit dans le court/moyen terme (5 à 10 ans) et vise à rassembler des actions dont la mise en œuvre pourra se faire rapidement.

Aussi, le PIC comporte 246 actions identifiées et retenues par les Etats-Membres dans une démarche participative en mettant en cohérence, d'une part, **les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA)**, et, d'autre part, les initiatives régionales au niveau de l'ABN et d'autres Institutions sous-régionales.

Ces actions sont réparties en deux groupes :

- ❶ **Des actions "Connaissances et Institutions" visant :**
 - la connaissance : collecte et génération d'information, outils de prévision des aléas climatiques,
 - l'évaluation de la vulnérabilité,
 - la communication et la sensibilisation,
 - l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques.
- ❷ **Les actions sectorielles contribuant à renforcer la résilience des populations et des écosystèmes du bassin.**

Le montant global de ces 246 actions prioritaires est évalué à 3,11 Milliards de Dollars Américains sur une période de 10 ans. Le PIC constitue le Plan thématique "Climat" du Plan Opérationnel Décennal de l'ABN, dont le montant total est d'environ 8 Milliards de Dollars Américains.



L'ABN a été présente à la COP21 et a animé, le 2 décembre 2015 au Pavillon africain, un Panel de haut niveau sur "l'adaptation au changement climatique dans les bassins fluviaux internationaux : le Plan d'investissement climat du Bassin du Niger", en présence des Chefs d'Etat des pays du bassin.

Abdoulaye Kaya

Autorité du Bassin du Niger (ABN)
abdoulayekaya@yahoo.fr

www.abn.ne

Bassin du Congo - CICOS



Cartographie des partenaires de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)

La **Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)** a été créée en 1999 par le Cameroun, la Centrafrique, le Congo et la République Démocratique du Congo-RDC.

Le Gabon et l'Angola ont ensuite rejoint l'institution.

La **CICOS** a pour mandat la promotion de la navigation intérieure, ainsi que le développement des ressources en eau à l'échelle du bassin.

La mise en œuvre des projets et programmes de la **CICOS** et de ses Etats-Membres est appuyée par différents partenaires techniques et financiers.

Afin de renforcer l'efficacité de cet appui, une analyse du profil des partenaires intervenant dans les secteurs de la navigation intérieure et de la gestion de l'eau a été réalisée aux niveaux national et régional.

Cette étude, financée par la coopération allemande (GIZ) et confiée à l'OIEau, Secrétaire du RIOB, a combiné

une analyse documentaire, des entretiens avec les partenaires dans chaque pays et des enquêtes sur le terrain.

Une liste complète des partenaires a été élaborée, indiquant leur positionnement par rapport à la **CICOS**, ainsi que la nature des projets mis en œuvre.

Sur la base des grandes tendances observées, une série de recommandations à l'égard de la **CICOS** en matière de mobilisation du financement a été établie.

Damien Brunel

Conseiller CICOS
dbrunel.atcicos@yahoo.fr

www.cicos.info



Le Congo



Déclaration de la XVI^{ème} Conférence des Chefs d'Etat de l'OMVS sur le changement climatique

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la République de Guinée, de la République du Mali, de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégal, se sont réunis à Conakry, le 11 mars 2015 à l'occasion de la XVI^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS).

Ils ont déclaré être conscients de :

- l'engagement de la communauté internationale pour atténuer les effets des changements climatiques ;
- la vulnérabilité de leurs économies et de leurs populations face à la variabilité climatique ;
- la fragilité des écosystèmes du Bassin du Fleuve Sénégal ;
- la dégradation du Massif du Fouta Djallon qui abrite les sources des principaux cours d'eau de l'Afrique de l'Ouest.

Ils ont considéré :

- la pression accrue sur les ressources naturelles du fait de la forte croissance démographique et des besoins croissants liés à la sécurité alimentaire et au mieux être des populations ;
- la baisse de la disponibilité des ressources en eau liée aux changements climatiques en raison de la variabilité temporelle, spatiale, et quantitative de la pluviométrie et des écoulements dans le Bassin du Fleuve Sénégal ;
- le rôle et l'expérience de l'OMVS dans la gestion concertée des ressources en eau transfrontalières.

Ils ont appelé :

- les populations du bassin à une meilleure prise de conscience des impacts liés aux changements climatiques et leur mobilisation pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation appropriées ;



- la communauté internationale à :
 - ➔ œuvrer pour le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine,
 - ➔ se mobiliser pour appuyer l'OMVS à renforcer ses capacités et accélérer la mise en œuvre de son programme de développement intégré qui contribue efficacement à la diminution des effets de serre ;

- les Etats signataires de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques à contribuer à son application effective.

En conséquence, les Chefs d'Etat s'engagent à une meilleure prise en compte de la dimension changement climatique dans leurs stratégies et politiques de développement pour le bien être de leurs populations.

www.portail-omvs.org

Amélioration de la résilience des écosystèmes au changement climatique

Mise en place de l'Observatoire Régional de l'Eau et de l'Environnement du Massif du Fouta-Djallon

Le Fleuve Sénégal, long de 1790 km, prend sa source dans le Massif du Fouta-Djallon, en Guinée. Cette zone, appelée le Château d'eau d'Afrique de l'Ouest, revêt une importance particulière du fait que tous les fleuves de la région y prennent leurs sources.

Mais aussi il constitue un écosystème de haute importance écologique (massif forestier, réservoir d'une importante biodiversité).

Toutefois, cet écosystème reste très vulnérable aux modifications du climat cumulées aux activités anthropiques,

et présente actuellement d'importants signes de dégradation (diminution importante du couvert végétal, érosion des sols, baisse de la qualité et quantité des eaux, perte de la biodiversité). La restauration et la conservation de cet écosystème fragile participeraient de manière significative à la prévention des émissions de carbone et à la séquestration du carbone atmosphérique existant dans la région.

Pour faire face à cette situation, l'OMVS met en œuvre un ensemble d'actions, dont la mise en place de l'**Observatoire Régional de l'Eau et de l'Environnement du Massif du Fouta-Djallon**.

Le projet est structuré en trois composantes :

- la mise en place et le fonctionnement de l'Observatoire ;
- l'amélioration des connaissances et la gestion de l'information ;
- le renforcement des capacités des acteurs et l'appui au développement local de la zone du massif.

Son coût global est de 6.000.000 Euros.

Haut Commissariat de l'OMVS

omvssphc@omvs.org

www.portail-omvs.org



Le Fleuve Sénégal

Autorité du Bassin du MONO (ABM)

Le 30 décembre 2014, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin et du Togo ont signé le projet de Convention portant statut du Fleuve Mono qui traverse les deux pays, donnant naissance à l'**Autorité du Bassin du Mono (ABM)**.

Aux côtés du Centre de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO, de l'OIEau et de pS-Eau, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) appuie le processus graduel de mise en place de l'ABM.

Deux objectifs sont poursuivis :

- accompagner la bonne mise en œuvre de la gestion intégrée du bassin,

- favoriser l'émergence de projets de coopération sur l'eau et l'assainissement portés par des collectivités françaises sur l'ensemble du bassin.

Une première année pilote a permis de se rapprocher des administrations centrales, des collectivités locales et des partenaires de la société civile pour identifier un ensemble de besoins et d'actions à entreprendre, tant au niveau transfrontalier (ABM) qu'aux niveaux nationaux au Togo et au Bénin : élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), constitution et structuration des Comités de Bassin et Comités Locaux de l'Eau, réflexion sur l'instauration de mécanismes de financement,



Séance de travail à l'AERMC à Lyon

renforcement des systèmes d'information, réalisation d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement et appui à la gouvernance des services.

L'originalité de la démarche repose sur l'articulation entre l'établissement des documents de planification, la programmation et le financement d'actions à court terme, et le développement de projets de coopération en matière de GIRE et d'accès aux ser-

vices d'eau potable et d'assainissement.

La participation des Directeurs des ressources en eau du Togo et du Bénin, en juillet 2015, à deux rencontres d'échanges et d'information en France, s'inscrivait dans ce cadre.



Burkina Faso



Agence de l'Eau du Mouhoun : vers la mise en œuvre du SDAGE

Après l'adoption du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** du Mouhoun en juillet 2014, l'année 2015 a été consacrée, **avec le soutien des Agences de l'Eau Adour-Garonne et Seine-Normandie**, à l'accompagnement de **l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)** dans la mise en œuvre opérationnelle du SDAGE et le renforcement de ses directions et services, avec des missions portant sur :

- le développement des connaissances sur les ressources en eau, pour appuyer le Service des Ressources en Eau dans la définition du suivi ;
- l'élaboration du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'AEM ;
- le recouvrement de la Contribution Financière en matière d'Eau.

Un service pilote de Police de l'Eau a été mis en place dans le Sous-Bassin du Kou.

Une visite en France a permis aux différents acteurs d'échanger sur les difficultés rencontrées, de participer à un Comité de Bassin et de travailler avec leurs homologues sur les thèmes de la communication, des programmes de mesure et de leur financement.



Le Mouhoun



Gestion intégrée du Nakanbé au Burkina et de la Volta Blanche au Ghana

Au long de l'année 2015, **l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN)** a poursuivi, **avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)**, l'élaboration de son SDAGE en adoptant l'Etat des Lieux du Bassin du Nakanbé et en travaillant sur les scénarios de développement du bassin.

Une formation des Membres du Comité de Bassin a été organisée en marge de la session d'adoption de l'Etat des Lieux.

La Volta Blanche étant un Fleuve transfrontalier, un projet a également été

lancé, avec l'appui de l'AELB, dans le Sous-Bassin aval de la Volta Blanche au Ghana.

La première phase de ce projet s'est achevée en 2015 avec la tenue d'un atelier de trois jours, animé par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, et par deux experts de l'AELB, sur les thématiques de la planification conjointe entre le Burkina-Faso et le Ghana et du financement durable des Agences de Bassin. Un bilan a pu être dressé à cette occasion et les grandes lignes de la 2^{ème} phase ont été tracées.



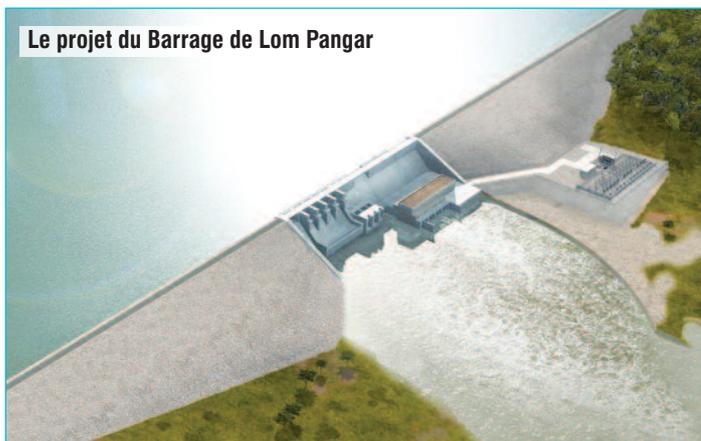
Le Nakanbé





Gestion intégrée du Bassin de la Sanaga

Le projet du Barrage de Lom Pangar



La Sanaga est le Fleuve le plus important du Cameroun. Son potentiel hydroélectrique est très élevé. "Electricity Development Corporation (EDC)" est chargée par l'Etat Camerounais de le développer dans le respect des principes de la gestion intégrée.

Une mission d'assistance technique confiée par "EDC" au groupement de bureaux d'études ARTELIA, PWC et

ERE-Développement, sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), est menée dans le cadre de la réalisation du projet de Barrage de Lom Pangar qui, avec la construction d'un barrage-réservoir de 6 Mdm³, vise l'augmentation de la capacité de production d'électricité du Cameroun et la réduction des fluctuations saisonnières de débit du Fleuve Sanaga.

Les objectifs généraux de l'assistance technique pour la mise en place d'un cadre de gestion du Bassin de la Sanaga et assurer son développement durable, sont les suivants :

- organiser des ateliers nationaux de concertation,
- préparer le projet d'arrêté de création de la **Commission du Bassin de la Sanaga (CBS)**,
- évaluer les ressources humaines et les formations nécessaires aux Membres de la CBS et de son Secrétariat Technique Permanent (STP),
- élaborer une stratégie d'éducation, d'information et de communication,
- évaluer le budget nécessaire au fonctionnement de la CBS et de son STP et développer un mécanisme pérenne de financement de leur fonctionnement,

- réaliser un audit du Système actuel d'Information sur l'Eau (SIE) et définir les besoins pour développer un nouveau SIE,
- mettre en œuvre un partenariat technique entre "EDC" et une société étrangère assurant la gestion de barrages réservoirs, d'usines hydroélectriques et de réseaux de stations de mesures.

Cette assistance technique se réalise sur la période décembre 2014 - juin 2016.

Théodore Nsangou

"EDC"

theonsangou@yahoo.fr

www.edc-cameroon.org



Bénin



La vulnérabilité aux inondations dans le Bassin de la Sota

Les effets des variations hydroclimatiques se font déjà sentir et s'intensifient avec l'augmentation et la multiplication des événements extrêmes dans le Bassin Versant de la Sota à l'exutoire de Coubéri, au Nord du Bénin.

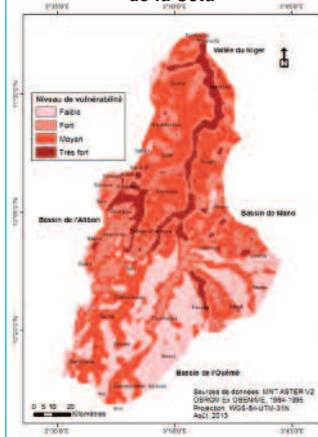
Une étude a caractérisé la vulnérabilité aux inondations. La combinaison des différents facteurs a permis d'identifier quatre niveaux de vulnérabilité à l'inondation :

- les zones de faible vulnérabilité à l'inondation couvrent 23 % du bassin et sont disséminées surtout dans la partie Sud-Est,
- les zones de vulnérabilité moyenne à l'inondation correspondent aux zones à pente moyenne où le ruissellement sur les versants ne permet pas à l'eau de stagner. Ces zones occupent 38 % de la surface du bassin,

- les zones de forte vulnérabilité à l'inondation occupent 23 % du bassin. Ces zones concernent les plaines sujettes à la submersion, et sont situées aux abords des cours d'eau dans les plaines,
- les zones de très forte vulnérabilité à l'inondation occupent 9 % du territoire et sont situées aux abords du lit mineur et aux points les plus bas du lit majeur de la Rivière Sota au Nord du Bassin.

Les secteurs les plus exposés à ces risques sont l'agriculture, l'élevage, l'habitat et la biodiversité. Les groupes sociaux les plus exposés sont les petits exploitants agricoles, les maraîchers et exploitants agricoles émergents, les pêcheurs et les éleveurs.

Répartition des zones vulnérables à l'inondation dans le Bassin de la Sota



Dègla Herve Koumassi

Laboratoire Pierre Pagny

"Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement"

kharidad1@gmail.com

www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1,500 Million de visiteurs en 2015

Amérique du Nord

Canada - Québec



Un guide pour des jumelages réussis !

En s'inspirant de quatre expériences de jumelage entre des Organismes de France et du Québec, le Réseau des Organisations de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN) et le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) se sont associés afin de publier un guide de jumelage et une charte modèle trilingue.

Ces outils permettront aux Organisations de Bassin d'entreprendre des projets de jumelage avec des Organismes similaires ailleurs dans le Monde, tout en bénéficiant de l'expérience de leurs pairs.

Concrètement, le guide propose une méthode en six étapes pour mettre sur pied un projet de jumelage fonctionnel et bénéfique pour chacun des partenaires impliqués. Il donne aussi quelques conseils pour favoriser le succès de la démarche.

Le guide est disponible en français, anglais et espagnol à cette adresse :

<http://bit.ly/1WBUpfF>

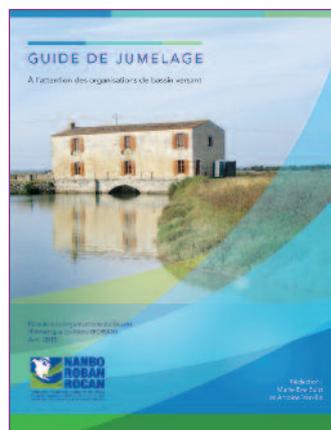
Caroline Gagné

Chargée des communications - ROBVQ

Tél. : (418) 800-1144 #6

caroline@robvq.qc.ca

www.robvq.qc.ca



L'expérience France-Québec

Le programme du ROBVQ et de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassins (AFEPTB) a permis 5 jumelages d'Organisations de Bassin en France et au Québec, afin d'améliorer les pratiques dans les deux pays en matière de gestion des barrages, d'adaptation au changement climatique, d'implication du public dans la gestion de l'eau ou de contrôle des espèces envahissantes.

Rendez-vous international sur la protection des sources d'eau potable



Le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec (ROBVQ) organise la 4^{ème} édition du **Rendez-vous International sur la Gestion Intégrée de l'Eau**, qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2016 à Québec et sera consacré à la protection des sources d'eau potable.

Le Rendez-vous permettra d'aborder des thèmes tels le diagnostic et le suivi de l'état des sources, la gestion

des risques et l'établissement de mesures d'urgence, les mesures de protection ainsi que la Gouvernance et l'aménagement du territoire.

Ce rendez-vous international est organisé en collaboration avec l'Université Laval et le Conseil de Gouvernance de l'Eau de la rivière Saint-François (COGESAF).

<http://rv-eau.ca>



4^{ème} édition
Rendez-vous international
sur la **gestion intégrée de l'eau**
des outils pour **AGIR**



Amérique Latine

Gestion des eaux transfrontalières dans le Bassin de l'Amazone

L'Initiative "MAP" - Madre / Acre / Pando



Gérer des bassins transfrontaliers n'est pas un processus simple !

Dans le Bassin de l'Amazone, qui est le plus grand réservoir d'eau de la planète, parler de gestion transfrontalière n'est pas un sujet très facile du fait de son étendue et de sa complexité, car il implique huit pays.

L'Initiative "MAP" concerne le Département de **Madre** de Dios au Pérou, l'Etat d'**Acre** au Brésil et le Département de **Pando** en Bolivie, et a pour objectif principal une collaboration pour trouver des solutions conjointes aux problèmes de cette région tri-nationale.

L'initiative "MAP" a été créée en 1999, lors de la réunion de 25 représentants des universités et centres de recherche du Pérou, de la Bolivie et du Brésil.

Dans le cadre de ce processus, le "MAP" a organisé, du 9 au 11 novembre 2015, son 10^{ème} Forum "MAP", une occasion de fortifier la vision des eaux transfrontalières.

www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1,500 Million de visiteurs en 2015

Le thème de la coopération transfrontalière, ainsi que celui du changement climatique et des événements extrêmes qui se sont produits dans la région, ont été les deux thèmes importants examinés lors du 10^{ème} Forum "MAP".

L'événement a été soutenu par l'**Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA)**, qui met en œuvre le Projet "Gestion Intégrée et Durable des Ressources en Eau Transfrontalières tenant compte de la variabilité et du changement climatique dans le bassin" (OTCA/PNUE/FEM), dont le "MAP" est un projet pilote.

Ce 10^{ème} Forum, qui s'est tenu sur le campus de l'Université Fédérale d'Acre (UFAC), a abordé le thème de nouvelles voies pour l'adaptation et la résilience aux événements climatiques extrêmes dans la Région "MAP" et a réuni plus de 400 participants.

Il y a 53 autres rivières que le Brésil partage avec les autres pays d'Amazonie.

La Gestion Intégrée des Eaux Transfrontalières du Bassin du Rio Acre a été l'un des sujets abordés.

La Rivière Acre fait partie du Bassin du Rio Purus, grand Sous-Bassin Amazonien.

Le Bassin de l'Amazone est reconnu pour ses nombreux écosystèmes et sa diversité ethno-culturelle.

De même, la région comprend les plus grands aquifères transfrontaliers du Monde.

La gestion de ce bassin s'est faite jusqu'à aujourd'hui uniquement dans les sous-bassins des eaux superficielles.

Pour une gestion transfrontalière efficace, il faut prendre en compte tous les grands Sous-Bassins Transfrontaliers : le Tapajós, Madeira, Purus, Solimoes, Negro, Trombetas, Paru, Foz/Amazonas et Amapá/ Littoral.

Afin de mettre en œuvre la gestion des eaux transfrontalières, le "MAP" a proposé en 2006 au Comité Technique de Gestion des Ressources en Eau Transfrontalières (CTGRHT) du Conseil National des Ressources en Eau (CNRH) du Brésil de créer un Groupe de Travail sur la Rivière Acre.

Le CNRH/BR a adopté une motion qui reconnaît l'importance de créer des mécanismes et des instruments communs aux trois pays dans le Bassin de l'Acre.

Ce Groupe a présenté une proposition d'Accord de Coopération pour le Développement Durable et la Gestion Intégrée de la Rivière Acre.

Trois groupes de discussion seront créés pour former des Comités de Coordination Locale, qui dans la pratique sont les Comités de Bassin Hydrographique de chaque pays.

En 2016, une réunion technique spécifique permettra d'examiner comment promouvoir la signature et la mise en œuvre de l'Accord de Coopération Tri-nationale sur le Bassin de la Rivière Acre.

Le Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB) a pris part au Forum et soutient le projet.

Mauri Cesar Barbosa Pereira

Directeur Régional du REBOB/Sud
mauricesar@gmail.com



Amérique Latine

Forum "Agro-villes et changement climatique"

26 - 28 août 2015 - Hermosillo - Sonora - Mexique



Le Forum "Agro-villes et changement climatique : présent et futur" a été organisé par l'Institut des Amériques (IDA), l'Observatoire des Changements en Amérique Latine (LOCAL), le Réseau international Amérique Latine Europe Caraïbes (ALEC), la Chaire "Territoires, Populations Vulnérables et Politiques Publiques" de l'Université de Limoges, l'Université Autonome de Sinaloa et la Municipalité de Ciudad Juárez.

Il a rassemblé des représentants du monde universitaire, de l'entreprise, de la société civile, ainsi que des administrations locales et nationales, pour initier un débat transdisciplinaire sur les pratiques et les politiques publiques qui présentent des solutions durables pour développer les territoires confrontés au changement climatique.

Les ateliers thématiques ont traité des sujets suivants :

- Territoires et environnement,
- Déforestation, désertification,
- Transition énergétique,
- Economies créatives,
- Economie sans carbone,
- Système éco-éducatif,
- Genre et environnement.

Le RIOB a présenté les outils de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle des bassins, comme un outil clé pour l'adaptation au changement climatique, permettant de concilier les différents usages de l'eau y compris dans des situations caractérisées par la rareté des ressources en eau ou de fréquents phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations).

Il a également présenté le "Pacte de Paris pour l'adaptation au changement climatique dans les bassins des lacs, des fleuves et des aquifères". Cette initiative, lancée par le RIOB, à la demande de la Présidence Péruvienne de la COP20 et du Ministère français de l'Environnement, de

l'Energie et de la Mer (MEEM), à l'occasion de la journée "Eau et adaptation" de la COP21 de Paris, synthétise les principes et actions qui doivent être mis en œuvre pour assurer l'adaptation au changement climatique dans les bassins.

Les Organismes de Bassin, les administrations locales et nationales, les entreprises, les ONG et les bailleurs sont invités à y adhérer et à s'engager à mettre en œuvre ces principes et actions par le biais de projets concrets, présentés dans le cadre de l'Agenda pour l'Action Lima-Paris (LPA).



"EcoCuencas"

Les mécanismes économiques pour faciliter l'adaptation au changement climatique

Au cours des 25 dernières années, de grandes avancées ont été constatées dans les politiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) par bassin en Amérique Latine.

Cependant, la thématique de l'adaptation au changement climatique mérite d'être approfondie, alors que les pays de la région en connaissent d'ores et déjà les effets.

La poursuite du scénario tendanciel mènerait à des conséquences sérieuses, avec des coûts économiques, sociaux et environnementaux élevés.

Face à ces défis et en vue de permettre le recours à un éventail de moyens d'actions le plus large possible, il est nécessaire de développer, notamment, des outils économiques de gestion par bassin.

En effet, le renforcement de la résilience au changement climatique passe par la sécurisation du financement des Plans de Gestion de Bassin, et donc la mise en place de mécanismes de redistribution financière.

C'est dans ce contexte et dans le cadre de son programme "Water-Clima LAC" que la Commission Européenne a retenu en décembre 2014 le projet "EcoCuencas" coordonné par l'OIEau, Secrétaire du RIOB.

Les activités sont planifiées sur 3 ans et bénéficient d'un budget de 2,5 M€ financés par l'Union Européenne à hauteur de 75 % et par les contreparties des neuf partenaires européens et latino-américains, en vue de favoriser le développement de mécanismes financiers pour l'adaptation au changement climatique.

Le projet prévoit la conception et l'application d'outils financiers (redevances, paiements pour services environnementaux, etc.) dans trois bassins-pilotes qui illustrent bien la diversité des cas rencontrés sur le continent :

● le Bassin brésilien "Piracicaba Capivari Jundiá" (PCJ), dans les Etats de Sao Paulo et du Minas Gerais, qui subissent une sécheresse historique ;

- le Bassin du "Chira-Catamayo", entre Pérou et Equateur, révèle les défis de la gestion de ressources partagées dans un contexte transfrontalier ;
- le Bassin colombien du Barrage "Rio Grande II", qui assure l'approvisionnement en eau potable de Medellin.

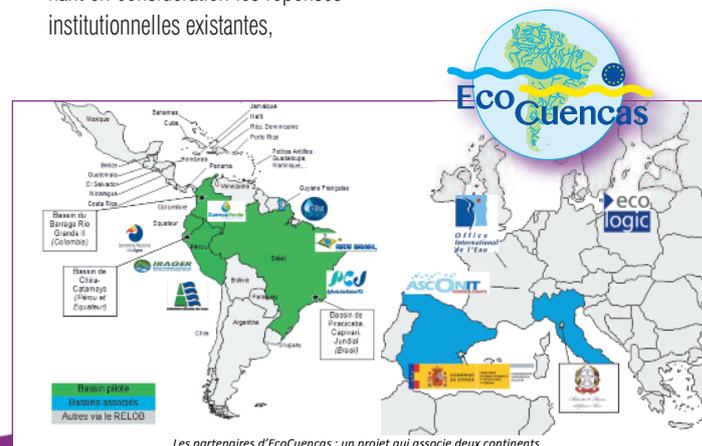
Le projet se déroule en quatre étapes :

- 1 un Etat des Lieux des effets du changement climatique sur les ressources en eau des bassins, prenant en considération les réponses institutionnelles existantes,

- 2 la publication d'un guide de bonnes pratiques,
- 3 l'application des mesures préconisées dans les trois bassins-pilotes,
- 4 la diffusion des leçons apprises durant ces différentes étapes.

Ce projet repose sur une logique de partage d'expérience du niveau local à l'échelle intercontinentale, avec le souci de l'appropriation et de la pérennisation.

www.aquacoope.org/ecocuencas



Les partenaires d'EcoCuencas : un projet qui associe deux continents

Amérique Latine

Brésil



17^{ème} "ENCOB"

4 - 9 octobre 2015 - Caldas Novas - Brésil



Cérémonie d'ouverture de la 17^{ème} "ENCOB"

Les "Rencontres Nationales des Comités de Bassin (ENCOB)" sont le plus grand événement national sur les ressources en eau au Brésil.

La 17^{ème} édition était organisée par l'Association Brésilienne des Ressources en Eau (ABRH), avec le soutien de l'ANA (Agence Nationale de l'Eau) et du Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB).

Elle avait pour thème la "Sécurité de l'eau et le développement durable : enjeux de connaissance et de gestion".

Elle a rassemblé des représentants d'administrations, des chercheurs et des décideurs dans le but d'échanger

sur les bonnes pratiques de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle des bassins.

Les nombreuses sessions organisées ont permis de discuter, entre autres, de la situation du Programme National pour la consolidation du Pacte National pour la Gestion de l'Eau (Progestão), de la Politique Nationale de Sécurité de l'Eau (PNSH), de l'Atlas brésilien de réduction de la pollution des bassins versants et de la Politique nationale sur la sécurité des barrages.

Un séminaire international sur la comptabilité des ressources et des usages de l'eau a été organisé en



Plus de 1.500 participants de tout le Brésil

parallèle le 24 novembre, afin de présenter les méthodologies permettant de quantifier efficacement les ressources disponibles et la consommation d'eau des différents usages.

Ces méthodologies représentent des outils précieux d'aide à la décision pour déterminer les allocations de volumes d'eau revenant à ces divers usages et pour procéder à des arbitrages politiques.

Le RIOB a présenté son expérience en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Monde et de comptabilité des ressources en eau et des usages.

Il a exprimé son grand intérêt pour cette manifestation rassemblant quasiment tous les acteurs brésiliens de la gestion de bassin, en notant que d'autres pays pourraient utilement reproduire ce modèle d'événements pour favoriser la diffusion des meilleures pratiques et contribuer à la mobilisation des différents acteurs de terrain.

www.encob.org



L'Agence des Bassins PCJ a participé à la Conférence "EURO-RIOB" en Grèce

Le coordonnateur des systèmes d'information de l'Agence des Bassins PCJ, Eduardo Cuoco Leo, a assisté à la 13^{ème} Conférence "EURO-RIOB" sur la

mise en œuvre des Directives sur l'Eau de l'Union Européenne, qui s'est tenue du 21 au 24 octobre 2015 à Thessalonique, en Grèce.

Un atelier spécifique a été consacré au projet "EcoCuencas", pour lequel l'Agence des Bassins PCJ est un partenaire de l'Office International de l'Eau, de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), d'Asconit, de la Confédération Hydrographique du Júcar (Espagne), de l'Institut Ecologic (Allemagne), du REBOB et d'Irager (Pérou).

Le projet vise en particulier l'adaptation aux effets du changement climatique et l'utilisation des mécanismes économiques.

"EcoCuencas" sera un projet crucial pour tous les pays concernés qui pourront échanger leurs expériences, les

bonnes pratiques et discuter des obstacles à la mise en œuvre de mécanismes de recouvrement et d'incitation financière pour les investissements de gestion de l'eau".

Ivanise Pachane Milanez

Bureau de Presse
Agence des Bassins Piracicaba, Capivari
et Jundiá (PCJ)

mirilo@agua.org.br

www.agenciapcj.org.br

www.aquacoope.org/ecocuencas



Atelier "EcoCuencas" à Thessalonique



Des expériences de régions désertiques inspirent des solutions pour la crise hydrique dans l'Etat de São Paulo



La Rivière Piracicaba en crue - Etat de São Paulo

Les Bassins des Rivières Piracicaba, Capivari et Jundiá (Bassins PCJ), situés dans l'Etat de São Paulo, ont été les pionniers dans l'implantation au Brésil des outils du Système de Gestion des Ressources en Eau.

La structuration des politiques hydriques dans la région s'est concentrée sur la gestion de la pénurie dans une région subissant un grand stress hydrique.

Cependant, une nouvelle composante apparaît dans la gestion des ressources en eau au Brésil : la fréquence d'événements climatiques extrêmes.

Les Bassins PCJ, par exemple, sont passés d'un extrême à l'autre ces cinq dernières années.

En 2009, la région a souffert de fortes pluies, au-dessus des moyennes historiques, causant des crues et une mise en alerte des barrages, la limite de leur capacité étant atteinte.

Cette réalité est très différente de celle vécue en 2014 et 2015, où les précipitations sont restées en dessous des moyennes historiques et ont presque asséché les réservoirs. On estime que 60 % des sources de la région se sont tarées.

La sécheresse de 2014 a été considérée comme le pire événement extrême des dernières décennies.

La situation a éveillé l'intérêt pour les technologies utilisées dans des pays arides et désertiques.

En mars 2015, des représentants des services d'eau et les Maires des bassins PCJ, ont participé à une réunion technique, où la Mission Economique du Consulat d'Israël a présenté des entreprises de ce pays utilisant des technologies avancées en matière de gestion des ressources en eau.

Le Consortium PCJ a organisé, en octobre de la même année, une mission en Israël.

Les participants ont été informés des technologies les plus avancées sur le dessalement, la prévention des pertes dans les réseaux et la réutilisation des eaux usées épurées. La délégation a également participé à "WATEC".

La prochaine étape du partenariat entre le Consortium PCJ et Israël, portera sur l'organisation d'une nouvelle réunion

technique en 2016 avec les entreprises, sélectionnées par l'équipe du Consortium lors de "WATEC".

Le Consortium PCJ a pris contact avec ses partenaires du Réseau Brésilien des Organismes de Bassin et de "Seção Brasil" (groupe d'Organisations brésiliennes participant au Conseil Mondial de l'Eau) pour trouver des régions intéressées à développer une usine de dessalement pilote sur le littoral brésilien, avec l'appui de l'entreprise qui exploite l'Usine de Sorek en Israël.

Cette initiative vise à promouvoir le dessalement comme alternative dans la gestion de l'eau au Brésil et dans les régions côtières faisant face à un fort stress hydrique.

Les coûts de dessalement sont, actuellement, en moyenne de 0,50 US\$ par mètre cube d'eau traitée.

Murilo F. De Sant'Anna

Directeur Sensibilisation et Communication
Consortium Inter-municipal des Bassins
Piracicaba, Capivari et Jundiá (PCJ)
murilo@agua.org.br

www.agua.org.br



Coopération Triangulaire au Brésil

Le programme de coopération triangulaire entre **les Comités de Bassin de l'Etat du Rio Grande do Sul à l'extrême Sud du Brésil, le Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Consortium Inter-Municipal des Bassins Piracicaba, Capivari et Jundiá (PCJ) dans l'Etat de São Paulo**, a permis la réalisation de nombreuses activités en 2015.

Un document de référence comparant la situation actuelle de la gestion de l'eau dans les trois régions concernées a été élaboré en français et en portugais. Il sera mis à disposition du public sur Internet sous forme de fiches.

Des ateliers d'échanges ont permis aux Membres des Comités de Bassin du Rio Grande do Sul de réfléchir, à partir

de l'expérience de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, aux défis que constituent l'articulation entre différentes échelles de planification et l'organisation des acteurs en vue de garantir la mise en œuvre effective des actions planifiées.

Ils ont participé à une visite technique dans les Bassins PCJ et dans l'Etat de Rio de Janeiro, afin de connaître les expériences de mise en place d'Agences de Bassin brésiliennes et de dispositifs de redevances-aides dans ces deux contextes contrastés.

Cette première phase de coopération triangulaire s'est conclue en décembre 2015 par un Séminaire de travail sur la mise en place concrète d'Agences de Bassin au Rio Grande do Sul.

La région regroupant les affluents du Fleuve Uruguay s'est portée candidate pour une expérience pilote de création d'une Agence de Bassin dans cet Etat.

La présentation de données détaillées concernant les premières années de fonctionnement des Agences françaises, dans les années 1970, a fortement intéressé les acteurs brésiliens, confrontés à des questions similaires à

celles que se posaient les pionniers du système français de gestion de l'eau par bassin versant, il y a maintenant cinquante ans.

Suite à ces résultats positifs, une nouvelle phase du programme de coopération triangulaire vient de démarrer. La comparaison des expériences de mise en place d'Agences de Bassin dans différents Etats du Brésil et dans le Bassin Loire-Bretagne sera approfondie.



Visite technique à la coopérative de riziculteurs du barrage São Marcos



Amérique Latine

Colombie



Bilan et perspectives en matière de GIRE



Le Lac Tota - Région de Corpoboyaca

Avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne**, un programme de coopération avec le Gouvernement Colombien (2013 - 2015) a permis d'approfondir 3 grands axes de travail :

❶ **l'appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale de Gestion Intégrée de la Ressource Hydrique (PNGIRH)** et à l'élaboration du premier Plan Stratégique du Bassin du Fleuve Magdalena, le plus important du pays.

Il a aussi contribué à l'organisation d'un "**Conseil Régional Environnemental**" à l'échelle du macro-bassin. Des outils financiers ont également été étudiés pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de la PNGIRH ;

❷ **la consolidation du Système National d'Information de l'Eau**, dont l'Institut d'Hydrologie, Météorologie et Etudes Environnementales (IDEAM) est l'un des principaux responsables techniques. Le programme a mis en lumière l'importance de l'interopérabilité des

bases de données, de la création d'un langage commun à tous les producteurs de données ;

❸ **la lutte contre la pollution** et plus particulièrement la consolidation/mise à jour des Décrets sur la taxe d'usage de l'eau et d'assainissement et l'organisation du contrôle de la pollution industrielle, thèmes respectivement développés avec le Ministère de l'Environnement et l'Autorité Environnementale Régionale, la CAR de Cundinamarca.

Les nombreuses sessions de travail ont amené à des présentations techniques sur les outils de GIRE en cohérence avec le contexte colombien, à des formations, à la production de documents de référence appuyant les orientations proposées. Ces sessions ont impliqué près de 140 fonctionnaires de 17 Organismes colombiens.

Lors du bilan réalisé en mars 2015, le Vice-Ministre de l'Environnement a manifesté son intérêt pour une poursuite de ce projet de coopération, dans le contexte bien particulier d'une perspective d'intégration de la Colombie à l'OCDE.

Mauricio Bayona

Direction de la Ressource Hydrique
Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable (MADS)
maubayona@yahoo.com

www.minambiente.gov.co



Pérou - Autorité Nationale de l'Eau



Incitations économiques pour l'usage de l'eau

L'**Autorité Nationale de l'Eau (ANA)** a développé ces dernières années une politique ambitieuse de gestion par bassin hydrographique, accompagnée fin 2012 d'une nouvelle méthode de calcul des redevances pour l'usage de l'eau et le rejet d'eaux usées.

Dans le cadre d'un projet financé par la Banque Mondiale, puis par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, l'Office International de l'Eau, Secrétariat du RIOB, est intervenu pour conseiller l'ANA dans la mise en place de ces mécanismes financiers.

Ainsi, des éléments pragmatiques ont été proposés pour la mise en œuvre des principes "usager-payeur" et "pollueur-payeur".

Comment calculer les redevances ("rétribution économique") ? Quelle base économique pour les justifier auprès des futurs contribuables ?

Les montants collectés au niveau national ont ainsi augmenté de plus de 100 % entre 2012 et 2014.

La méthode de calcul des redevances reste toutefois perfectible et mérite d'être étendue à un panel plus important d'usages.

Surtout, des ajustements sont maintenant nécessaires pour répondre aux questions suivantes : Quelle destination pour les sommes collectées ?

Selon quels circuits financiers et quels critères d'éligibilité ?

C'est pourquoi, en 2016, le projet se poursuivra avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour répondre à ces nouvelles interrogations.

www.ana.gob.pe

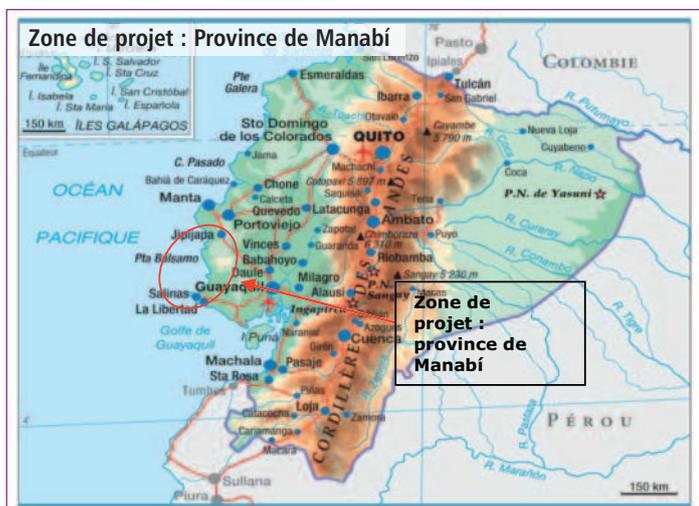


Amérique Latine

Equateur - "SENAGUA"



District Hydrographique Pilote de Manabí



La récente Constitution consacre "le droit à l'eau pour tous" où l'eau constitue un patrimoine national stratégique, d'usage public, inaliénable, imprescriptible, insaisissable et essentiel pour la vie.

Elle institue également une "Autorité unique de l'eau" pour la planification et la gestion des ressources hydriques :

le **Secrétariat National de l'Eau (SENAGUA)** est ainsi chargé de la mise en place des politiques de gestion intégrée de l'eau.

La nouvelle Loi sur l'Eau, promulguée le 6 août 2014, **structure le territoire en 9 Districts Hydrographiques et prévoit la création de Conseils de Bassins.**

Chaque district est piloté par une division déconcentrée du "SENAGUA".

A l'occasion des Journées franco-équatoriennes de l'eau, en octobre 2014, l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG)** et l'OIEau, Secrétaire du RIOB, ont signé avec le **SENAGUA** un accord de coopération visant :

- la mise en place d'un Conseil de Bassin-Pilote et l'organisation d'un Secrétariat Technique Interministériel de ce Conseil de Bassin ;
- un appui méthodologique pour l'élaboration du Plan de Gestion du Bassin ;
- un examen participatif des mécanismes de financement du programme ;
- l'élaboration du Système d'Information sur l'Eau et de gestion des données.

Les missions, déjà réalisées dans ce cadre, ont permis :

- un travail interactif avec les partenaires du "Système National Stratégique de l'Eau", afin de faciliter les échanges de données ;
- des propositions en matière de formation des acteurs, d'élargissement du cercle de concertation, d'organisation de commissions et groupes de travail.

La forte volonté politique et le soutien populaire sont des atouts majeurs pour le pays et faciliteront l'atteinte des objectifs de cette coopération.



L'Equateur investit un milliard de dollars US dans des projets de gestion des ressources en eau

Le pays doit se préparer à faire face à la possible arrivée du phénomène d'El Niño. Grâce à des Mégaprojets hydrauliques réalisés par la **Compagnie Publique de l'Eau (EPA - EP)**, le pays est déjà prêt à diminuer les effets des crues des Rivières Cañar, Naranjal, Bulubulu et de la Grande Rivière à Chone dans la Province de Manabí.

Le projet "Ecrêtement des crues de la Cañar" a été inauguré à la fin de 2015 et protégera 41.000 hectares dans les Provinces de Guayas et de Cañar pendant l'hiver, au bénéfice de 61.000 habitants.

De même, le projet "Ecrêtement des crues de la Naranjal" sera mis en œuvre pour protéger environ 44.000 hectares habituellement inondés dans la Province de Guayas. Environ 81.000 habitants profiteront de cet ouvrage.

Le 21 avril 2014, le Président de la République, Rafael Correa Delgado, a inauguré le Système de Contrôle des Inondations Bulubulu. Pendant sa construction, cet ouvrage a déjà pu diminuer les effets de six inondations qui auraient affecté 41.000 hectares.

Ces trois mégastructures hydrauliques avaient été planifiées il y a plus de 20 ans par les Administrations précédentes : aujourd'hui, le Gouvernement National les met en œuvre pour qu'elles puissent fonctionner en hiver avec le Système du Bassin Aval de la Rivière Guayas et protéger un total de 284.000 hectares, au profit de 655.000 habitants.

Enfin, dans la Province de Manabí, l'ouvrage à buts multiples de Chone, qui contrôle les inondations dans ce canton, régule la Grande Rivière et l'attribution d'eau pour l'irrigation de 2.250 hectares.

Pendant sa construction, il a déjà permis d'éviter huit inondations pendant l'hiver 2014 - 2015.

La construction de l'ouvrage à buts multiples de Chone a mis fin à plus de 35 années d'angoisse pour les 125.000 habitants, qui ne souffriront plus des crues de la Grande Rivière.

Le Gouvernement National, par le biais du Secrétariat de l'Eau, a investi environ 1,1 milliard de dollars US dans ces

projets de gestion des ressources en eau, qui serviront à contrôler les inondations en hiver et à prévenir les sécheresses en été.

Bertha Andrade
SENAGUA
bertha.andrade@senagua.gob.ec

www.agua.gob.ec



Amérique Latine

Mexique - CONAGUA

CONAGUA
comisión nacional del agua



RESERVEZ LES DATES

10^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU RÉSEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN

1-4 juin 2016
Mérida, Yucatan. Mexique



Chichen Itza, Yucatan »»

C'est l'un des principaux sites archéologiques de la Péninsule du Yucatan. Vestige important et de renommée mondiale de la civilisation Maya, la zone archéologique de Chichen Itza est inscrite au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO depuis 1988.

Les inscriptions sont ouvertes sur :
www.riob.org/inscription/riob-2016.php
Contact : ag2016.riob@riob.org

MÉXICO
GOBIERNO DE LA REPÚBLICA



SRE
SECRETARÍA DE
RELACIONES EXTERIORES

SEMARNAT
SECRETARÍA DE
MEDIO AMBIENTE
Y RECURSOS NATURALES

CONAGUA
COMISIÓN NACIONAL DEL AGUA



"MEXICO+20" : le Mexique reçoit

la 10^{ème} Assemblée Générale du RIOB

20 ans après la 1^{ère} Assemblée Générale Mondiale, qui s'était tenue à Morelia, Michoacan, en mars 1996, le Mexique ouvrira ses portes aux Membres du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) pour la 10^{ème} édition de l'Assemblée Générale Mondiale qui se tiendra dans la Ville de Mérida, au Yucatan, du 1^{er} au 4 juin 2016.

Située à l'extrémité Sud-Est du Mexique, Mérida se caractérise par son hospitalité, c'est l'une des principales villes de la Péninsule du Yucatan, riche d'un exceptionnel patrimoine historique, archéologique et naturel.

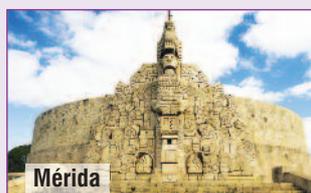
Cette Assemblée se tiendra à l'invitation du Secrétariat National à l'Environnement et aux Ressources Naturelles (SEMARNAT), de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA) et du Réseau des Organismes de Bassin d'Amérique du Nord (ROBAN).

Bienvenue à Mérida !

Pamela Alejandra Rojas Hernández
CONAGUA

pamela.rojas@conagua.gob.mx

www.riob.org



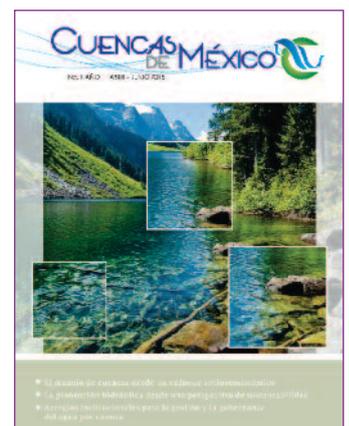
Mérida

Magazine "Cuencas de México"

"Cuencas de México" est un projet éditorial promu par le développement des Conseils de Bassin de la Région du Golfe Centre A.C. (Consejos de Cuenca de la Región del Golfo Centro A.C.), en collaboration avec la Coordination Générale des Services d'Urgences et des Conseils de Bassin et la Direction des Conseils de Bassin de la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA).

Cette nouvelle revue nationale a pour but de faire connaître des analyses sur le thème de la gestion durable des bassins et des ressources naturelles, avec une approche intégrée, qui permet au lecteur de connaître les différents projets en cours et les solutions proposées.

Cette publication est un espace de discussion libre et ouvert à tous les points de vue, où l'on peut exposer des idées et des propositions pour améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et les processus sociaux dans les bassins.





Le projet du Système Cutzamala a reçu le prix "Popular Choice Award"

La Semaine Annuelle de l'Eau de la Banque Mondiale s'est tenue à Washington D.C., USA.

Après une exposition de plus de trente projets au niveau mondial, le Projet du Système Cutzamala a été choisi comme étant le projet "star" des pratiques de l'eau dans le Monde.

Junaid Ahmad, Directeur de l'Eau de la Banque Mondiale, a remis le prix "Popular Choice Award" en présence de plus de 400 fonctionnaires de la Banque et d'autres Organismes internationaux.

Ce prix est accordé par un jury spécialisé, qui sélectionne les projets tendant à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire et les Objectifs de Développement Durable.

Le système Cutzamala est un projet complexe de transfert entre bassins pour approvisionner en eau, depuis la Rivière Cutzamala, la Zone Métropolitaine de la Ville de Mexico (ZMVM) et la Zone Métropolitaine de la Vallée de Toluca.

La Banque Mondiale, avec la participation et l'appui de l'Institut d'Ingénierie de l'Université Nationale Autonome du Mexique (II-UNAM) et de l'Institut Mexicain de Technologie de l'Eau (IMTA), a effectué quatre missions d'évaluation du projet.

Pamela Alejandra Rojas Hernández
Commission Nationale de l'Eau
pamela.rojas@conagua.gob.mx

www.conagua.gob.mx



Le système Cutzamala

Création du "Centre de l'Eau" pour l'Amérique Latine et les Caraïbes



L'élaboration des meilleurs outils pour la prise de décisions, qui combinent l'utilisation des technologies de pointe avec la diffusion de capacités, est stratégique pour la mise en œuvre efficace de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Le Centre de l'Eau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes de l'Institut Technologique de Monterrey a développé, depuis sa création en novembre 2008, des recherches appliquées, des formations, des collectes et diffusions d'informations à l'appui de la gestion intégrée de l'eau dans la région.

Grâce aux financements de la Banque Interaméricaine de Développement, de la Fondation FEMSA et de l'ITESM, un nouveau Centre pour la Prise de Décisions dans la Gestion de l'Eau est en cours d'installation, visant à intégrer la participation des parties prenantes avec l'appui de systèmes de modélisation et de méthodes de décision participative appropriée.

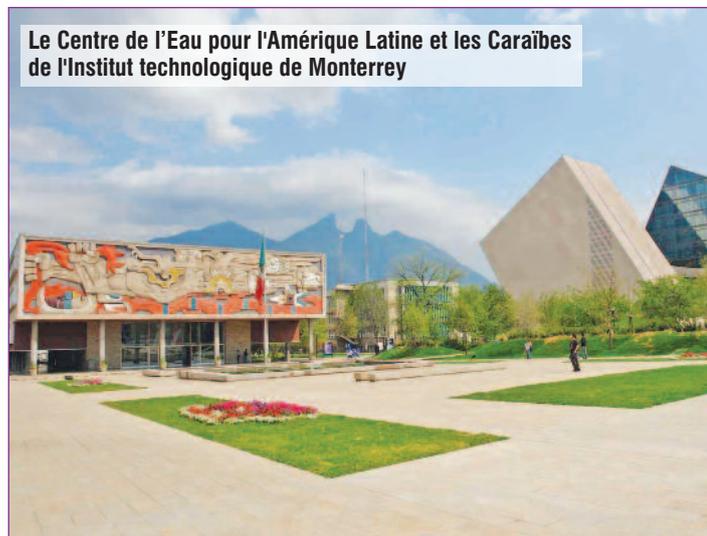
Le projet comprend la relance du réseau "LatinAqua" et la mise en œuvre de deux initiatives pilotes.

Ce Centre deviendra un espace de développement des capacités sociales et techniques nécessaires pour la planification, l'opération et la gestion des bassins hydrographiques et des aquifères dans la région.

Dr. Jürgen Malknecht

Centre de l'Eau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
jurgen@itesm.mx

www.centrodelagua.org



Le Centre de l'Eau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes de l'Institut technologique de Monterrey

www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1,500 Million de visiteurs en 2015



Evaluation du projet de suivi sédimentologique

La dynamique sédimentaire est un processus essentiel de l'équilibre des cours d'eau, et donc un enjeu fondamental dans la gestion d'un fleuve comme le Mékong.

Un programme de mesure des débits et des transports solides ("Discharge and Sediment Monitoring Project") a été financé par le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**.

Ce projet a fait l'objet d'un financement de 800 000 € pour une durée de 3 ans (2012 à 2014) et s'est inséré plus généralement dans le programme

"Information and Knowledge Management" de la **Commission du Mékong (MRC)**, également soutenu par d'autres partenaires.

La "MRC" a fait appel à deux experts de l'**OIEau**, Secrétaire du **RIOB** et d'**IRSTEA** pour en évaluer les résultats.

Cette évaluation s'est réalisée sur la base des nombreux rapports issus du projet et fournis par la "MRC" et d'une visite aux principaux acteurs du programme : centres de la "MRC" à Vientiane, Phnom Penh, Ho-Chi-Minh Ville et au WWF.

L'évaluation a montré que ce programme a beaucoup apporté en termes de formation des équipes de terrain et de qualité des mesures réalisées, même s'il apparaît que certaines agences nationales manquent encore de moyens.

www.mrcmekong.org



Cambodge

Le Projet Pilote du Bassin du Stung Sen

La deuxième phase de ce projet vise à améliorer la Gouvernance des Ressources en Eau dans le Bassin du Stung Sen, principal affluent du Lac Tonle Sap, avec le soutien des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Rhin-Meuse.

Les résultats de la première phase (2012-2014) ont été très encourageants et ont permis à l'Administration Cambodgienne, et notamment à l'**Autorité du Tonle Sap (ATS)** et au Ministère des Ressources en Eau et de la Météorologie (MOWRAM), de faire de grands progrès dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin.

Au niveau national, le Décret détaillant les procédures pour la planification et la mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources en eau par bassin versant a été approuvé par le Conseil des Ministres en juillet 2015, et donne notamment un cadre pour la mise en place officielle des Comités de Bassin.

Au niveau du Bassin-Pilote du Stung Sen, la formation des représentants locaux sélectionnés pour faire partie du **Comité de Bassin**, ainsi que de l'équipe de l'ATS et du "MOWRAM", se poursuit sur les étapes des processus de planification :

- **définition des objectifs du Plan de Gestion de Bassin ;**
- **établissement du premier Programme de Mesures ;**
- **estimation des coûts et des sources de financement ;**
- **articulation entre les différents niveaux de planification : local, district hydrographique et national ;**
- **rôle des différents acteurs.**

Des visites de terrain sont également organisées avec ces représentants locaux de l'ensemble du bassin pour les sensibiliser sur les différents problèmes rencontrés en milieu urbain et rural.

La finalisation du processus de planification permettra d'aboutir fin 2016 à la première version du **Plan de Gestion du Bassin du Stung Sen** et du Programme de Mesures à mettre en œuvre.

La première phase du projet ayant permis de collecter un grand nombre de données et d'identifier diverses sources d'informations régulièrement mises à jour par les services parte-

naires, l'ATS souhaite à présent développer ses capacités internes pour gérer et valoriser au mieux les données, afin de produire les informations de synthèse nécessaires aux prises de décision et à l'information du public.

Ainsi, le développement de nouvelles couches du Système d'Information Géographique et l'intégration des données existantes dans des bases de données sont en cours, ce qui permet d'ores et déjà de :

- faciliter les analyses statistiques et la visualisation des données hydrologiques en ligne ;
- développer des analyses comparatives de données fournies par les images radar avec les données de terrain ;
- étudier les possibilités d'analyses par sous bassins.

Puy Lim

Autorité du Tonle Sap
Ministère des Ressources en Eau
et de la Météorologie
Puy.Lim@ensat.fr

www.tonlesap.gov.kh



Affluent du Stung Chinit à sec

Laos



Transposition des résultats du Bassin-Pilote de la Nam Ngum

La phase 2 du projet de gestion intégrée du Bassin-Pilote de la Nam Ngum, s'est achevée en octobre 2015.

Cette phase 2 a consisté, avec l'appui des Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Rhin-Meuse, à la préparation d'un guide capitalisant l'information sur les outils et méthodes acquis au cours du projet et leur application au contexte laotien.

Ce guide est composé de 9 "fiches-action", qui visent à la mise en œuvre concrète de la Stratégie Nationale pour la Gestion des Ressources en Eau (2012-2020).

Les missions techniques organisées en 2015 ont permis d'approfondir les fiches-action liées à 3 grands axes stratégiques pour la suite du projet :

- définition du cadre organisationnel pour l'élaboration d'une stratégie par bassin ;
- développement d'un Système d'Information sur l'Eau opérationnel ;
- organisation de la gestion des données pour alimenter l'Etat des Lieux des bassins.

Ces axes ont été discutés par un panel d'acteurs nationaux et régionaux au cours de séminaires organisés en mars et septembre 2015 à Vientiane.

La 3^{ème} phase du projet (2016-2017) a pour objectif la poursuite de l'appui aux Autorités Laotiennes pour l'extrapolation à l'ensemble du pays des mécanismes de gestion par bassin testés avec succès dans le Bassin-Pilote de la Nam Ngum.



Atelier sur la gestion des connaissances pour la planification des bassins hydrographiques - 13 mars 2015 - Vientiane

La présence d'un Volontaire International en Entreprise basé à Vientiane (2016), puis à Phnom Penh (2017), permettra d'assurer une continuité des actions grâce à un suivi permanent et direct du projet auprès des bénéficiaires locaux et nationaux.

Chanthanet Boualapha
Ministère des Ressources Naturelles
et de l'Environnement
chanthanet@gmail.com

www.monre.gov.la



Vietnam



Vers la mise en œuvre de la nouvelle politique de l'eau

Le développement de la deuxième phase (2013-2015) du projet Dong Nai a permis la poursuite de la coopération avec les Autorités Vietnamiennes, initiée par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Cette phase 2 s'est centrée sur la formation des acteurs impliqués dans la gestion durable des ressources en eau et a permis d'appuyer les partenaires pour la construction de bases institutionnelles et juridiques solides pour le développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin au Vietnam.

Une circulaire traitant de la méthode de planification des ressources en eau a été élaborée par le "DWRM" (Department of Water Resources Management) du Ministère et par le "NAWAPI" (National Center for Water Resources Planning & Investigation).

Elle précise la nature de la planification par bassin et la stratégie de l'élaboration de plans sur 10 ans, révisés tous les cinq ans, conjointement avec le Plan Socio-Economique du Ministère de la Planification et de l'Investissement.

Le nouveau contexte législatif prévoit la préparation de Plans de Gestion par Bassin à l'échelle des 3 grandes Régions du Vietnam Nord, Centre et Sud.

Onze Plans de Bassins prioritaires devront être développés d'ici 2020, dont celui du Dong Nai.

Ce mouvement doit s'accompagner du renforcement et de la structuration d'équipes régionales pour la gestion des ressources en eau. Ces équipes bénéficient d'un personnel rajeuni de bon niveau.

Une session de formation "Planification des Ressources en Eau : Procédés et Pratiques" a été organisée à leur attention en octobre 2015 à Hanoï dans le cadre de la manifestation VACI (Vietnam Water Cooperation Initiative).

A l'issue de cette formation de deux jours, les 60 participants se sont vu remettre un certificat de formation attestant l'acquisition de compétences spécifiques pour la planification des ressources en eau.

M. Le Huu Thuan
Directeur General Adjoint
Département de la gestion des ressources en Eau
Ministère des Ressources Naturelles
et de l'Environnement
lhtuan57@yahoo.com.vn

www.monre.gov.vn



Session de formation





Coopération franco-chinoise dans le Bassin de la Hai

La Chine fait face à de nombreux défis en matière de gestion de l'eau.

Afin d'y faire face, le Gouvernement Chinois a développé de nombreuses coopérations internationales et, en particulier, un accord de coopération a été signé le 21 décembre 2009 entre le Ministère chinois des Ressources en Eau et le Ministère français chargé de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM).

Dans le cadre de cet accord, **le Bassin du Fleuve Hai, qui s'étend sur 318.000 km² et comprend les Municipalités de Pékin et Tianjin, a été retenu pour la réalisation d'un projet pilote** : il s'agit d'y tester l'application en Chine de certains mécanismes de gestion de bassin, de lutte contre la pollution des eaux et de protection des écosystèmes, mis en pratique en France et dans l'Union Européenne.

Les partenaires du projet sont, pour la partie Chinoise, le Ministère des Ressources en Eau, la Commission de Conservation des Eaux de la Rivière Hai, ainsi que les Bureaux des Eaux de la Municipalité de Tianjin et de la Province de Hebei, et, pour la partie française, le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), le Syndicat Interdépartemental



Copil Haihie - Mars 2016

pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), l'Institution Interdépartementale des Grands Lacs de Seine et l'OIEau, Secrétaire du RIOB, qui assure la coordination technique du projet.

La première phase (avril 2011 / mars 2012) a contribué à une compréhension mutuelle du fonctionnement des institutions de bassin et des procédures et moyens qu'elles mettent en œuvre en France et en Chine.

Le Sous-Bassin-Pilote de la Rivière Zhou

La deuxième phase du projet (octobre 2012 - décembre 2015) a porté principalement sur le Bassin de la Rivière Zhou : 2114 km², 1 million d'habitants et 80 % de l'approvisionnement en eau potable de la 5^{ème} ville la plus peuplée du pays, Tianjin.

Elle s'est déroulée en trois étapes :

- appui à la réalisation de l'Etat des Lieux du bassin,
- mise en place d'un Groupe de Coordination,
- appui à la réalisation d'un Plan de Gestion du Bassin et d'un Programme de Mesures.

Depuis octobre 2012, les missions d'experts français en Chine ont permis de présenter en détail un large éventail d'outils techniques et institutionnels utiles à la mise en place de la démarche. L'accent a aussi été mis sur le renforcement des capacités des partenaires chinois. Ceux-ci ont ainsi bénéficié de sessions de formation sur la Gestion de Bassin, sur l'ingénierie écologique et sur la surveillance de la qualité de l'eau, etc.

Enfin, des visites d'études, organisées en France, ont permis de montrer à la partie chinoise la réalité concrète de l'application des politiques de bassin, telles qu'appliquées avec succès dans toute l'Union Européenne.

Toutes les activités menées ont contribué à l'avancée rapide du projet : ainsi, l'Etat des Lieux et la caractérisation du Sous-Bassin de la Rivière Zhou ont été réalisés et présentés en septembre 2014 lors du Comité de Pilotage du projet.

Se basant sur les conclusions tirées de l'Etat des Lieux, l'année 2015 a permis l'élaboration d'un **Plan de Gestion et d'un Programme de Mesures** permettant de répondre aux grands enjeux du sous-bassin.

Ainsi, au terme de la phase II fin 2015, les partenaires chinois ont intégré l'ensemble des outils et procédures utiles pour parvenir à l'élaboration d'un véritable Plan de Gestion de Bassin.

Grâce au succès de cette coopération franco-chinoise, les partenaires des deux pays s'accordent pour continuer la coopération à partir de janvier 2016 pour une nouvelle période de trois ans.

Cet accord, placé sous le signe de l'adaptation et de la résilience au changement climatique, a été signé à Paris lors de **la journée thématique sur l'Eau du 2 décembre 2015 organisée pendant la COP21**, en présence des Ministres françaises de l'Environnement ainsi que de la Coopération Internationale.

Cette nouvelle phase prévoit une extension au Bassin de la Rivière Luan (45.000 km² - 13 millions d'habitants).

Ms. Kang Jie

Commission de Conservation des Eaux de la Rivière Hai

kangjie@hwcc.gov.cn

www.hwcc.gov.cn



Les signataires de l'accord Franco-Chinois à la COP21 © OIEau - C.Runel



Chine



La Plate-Forme Europe-Chine sur l'eau

Le projet "PIANO" (Policies, Innovation And Networks for enhancing Opportunities for China-Europe water cooperation) a remporté un appel à proposition du Programme-Cadre de Recherche Européen Horizon 2020 (2014-2020) visant la promotion de partenariats stratégiques de coopération pour la recherche et l'innovation entre l'Europe et le reste du Monde.

L'objectif est de développer des opportunités commerciales et de coopération en matière de recherche et d'innovation entre l'Europe et la Chine.

L'atelier de démarrage du projet s'est tenu le 9 avril 2015 à Bruxelles.

Les six volets du projet ont été présentés à cette occasion.

Les coordonnateurs de chacun de ces volets sont :

- l'Office International de l'Eau, Secrétaire du **RIOB**,
- Technical University of Denmark - DTU,
- University of Natural Resources and Life Sciences, Vienna - BOKU, pour 2 volets,
- Stockholm International Water Institute - SIWI,
- Institute for Environmental Protection and Research - ISPRA.

On compte, parmi les autres partenaires du projet, le bureau d'études Atkins, le Laboratoire National d'Ingénierie Civil (Portugal), l'European Water Association (EWA) et la Chambre de Commerce de l'Union Européenne en Chine.

Le premier volet vise le renforcement de la Plate-Forme Europe-Chine sur l'Eau (CEWP) en matière de Recherche et Innovation, en réalisant une cartographie et une analyse des réseaux d'acteurs, ainsi que des projets innovants et exemplaires existants.

L'animation et la visibilité du projet seront assurées en animant des réseaux sociaux et professionnels européens et chinois (Twitter, LinkedIn, Facebook, Weibo).

Des études de cas sur les technologies européennes innovantes du secteur de l'eau seront également présentées.

www.project-piano.net



Inde



Gestion intégrée des eaux urbaines dans les villes indiennes



Nettoyage de l'eutrophisation de la Rivière Panchganga

ICLEI-Asie du Sud met en œuvre un projet financé par la Commission Européenne, concernant la gestion intégrée des eaux urbaines dans les villes indiennes (AdoptUWM), en partenariat avec l'ICLEI-Europe et l'Association des Villes et Communes flamandes (VVSG), dans 2 Villes du Rajasthan (Kishangarh et Jaisalmer) et 2 Villes du Maharashtra (Ichalkaranji et Solapur).

Dans le cadre de ce projet, les interactions entre les villes et leurs bassins versants sont particulièrement étudiées, notamment la dépendance de la ville aux ressources en eau situées dans le bassin versant, ainsi que des impacts des rejets des eaux usées

urbaines sur les bassins et les utilisateurs en aval.

Les villes ont été sensibilisées à une approche de Gestion Intégrée des Eaux Urbaines (IUWM), au cycle de l'eau en milieu urbain, en tenant compte de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales.

Meesha Tandon

Directeur de la Gestion Durable
ICLEI - Local Governments for Sustainability - South Asia
meesha.tandon@iclei.org

southasia.iclei.org



Myanmar



Lancement d'une coopération institutionnelle

Une coopération au Myanmar démarre avec les Ministères de la Conservation de l'Environnement et de la Forêt (MOECFA) et des Transports (MOT) et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Il n'existe pas actuellement au Myanmar une Loi sur l'Eau à proprement parler, mais une Politique Nationale des Ressources en Eau a été promulguée en février 2014.

Le Ministère des Transports assure le Secrétariat du Comité National des Ressources en Eau.

Les expériences de gestion par bassin concernent principalement le Bassin

de l'Irrawady pour la navigabilité (MOT), et le Bassin du Lac Inlé pour la conservation environnementale (MOECFA).

Les échanges avec les 2 Ministères ont permis de confirmer la volonté de renforcer la Politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, tout en expérimentant des outils de contrôle et d'incitation sur les usages, la mobilisation de financements ad hoc pour mener à bien le plan d'actions, ainsi que l'élaboration d'un véritable outil de suivi des politiques publiques et d'un système d'indicateurs/tableau de bord.



Pêcheur sur le Lac Inlé



Asie Centrale

Conférence internationale des Organismes de Bassin des pays de l'EOCAC

"Conservation de l'eau et efficacité de l'utilisation de l'eau"

21 mai 2015 - Minsk - Belarus

Les participants de la Conférence internationale "Conservation de l'eau et efficacité de l'utilisation de l'eau", à Minsk, le 21 mai 2015, dans le cadre du Réseau des Organismes de Gestion des Eaux (NWO) d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale (EOCAC), ont discuté des questions d'actualité suivantes :

- les défis croissants de la sécurité et de la pénurie d'eau ;
- l'application des hautes technologies dans tous les domaines de la régulation et de l'utilisation de l'eau ;
- les problèmes liés aux comptes de l'eau et de la qualité des services.

Les participants ont convenu que les principales causes de stress hydrique sont :

- ◆ une consommation d'eau de plus en plus forte, conséquence de la croissance démographique, du développement économique et du changement climatique ;
- ◆ un contrôle inadéquat sur les ressources en eau ;
- ◆ la faiblesse de la coordination des politiques entre les secteurs liés à l'eau, comme l'agriculture, l'énergie, l'environnement ;
- ◆ le manque de planification claire dans de nombreux pays.

Il n'y a pas de mécanisme clairement défini pour rechercher des compromis en cas de conflits d'intérêts entre usagers de l'eau : l'agriculture, la bonification des terres, le transport de l'eau, la pêche, l'hydroélectricité, ...

A tous les niveaux, même si les tarifs des services d'eau sont appliqués, il n'y a pas d'intérêt réel de la part des acteurs à l'utilisation de mécanismes basés sur l'économie pour la distribution et l'utilisation de l'eau.

Les participants ont estimé qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour lutter contre les facteurs provoquant le stress hydrique à travers une organisation commune des organismes de gestion des eaux et des usagers de l'eau.

Les solutions pour améliorer la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et en terre devraient être fondées sur l'utilisation raisonnable de l'eau par tous les usagers, grâce à des systèmes d'aide à la prise de décisions, des technologies de conservation de l'eau, la réduction des pertes en eau, la réutilisation des eaux usées dans l'agriculture et l'industrie, l'intensification de la production de cultures traditionnelles adaptées à la sécheresse.

Les participants ont fait mention de l'avancement des travaux du réseau en 2013-2014 sur les sujets suivants :

- ➔ les collectes d'informations et de publications scientifiques : www.eecca-water.net ;
- ➔ l'extension de la base de connaissances sur le Portail CAWater-Info : www.cawater-info.net ;
- ➔ la participation des Membres des NWO de l'EOCAC à des événements internationaux, comme le 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu en Corée le 12-17 Avril 2015.

Les participants ont souligné la nécessité de prendre des mesures pour une plus large participation des Organismes de Bassin dans les activités du Réseau.



Les participants à la Conférence

L'efficacité des Organismes de Bassin peut être fortement améliorée grâce à la participation du public.

Les participants ont jugé nécessaire d'intensifier l'activité du réseau par :

- 1 l'envoi régulier de messages sur des événements nationaux en matière de gestion de l'eau et des informations sur les nouvelles publications, les logiciels, les méthodologies et les matériels de formation ;
- 2 le renforcement des centres nationaux du réseau afin de créer une plate-forme multipartite d'acteurs pour l'amélioration des secteurs de l'eau nationaux ;
- 3 la création de liens étroits entre les Membres du Réseau et les décideurs du domaine de l'eau et de l'agriculture dans les pays de l'EOCAC ;
- 4 la coopération avec les points focaux nationaux des Réseaux et des Organisations internationales telles que le Global Water Partnership (GWP), la Commission Internationale de l'Irrigation et du Drainage (CIID) et autres ;

- 5 le soutien du Secrétariat Technique Permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) aux Organismes de gestion de l'eau de l'EOCAC ;

- 6 des jumelages avec des bassins européens pour l'exploration des possibilités d'adaptation des Directives européennes sur l'eau aux conditions et aux besoins de la région de l'EOCAC.

Les participants ont proposé d'organiser la Conférence du réseau en 2016 sur le thème "Les aspects culturels et éducatifs de la gestion de l'eau pour les pays de l'EOCAC".

Cette Conférence a été organisée avec succès du 9 au 11 février à Almaty en présence du Secrétaire Général Adjoint du RIOB.

Enfin, les participants ont remercié la CEE-ONU et le GWP CACENA pour le soutien et l'assistance fournie dans l'organisation de cette Conférence ainsi que le Gouvernement Russe pour son soutien de longue durée au réseau.

Iskander Beglov
EECCA-NBO Secretariat
iskander.beglov@gmail.com

www.eecca-water.net



Intervention du RIOB

Сеть водохозяйственных организаций стран Восточной Европы, Кавказа и Центральной Азии

Décennie internationale d'action "l'Eau source de Vie"

Conférence Internationale de bilan

9 - 11 juin 2015 - Douchanbé - Tadjikistan



M. Ban Ki-moon

L'initiative des Nations Unies d'une décennie sur "l'Eau, source de vie" visait à encourager les efforts pour assurer le respect des engagements internationaux pris dans le domaine de l'eau entre 2005 et 2015.

A l'initiative du Gouvernement du Tadjikistan, une Conférence Internationale s'est tenue à Douchanbé du 9 au 11 juin 2015 pour dresser le bilan de la contribution de la Décennie internationale pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et d'élaborer des recommandations pour de nouvelles mesures

à prendre après 2015 pour l'élaboration, puis à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) liés aux ressources en eau.

L'événement a rassemblé 1.500 participants de plus de 99 pays.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a rappelé que le bilan des OMD est en demi-teinte.

Les avancées considérables sur l'accès à l'eau saine, ont été bien plus modestes en matière d'assainissement adéquat, encore inaccessible pour 2,5 milliards de personnes.

Le Secrétaire Général a appelé les Etats de la région à coopérer pour la gestion des ressources transfrontalières d'Asie Centrale. Il a également exprimé son soutien à la proposition du Président du Tadjikistan, Emomali Rahmon, de lancer une nouvelle Décennie internationale d'action sur le thème "l'Eau pour le développement durable".

Le **RIOB** est intervenu pour promouvoir la gestion de bassin, l'échange de bonnes pratiques et la coopération transfrontalière.

Ainsi, à l'occasion de la table ronde sur "la coopération pour la gestion de l'eau : catalyseur pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement", le **RIOB** a appelé à la constitution d'Interfaces Science-Politique ainsi qu'au développement de Systèmes d'Information sur l'Eau à l'échelle des bassins, y compris transfrontaliers,

avec à l'esprit le souci de l'interopérabilité des données fournies par une myriade de producteurs.

A l'occasion de la session de haut niveau sur les perspectives régionales de mise en œuvre de la décennie "Eau, source de vie", le **RIOB** a salué le rôle positif joué par la Convention d'Helsinki sur l'Eau (CEE-ONU, 1992) et plus largement par les Organismes travaillant dans le Monde au renforcement des capacités dans le secteur de l'eau (UNWater Decade Programme on Capacity et le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau).

waterforlifeconf2015.org



Kyrgyzstan / Kazakhstan



Bassin transfrontalier du Chu

Le Consortium iMoMo ("Innovative Monitoring and Modelling"), collabore depuis 2014 à des actions financées par la Coopération Suisse (SDC) pour le renforcement de la production et de la gestion des données sur l'eau sur le Bassin du Chu en Asie Centrale.

Le projet en cours comprend 3 composantes principales :

- le monitoring et le traitement des données, au niveau des Associations d'Irrigateurs,
- la valorisation des données sur l'état de la ressource en eau et sur les prélèvements pour l'irrigation, produites par diverses Institutions de niveau national et local,

- la modélisation pour l'amélioration des prévisions de disponibilité en eau, basées sur l'analyse par télédétection de la couverture neigeuse.

Des actions spécifiques ont permis de passer à une situation où les partenaires et le public peuvent désormais consulter en ligne les données sur l'état des ressources en eau et des prélèvements, régulièrement mises à disposition par 5 Institutions nationales et locales des 2 pays, ceci au travers :

- de cartes dynamiques (web mapping) avec localisation des stations de mesures et accès aux schémas de visualisation des données,

- de schémas interactifs, facilement consultables sur tablette, notamment par les décideurs, avec calcul automatique de bilans ou analyses comparatives sur des points clés,
- de modules de téléchargement des jeux de données, réservés aux partenaires producteurs de données.

Un premier bulletin trimestriel, résumant l'état des ressources et des prélèvements pour la période avril - juin 2015, a été produit et validé au cours de la dernière réunion de la Commission transfrontalière du Chu / Talas, qui a félicité les partenaires du projet et remercié la SDC pour son soutien.



La rivière Chu



Asie Centrale

Tadjikistan



Voyage d'étude d'une délégation du Tadjikistan en Espagne et en France

En septembre 2015, une visite d'étude a été organisée en Espagne et en France pour une délégation du Tadjikistan et deux représentants de la **Banque Mondiale**.

La délégation a rencontré les administrations et les organismes clés chargés de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, de l'irrigation et des Systèmes d'Information sur l'Eau.

La visite a permis de présenter la mise en œuvre d'une gestion intégrée de bassin dans l'Union Européenne, ses bases juridiques et institutionnelles, la méthodologie appliquée pour élaborer des Plans de Gestion de Bassin, de donner un aperçu de la gestion des systèmes d'irrigation et du rôle des associations d'usagers de l'eau, ainsi que l'utilisation de mécanismes économiques pour assurer le financement.



FIIAPP
COOPERACIÓN ESPAÑOLA



Ouzbékistan



Programme pour l'atténuation des conséquences de la catastrophe de la Mer d'Aral (2015 - 2018)

Le Gouvernement de l'Ouzbékistan a adopté un programme global 2015-2018 pour l'atténuation des conséquences de la catastrophe de la Mer d'Aral, la réhabilitation et le développement socio-économique de la zone côtière de la Mer d'Aral (Pré-Aralie).

Le document a été élaboré par le Ministère de l'Economie, le Ministère des Relations Economiques Extérieures, des Investissements et du Commerce, et le Ministère des Finances de l'Ouzbékistan en coopération avec le Comité Exécutif du Fonds International pour la Sauvegarde de la Mer d'Aral et le Fonds de bienfaisance pour la Protection du Patrimoine génétique du Bassin de la Mer d'Aral.

Le Fonds International pour la Sauvegarde de la Mer d'Aral a été créé en 1993 par les Républiques d'Asie Centrale : l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et le Turkménistan, en vue de résoudre les problèmes environnementaux de la région. Le Fonds a adopté trois programmes pour le Bassin de la Mer d'Aral afin d'aider les pays riverains à assurer un développement durable, à améliorer la gestion des ressources en eau, et à protéger l'environnement naturel.

Des accords ont été conclus, lors de la conférence qui s'est tenue en Ouzbékistan en octobre 2014, sur la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux d'un montant de 3 milliards de \$ US pour atténuer les conséquences de la catastrophe de la Mer d'Aral.

Le programme prévoit des mesures pour améliorer le système de gestion, l'économie et l'utilisation rationnelle des ressources de la région.

433,69 millions de \$ US seront consacrés à la mise en œuvre de mesures pour la restauration et la conservation du patrimoine génétique et pour la santé de la population vivant dans les zones à risques écologiques.

Il est également prévu des mesures pour la création de nouveaux emplois et pour la fourniture de moyens de subsistance, afin d'élever le niveau et la qualité de la vie dans le Bassin de la Mer d'Aral, ainsi que pour la restauration des écosystèmes et de la biodiversité.

Le programme prévoit aussi la modernisation et l'amélioration des infrastructures pour stimuler le développement socio-économique dans les Régions du Karakalpakstan et du Khorezm.

Iskander Beglov

EECCA-NBO Secretariat

iskander.beglov@gmail.com

www.eecca-water.net



Vue satellite de la Mer d'Aral





Renforcement des capacités des professionnels de l'eau



Le Centre d'Information Scientifique de la Commission Inter-Etat pour la Coordination de l'Eau (SIC-ICWC) d'Asie Centrale a inclus le renforcement des capacités des professionnels de l'eau parmi ses priorités et il aide les pays de la région (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan) à mettre en place des programmes de formation et des séminaires pour les experts du secteur de l'eau aux différents niveaux hiérarchiques.

Ainsi, en 2014 - 2015, le SIC-ICWC a élaboré des programmes spéciaux de formation pour les professionnels de la gestion de l'eau du Ministère des Ressources en Eau et de l'Agriculture (MWA-MAWR) d'Ouzbékistan, sur la base de modules portant sur dix thèmes (eaux nationales, eaux transfrontalières, Gestion Intégrée des Ressources en Eau, la comptabilité de l'eau et les mesures, l'utilisation de l'eau dans l'agriculture, les associations de consommateurs d'eau, etc.).

Les formations réalisées en 3 modules ont porté sur :

- La gestion des ressources en eau et l'approche par bassin (9-26 février 2015) ;
- Le fonctionnement des systèmes d'irrigation et des ouvrages hydrauliques (16 mars - 1 avril, 2015) ;
- L'amélioration des périmètres irrigués (16 avril - 2 mai 2015).

Les Administrations Régionales de Gestion des Eaux (BWMA) du MWA-MAWR pouvaient choisir les thèmes intéressants parmi les formations offertes en fonction de l'auditoire ciblé et de la spécificité de leur région.

Les formations se sont déroulées sur 3 jours : 2 jours sur la partie théorique (conférences), le 3^{ème} jour étant consacré à la pratique.

Toutes les conférences ont été préparées et délivrées par des experts du SIC-ICWC d'Asie Centrale.

Au total, plus de 600 spécialistes ont été formés au cours de la session de formation de printemps 2015 et des experts d'environ 100 Organisations de Gestion de l'Eau (WMO) du MWA-MAWR d'Ouzbékistan ont participé, afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.

Le SIC-ICWC a reconduit ces sessions en automne.

Yu. Khai. Rysbekov

Centre d'Information Scientifique du ICWC d'Asie Centrale

yusuprysbekov@icwc-aral.uz

ic.icwc-aral.uz

10^{ème} Assemblée Générale Mondiale du RIOB Mérida - Mexique - 1^{er} - 4 juin 2016

"Pour une meilleure gestion des bassins dans le Monde"

► Mercredi 1^{er} juin 2016

14:00 Réunion des Réseaux Régionaux du RIOB
17:00 Réunion du Bureau Mondial de Liaison du RIOB
20:00 Cocktail de bienvenue

► Jeudi 2 juin 2016



CONAGUA
comisión nacional del agua

ARRIVÉE DES PARTICIPANTS - ENREGISTREMENT
PREMIÈRE JOURNÉE OFFICIELLE
09:30 Première session statutaire de l'Assemblée Générale du RIOB
11:00 Ouverture officielle des travaux
12:00 Présentation de la problématique et des institutions de l'eau du Mexique
14:30 Première table ronde thématique : Adaptation au changement climatique dans les bassins
16:45 Deuxième table ronde thématique : Mandat, composition, rôle et moyens des Conseils et Comités de Bassin
20:00 Diner Officiel

► Vendredi 3 juin 2016



CONAGUA
comisión nacional del agua

DEUXIÈME JOURNÉE OFFICIELLE
09:00 Troisième table ronde thématique : Gestion durable des bassins : planification et financements
11:00 Quatrième table ronde thématique : Participation des secteurs économiques et des citoyens
14:30 Forum des Organismes de Coopération Internationale
16:00 Deuxième session statutaire de l'Assemblée Générale du RIOB

► Samedi 4 juin 2016

● Déclaration de Mérida ● Résolutions finales
17:30 Clôture de l'Assemblée Générale
TROISIÈME JOURNÉE OFFICIELLE
08:30 Visite technique - Découverte du Yucatan



Pour participer, inscrivez-vous !

www.riob.org



21 - 24 octobre 2015 - Thessalonique - Grèce

La 13^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Thessalonique, en Grèce, du 21 au 24 octobre 2015, à l'invitation du Ministère Grec de la Reconstruction de la Production, de l'Environnement et de l'Energie et du Secrétariat Spécial pour l'Eau.

Elle a rassemblé 193 participants représentants des administrations nationales et des Organismes de Bassin, ainsi que d'Organisations internationales et régionales et d'ONG, venus de 32 Pays.

La conférence a permis de réaffirmer que la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle des bassins de lacs, de fleuves et d'aquifères est la voie incontournable pour assurer la préservation de cette ressource, faire face aux multiples pressions identifiées et s'adapter aux effets du changement climatique.

Les travaux de la conférence se sont organisés autour de quatre tables rondes :

① **les mesures d'adaptation des ressources en eau aux effets du changement climatique, la composante "eau" de la COP21 de Paris 2015 et la préparation des 2^{èmes} Plans de Gestion de Bassin (2016 - 2021) :**

La prise en compte des effets du changement climatique nécessite des efforts et des moyens supplémentaires pour que des mesures d'adaptation soient rapidement élaborées et appliquées au niveau des bassins nationaux et transfrontaliers.

Des actions ont déjà été introduites lors de la préparation des 2^{èmes} Plans de Gestion de Bassin et de leurs Programmes de Mesures (2016 - 2021).

Mais il est clair que, pour la préparation du 3^{ème} cycle (2022 - 2027) prévu par la DCE, il faudra que les mesures d'adaptation soient pensées en même temps que s'élaborent les Plans de Gestion de Bassin, de sorte qu'elles fassent partie intégrante de ceux-ci.

L'intégration avec les autres Directives de l'UE, notamment celles sur les Inondations et sur la Stratégie Marine, doit être totalement assurée au plus vite.

Des Mesures Naturelles de Rétention des Eaux doivent être introduites compte tenu des bénéfices qu'on peut en attendre pour l'adaptation.

Une approche multisectorielle est indispensable et une harmonisation plus forte doit être recherchée entre les Directives sur l'Eau et les politiques sectorielles de l'Union Européenne, notamment pour l'agriculture, l'énergie et les transports fluviaux.

Il faut aussi promouvoir et officialiser la signature, au plus haut niveau des Pays et Organisations représentés, du **"Pacte de Paris pour l'adaptation aux effets du changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères"**, lancé à

l'initiative du RIOB, à l'occasion de la COP21 2015 de Paris et de la journée officielle dédiée à "l'eau et le changement climatique" du 2 décembre.

Un bon nombre d'expériences d'adaptation au changement climatique ont été engagées : les plus significatives sont recensées dans la publication **"L'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontaliers : Leçons à retenir et bonnes pratiques"**, éditée par les Nations Unies (CEE-ONU) et le RIOB et désormais traduite en français et en anglais.

② **la Gouvernance de l'Eau dans les bassins transfrontaliers :**

Pour améliorer la gouvernance à l'échelle des bassins transfrontaliers, il faut renforcer **les Commissions Internationales des Districts Transfrontaliers**, qui ont un rôle déterminant dans la mise en œuvre des Directives de l'UE, et même au-delà des frontières de l'UE, et il faut aller vers une application effective des Conventions Internationales : la Convention sur l'Eau de 1992 et la Convention de 1997 des Nations Unies.

Des accords de coopération entre Pays riverains (UE ou voisinage de l'UE) doivent être conclus et les Commissions déjà établies doivent être des outils privilégiés pour mettre en place une gouvernance adaptée, fondée sur

une confiance mutuelle, une compréhension commune des problèmes du bassin et des données précises, accessibles et partagées, ainsi que sur une implication des acteurs de terrain de part et d'autre des frontières.

Les travaux conduits par le RIOB et l'UNESCO au sein de l'Initiative pour la Gouvernance de l'Eau de l'OCDE peuvent favoriser les progrès dans la gouvernance des bassins nationaux et transfrontaliers au sein de l'UE et au-delà, notamment dans les pays voisins de l'UE.

③ **le financement de la politique de l'eau et les analyses économiques :**

Le financement des Programmes de Mesures pour la mise en œuvre effective de la DCE et des Directives "filles" demeure une préoccupation pour les gestionnaires et conditionne l'atteinte des objectifs.

Les principes pollueur / payeur et utilisateur / payeur, ainsi que la nécessité de recouvrement des coûts, doivent guider la mise en place des systèmes de financement pluriannuels, stables et à la hauteur des besoins d'investissement et de fonctionnement dans les bassins.



193 participants venus de 32 Pays - © OIEau - C.Runel

"POUR FACILITER L'APPLICATION DES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUR L'EAU"

sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau



La Conférence "EURO-RIOB 2015" constitue une étape importante, non seulement en terme de bilan de l'application du premier cycle de Plan de Gestion de Bassin 2010 - 2015, mais aussi pour formuler des propositions afin d'améliorer la mise en œuvre de la DCE et des Directives associées et prendre mieux en compte la dimension du changement climatique au cours des prochains cycles, en particulier, d'ores et déjà pour la période 2016 - 2021.

Les 2^{ème} et 3^{ème} Plans de Gestion de Bassin doivent se fonder sur une analyse économique plus exhaustive des pressions sur les ressources en eau et d'une quantification adéquate des coûts et impacts des mesures nécessaires pour se conformer aux objectifs de la DCE.

Cela permettra de déterminer les combinaisons de mesures qui présentent le meilleur rapport coût / efficacité.

Dans ce but, des méthodologies claires et transparentes devraient être établies et la recherche économique renforcée, pour mieux connaître le coût de l'inaction, les coûts disproportionnés et disposer d'analyses des coûts et bénéfices fiables et comparables entre Etats-Membres.

Les participants ont souligné la nécessité d'agir au niveau européen et national pour **mettre en cohérence les objectifs environnementaux et les politiques sectorielles de l'UE**, en particulier pour l'agriculture et mieux assurer la synergie des financements disponibles.

Un effort doit être déployé pour que les financements disponibles au niveau européen et à d'autres niveaux trouvent une plus large utilisation dans le cadre des mesures relatives à la gestion des ressources en eau.

L'UE et les Etats-Membres doivent aussi maintenir un haut niveau d'appuis financiers solidaires avec les pays voisins au Sud et à l'Est de l'Union, pour favoriser l'amélioration de la gouvernance et la réalisation des investissements et actions indispensables, notamment dans les bassins partagés.

Il faut aussi soutenir le développement de financements solidaires pour l'accès à l'eau et à l'assainissement indispensables pour garantir la santé publique et éviter la dégradation de la qualité des eaux.

4 les processus locaux pour l'application des Directives, la participation des acteurs locaux et l'implication du public :

L'implication des acteurs et du public est cruciale pour améliorer la gestion des ressources en eau.

Leur participation dans les processus de décision à l'amont doit encore être développée pour une plus grande appropriation des mesures des Plans de Gestion de Bassin, ce qui suppose que leur accès aux résultats de la surveillance et aux connaissances sur l'eau doit être facilité.

Il est aussi indispensable de s'assurer de la participation active des maîtres d'ouvrage locaux, publics ou privés, dans les processus de mise en œuvre de la DCE, car ce sont principalement eux qui doivent réaliser les mesures préconisées.

Les participants à la Conférence ont recommandé que les Organismes de Bassin et les décideurs européens encouragent le développement des démarches territoriales qui fixent les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau à une échelle locale adaptée.

Des démarches territoriales transfrontalières peuvent aussi permettre d'assurer la cohérence des actions de part et d'autres des frontières dans un même bassin.

Le partage et l'harmonisation des informations, notamment les informations spatiales, doit dépasser le cadre du territoire de l'UE et concerner tous les pays riverains d'un même bassin transfrontalier, favorisant ainsi l'émergence d'une coordination dans le développement des Plans de Gestion des Bassins.

Tout en se réjouissant des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la DCE, comme présenté par **le Chef du Département Eau de la DG Environnement, M. Pavel Misiga**, lors de son intervention pendant la Cérémonie d'Ouverture de la Conférence, les Membres du Groupe "EURO-RIOB" considèrent que les efforts dans l'application des mesures doivent être accrus sensiblement pour que la totalité des Masses d'Eau atteignent le "Bon Etat" dans un délai raisonnable.

Le Groupe "EURO-RIOB" a remercié **Mme Daniela Radulescu** (Roumanie) pour l'efficacité de sa Présidence 2014 - 2015.

Le Professeur Jacques Ganoulis, Secrétaire Spécial pour l'Eau au Ministère de l'Environnement et de l'Energie de Grèce, a été élu Président du Groupe "EURO-RIOB" pour l'année à venir, jusqu'à la prochaine Conférence en octobre 2016.

Les deux prochaines réunions du Groupe "EURO-RIOB" se tiendront respectivement à Lourdes du 19 au 22 octobre 2016 et à Dublin, en 2017.



www.riob.org

4^{ème} Conférence Européenne sur l'Eau

23 - 24 mars 2015
Bruxelles - Belgique

La Direction Générale Environnement de la Commission Européenne a organisé à Bruxelles les 23 et 24 mars 2015 la 4^{ème} Conférence Européenne sur l'Eau.

En 2015, cet événement annuel avait pour thème le "Bilan du premier cycle de la DCE (2009-20015)".

Des représentants des Etats-Membres, des parties prenantes et de la Commission Européenne, soit environ 400 participants, ont ainsi débattu des sujets clés suivants :

- Les expériences tirées du premier Cycle de mise en œuvre de la DCE et la préparation des seconds Plans de Gestion des Bassins ;
- L'évaluation de la mise en œuvre des Programmes de Mesures ;
- Les expériences de mise en œuvre de la Directive sur les Inondations ;
- Le lien (Nexus) alimentation / eau / énergie / navigation ;
- Les opportunités pour soutenir la politique de l'eau sur la période de financement 2014-2020 ;
- Le rôle de la politique de l'eau dans le contexte de "Croissance Verte et Bleue".



Directive-Cadre sur l'Eau



Nouveau Mécanisme d'Evaluation par les Pairs : "Peer-Review Mechanism"



Le Consortium formé par l'Office International de l'Eau (France - partenaire leader), l'Institut National d'Hydrologie et de Gestion des Eaux (Roumanie) et le Secrétariat du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (Espagne), met en œuvre le Mécanisme d'Evaluation par des Pairs et assure le Secrétariat de celui-ci.

Ce projet répond aux observations recueillies lors du bilan, réalisé par la Commission Européenne, des premiers Plans de Gestion de Bassin (2009-2015) à travers l'Europe, qui a montré d'importantes différences entre les Etats-Membres de l'Union Européenne.

Afin de mieux partager l'expérience des praticiens chargés de la planification participative de la gestion des bassins versants dans leur propre pays, l'objectif du projet est de mettre en place un système simple, volontaire et ciblé pour permettre un apprentissage mutuel entre pairs sur la mise en œuvre de la DCE.

Suite au premier appel lancé début 2015, 16 Autorités Réceptrices (AR) de Districts Hydrographiques situés dans 11 Pays de l'UE (Danemark, Espagne, Estonie, Finlande,

France, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pologne, et Suède) ont exprimé leur intérêt pour avoir des réponses de leurs collègues d'autres Etats-Membres à certains problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de leurs Plans de Gestion de Bassin.

Les missions d'examen par les pairs ont commencé en août 2015 et auront lieu jusqu'au printemps 2016.

En parallèle, plus de 60 experts de 15 Etats-Membres se sont portés candidats jusqu'à présent pour réaliser des évaluations en envoyant au Secrétariat leur CV Europass et leur profil.

Pour rejoindre la communauté de soutien mutuel pour la mise en œuvre de la DCE, contactez-nous :

peer.review@oieau.fr

Consultez le site du projet :

www.aquacoope.org/peer.review

Eurostat

Améliorer les statistiques européennes sur l'eau

Eurostat, le service statistiques de la Commission Européenne, diffuse des statistiques sur l'eau qui sont collectées tous les deux ans auprès des Etats-Membres, dans un format commun et mises à disposition gratuitement sur son site Internet.

Cette collecte est effectuée par les Instituts statistiques nationaux des Etats-Membres.

Afin d'aider les statisticiens nationaux à mieux appréhender les concepts principaux du domaine de l'eau et les

règles d'agrégation des données pour avoir une statistique représentative, Eurostat leur propose des formations.

Dans ce cadre, 12 statisticiens de 8 nationalités, ont été reçus en formation du 24 au 26 juin 2015 en France, pour une meilleure appréhension des principaux concepts de l'assainissement.

Une visite de terrain a été organisée à la station d'épuration de Seine-Aval à l'invitation du SIAAP.

ec.europa.eu/eurostat



Les statisticiens, le représentant d'Eurostat et les formateurs



Mesures de Rétention Naturelle des Eaux

La "nature jardinée" au service de la gestion de l'eau

Suite au "Blueprint" publié en 2012 par la Commission Européenne, les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux (MRNE) ou "Natural Water Retention Measures - NWRM", se sont imposées comme des solutions d'éco-ingénierie, qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de résilience au changement climatique.

Que sont les MRNE ?

Les Mesures de Rétention Naturelle des Eaux sont des mesures s'appuyant sur les capacités des écosystèmes, qu'ils soient naturels ou artificiels, pour assurer une meilleure gestion de l'eau.

Caractérisées par leur "multifonctionnalité", elles peuvent procurer des bénéfices multiples : la réduction des risques liés aux inondations et aux sécheresses, l'amélioration de la qualité de l'eau, la recharge des aquifères et l'amélioration des habitats...

Une Plate-Forme Web de référence

Le projet, achevé en 2015, identifie les **53 mesures d'éco-ingénierie** recommandées et apporte des réponses sur leur mise en œuvre, leurs aspects économiques et leurs impacts biophysiques.

L'ensemble de la connaissance regroupée est disponible sur le site du projet,

qui est désormais la Plate-Forme de Référence Européenne dans ce domaine.

De nombreuses informations et illustrations techniques, à travers des études de cas et des synthèses, mais aussi des outils opérationnels pour les décideurs et les acteurs, sont proposés.

Traduit en 15 langues, un guide pratique, explicite la mise en œuvre des MRNE dans une démarche cohérente et coordonnée. Il met en avant les bénéfices multiples des mesures identifiées dans les quatre grands secteurs suivants : l'hydro-morphologie des cours d'eau, la gestion de la forêt, les pratiques agricoles et l'aménagement urbain.



Ce projet démontre la pertinence de l'éco-ingénierie dans la stratégie européenne déclinée dans de nombreuses Directives Européennes et propose une inflexion vers les "infrastructures vertes" dans les futures planifications locales ou territoriales.

www.nwrm.eu



Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)

Première stratégie d'adaptation au changement climatique

Créée en 1950, la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) dispose d'une longue expérience de la gestion des eaux transfrontalières.

Dans le contexte du changement climatique, la Conférence des Ministres du Rhin a demandé, en 2007, à la CIPR de réaliser une étude en profondeur de scénarios sur l'évolution du régime hydrologique du Rhin et une étude complémentaire sur la hausse

possible des températures des eaux de surface afin d'élaborer une stratégie d'adaptation en 2013.

La CIPR a publié, en juillet 2011, une étude internationale conjointe sur les effets directs du changement climatique sur le régime des eaux du Rhin.

Un groupe international d'experts a modélisé les conséquences du changement climatique sur la température de l'eau du Rhin.

Ces travaux ont permis d'élaborer des scénarios de débits à l'horizon 2050 et 2100.

Les 30 et 31 janvier 2013, la CIPR a organisé un atelier sur "Les impacts du changement climatique dans le Bassin du Rhin", avec la participation d'environ 80 experts.

Les impacts attendus du changement climatique ont été présentés, les approches possibles vers des solutions ont été discutées et les pierres angulaires d'une stratégie d'adaptation ont été identifiées.

Chacun des trois groupes de travail internationaux de la CIPR sur l'écologie, la qualité de l'eau et la quantité d'eau a évalué les effets potentiels du changement climatique dans son domaine respectif.

Le secrétariat de la CIPR a rédigé la première stratégie d'adaptation : ce projet de stratégie a été discuté par un groupe de travail multidisciplinaire et a été finalement adopté par la Commission à la fin de 2014.

Afin d'atténuer les impacts du changement climatique et de s'adapter à celui-ci, la CIPR va utiliser le Plan de Gestion du Bassin de 2015 et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation de 2015 pour le Bassin du Rhin, élaboré dans le cadre des Directives européennes sur l'Eau.

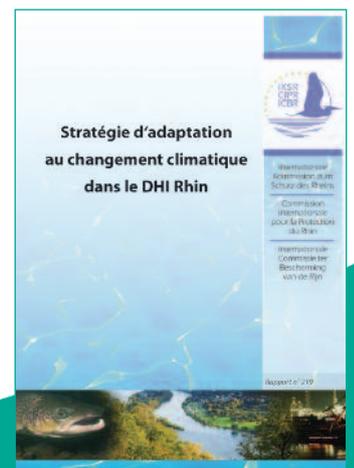
Adrian Schmid-Breton
Assistant scientifique - CIPR
adrian.schmid-breton@iksr.de



www.iksr.org



Crues devant le Secrétariat de la CIPR à Coblençe janvier 2011 (Source: CIPR, 2011)





LE "CONSORCI DEL TER"

La gestion du Fleuve Ter et des projets associés



Le "Consorti del Ter" est un Organisme public qui regroupe l'ensemble des 60 communes riveraines du fleuve et celles situées dans son bassin versant, depuis sa source dans les Pyrénées Orientales jusqu'à son embouchure en Méditerranée dans l'Ampurdan.

Le Consortium est chargé de la gestion, de la vulgarisation et de la conservation du patrimoine naturel et culturel, ainsi que de la dynamisation du territoire à travers la Route du Ter, un itinéraire de randonnée à bicyclette qui permet de parcourir 200 km le long du fleuve (www.rutadelter.cat).

Ces dernières années, le Consortium du Ter a participé à deux projets LIFE, qui ont permis de réhabiliter des habitats et de protéger des espèces sensibles, menacées ou en régression dans les espaces fluviaux.

Un de ces projets est le LIFE + Natura Riparia-Ter (www.liferipariater.com) a permis d'améliorer sensiblement les forêts du Baix Ter, dans quatre zones ayant une importante valeur écologique. Un important travail d'élimination des espèces envahissantes a été effectué, car celles-ci sont une menace pour les écosystèmes de climat méditerranéen et pour les rivières fortement régulées comme le Ter.

En outre, de nombreuses campagnes de sensibilisation du public à l'environnement ont été menées, impliquant des milliers d'étudiants, des riverains, des écoliers et le public en général.

La bonne gestion et le succès du projet ont abouti à sa reconnaissance par la Commission Européenne comme étant l'un des 14 projets LIFE les mieux réalisés dans toute l'Europe en 2014, récompensant ainsi les efforts de l'équipe technique, des partenaires et des institutions impliqués dans celui-ci.

D'autre part, le projet LIFE + Natura Potamo Faune a pour objectif la conservation de plusieurs espèces fluviales menacées, comme les tortues cistudes (*Emys orbicularis*), quelques invertébrés aquatiques (*Unio elongatulus*, *Austropotamobius pallipes*, *Vertigo* sp., etc.), élevées dans des centres de reproduction spécifiques, pour être ensuite relâchés dans leurs habitats naturels.

Enfin, le Consortium du Ter s'est occupé ces dernières années à réhabiliter le patrimoine culturel lié à l'espace fluvial, grâce à des financements sur fonds européens et la participation de fonds locaux ou régionaux. Ceci a permis de restaurer des moulins à eau, des ponts, des ateliers, etc., un patrimoine oublié au fil du temps.

L'ensemble des actions décidées pour la conservation du patrimoine naturel et culturel ont permis au Consortium du Ter de jouer un rôle d'Organisme de référence dans le Bassin du Ter et de devenir à son tour un important vecteur de dynamisation culturelle, naturelle, éducative et économique.

Ponç Felú

Directeur - Consorci del Ter
gerencia@consorcidelter.cat

www.consorcidelter.cat



France



"GEST'EAU"

Promouvoir la gestion durable des ressources en eau dans les sous-bassins



La France, en cohérence avec les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), élaborés au niveau des grands bassins, met en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et des Contrats de Milieux pour les rivières, les baies et les aquifères.

Partager les initiatives

Il est indispensable de favoriser le partage de connaissances entre les acteurs impliqués dans ces procédures territoriales de gestion intégrée de l'eau.

Le site Internet "Gest'Eau" a enregistré en 2015 plus d'1,3 millions de visites.

En 2015, ont été rédigées 182 fiches descriptives de SAGE et 269 fiches de Contrats de Milieu, 6.138 notices documentaires, 12 lettres d'information, 6 témoignages de professionnels impliqués dans ces démarches de gestion locale de l'eau.

La nouveauté : une rubrique "Partage d'expériences" réorganisée par grands enjeux, avec des ressources documentaires de référence et des actions concrètes rencontrées sur le territoire.

Renforcer les compétences des animateurs

Les besoins de formations et d'informations des animateurs de SAGE et de Contrats de Milieux ont également été identifiés.

www.gesteau.fr



Le "SANDRE"

Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau

Etablir un langage commun

Devant la multiplication des systèmes d'information utilisés et le besoin grandissant de données, le **SANDRE** a été créé dès 1992 pour simplifier les échanges de ces données entre les différents acteurs publics et privés. Il offre ainsi une interface d'échange unique et répond au besoin d'établir un langage commun entre les partenaires du monde de l'eau.

Par l'intermédiaire du SANDRE, de nombreux outils sont alors mis en place, permettant aux acteurs concernés de rendre leurs systèmes d'information interopérables : des dictionnaires et des scénarios d'échanges et de services Web, des données de références, un atlas cartographique, un catalogue de métadonnées, des audits de systèmes informatiques, des labels de conformité, etc.

Le SANDRE propose plus de 20.000 pages de spécifications techniques.

Il établit plus de 15.000 conformités de fichiers par an et plus de 30.000 interventions (taxons, substances, ...). Son site Internet accueille plus de 817.000 visiteurs par an.

L'OIEau, Secrétaire du RIOB, assure le Secrétariat Technique du SANDRE depuis sa création en 1992 et aujourd'hui avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

S'adapter aux besoins des acteurs

L'édition de standards pour l'échange de données informatiques entre ordinateurs est une priorité. A la suite d'un "hackathon" en 2014, les utilisateurs du Système d'Information sur l'Eau ont fait notamment remonter le besoin de disposer de plus de standards **SANDRE** adaptés aux outils bureautiques.

C'est pourquoi, en 2015, de nombreux scénarios d'échange dit simplifiés ont été spécifiés, portant notamment sur les référentiels administratifs, des obstacles à l'écoulement, des ouvrages de dépollution, d'hydrogéologie, des tronçons de vigilance crue...

Dans le même objectif de faciliter l'utilisation du **SANDRE**, un nouveau moteur de recherche a été intégré au site Web SANDRE.

Il permet à ses utilisateurs d'effectuer des recherches plus approfondies dans les contenus des référentiels **SANDRE**.

Parallèlement, les fiches descriptives des référentiels des paramètres et des appellations de taxons ont été rendues plus attractives, en y ajoutant de nombreuses images.

Des tutoriels vidéos accessibles librement sur le site Web SANDRE ont été conçus pour montrer l'utilisation des référentiels **SANDRE** dans différentes situations.



Le sous-groupe de travail "hydrologie"

S'élargir aux autres domaines

Le Secrétariat Technique du **SANDRE** intervient notamment pour :

↳ INSPIRE

Dans le cadre de la Directive Européenne INSPIRE, où il est Membre contributeur pour la rédaction des spécifications sur l'échange de données sur l'eau.

Le rapprochement des modèles **SANDRE** à ceux d'**INSPIRE** est actualisé sur le site **SANDRE**.

Les nouveaux dictionnaires de données **SANDRE** relatifs au référentiel administratif et aux tronçons de vigilance crue sont désormais compatibles avec cette Directive Européenne.

Le résultat de ce rapprochement **SANDRE / INSPIRE** se matérialise par un nouveau produit SANDRE : il s'agit d'un document de spécification intitulé scénario de transformation **SANDRE** -> **INSPIRE**.

↳ Interopérabilité

Le sous groupe international "hydrologie" de l'**Open Geospatial Consortium (OGC)** s'intéresse à décrire et partager les données géographiques relatives à l'hydrologie. Il produit des normes "OGC" qui sont utilisées pour la diffusion des référentiels **SANDRE**.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un "Web des données", un catalogue des ressources **SANDRE** a été mis en place. Comme un code barre d'un produit, chaque ressource **SANDRE** est identifiée par une URI (Uniform Resource Identifier) et accessible par l'adresse id.eaufrance.fr. Dans la suite logique, l'OIEau a fait évoluer son Master Data Management (MDM) pour administrer et diffuser les référentiels **SANDRE** selon ce nouveau modèle sémantique. Très prochainement, c'est tout le Web qui pourra se lier aux référentiels **SANDRE** de manière quasi automatique.

www.sandre.eaufrance.fr



Des Projets Européens innovants

L'OIEau, Secrétaire du **RIOB**, a poursuivi en 2015 ses actions de transferts des résultats de la recherche vers les décideurs politiques dans le cadre du programme "Science Policy Interface (SPI)" de la Commission Européenne.

L'expérience développée avec la **Ville de Dublin** a permis de formaliser la méthode pour en tester l'efficacité à l'échelle des bassins Européens.

Des nouveaux projets européens lancés en 2015, démarreront au premier semestre 2016 : "Afri-alliance" (eau et changement climatique en Europe

et Afrique), "Incover" (réutilisation des eaux usées) et "Energy Water" (efficacité énergétique des traitements d'eau de process industriels).

Chercheurs, décideurs des politiques publiques et gestionnaires de la ressource en eau et des milieux aquatiques doivent mieux

travailler ensemble pour une meilleure gestion de l'eau en Europe !

ec.europa.eu/environment





Bassin de la Loire

Réalisation d'un tableau de bord 2014 Recherche-Développement-Innovation relatif à la gestion intégrée du Bassin de la Loire et ses affluents

Le "tableau de bord 2014 Recherche-Développement-Innovation (RDI), relatif à la gestion intégrée du Bassin de la Loire et ses affluents", a été réalisé par l'OIEau, Secrétaire du **RIOB**, pour le compte de l'**Etablissement Public Loire**.

Il offre une analyse de l'état de la RDI sur le fleuve et ses affluents.

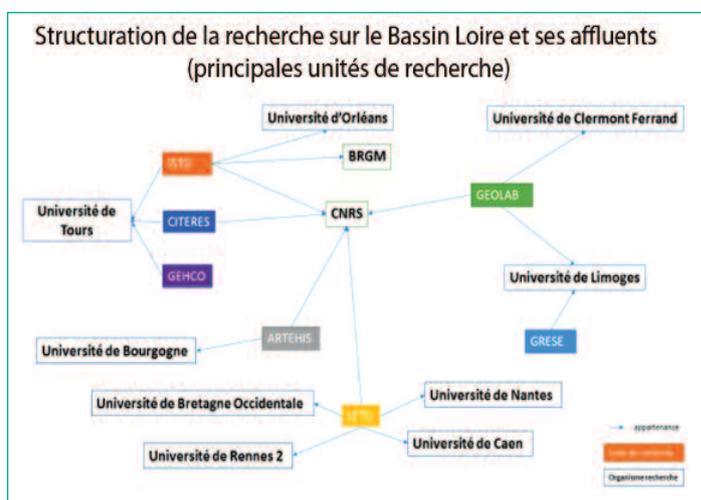
L'étude s'est intéressée à la structuration de la recherche, notamment à travers ses acteurs et son financement.



Des indicateurs de capacité de la recherche, croisés avec des indicateurs d'analyse bibliométrique, ont permis de montrer l'importance des financements européens (Feder) et de bassin (EP Loire et Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Les acteurs principaux de la recherche sont localisés dans le Bassin Loire (Université François Rabelais de Tours, Université d'Orléans, Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, Université de Bourgogne).

www.eptb-loire.fr



Agence de l'Eau Adour-Garonne

Audit et évaluation de la Charte Qualité pour la pose des canalisations d'assainissement

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne procède à l'évaluation de la mise en œuvre de sa Charte de Qualité pour la pose des canalisations d'assainissement.

Les audits de travaux, réalisés dans un format élaboré par l'OIEau, Secrétaire du **RIOB**, sont analysés pour évaluer l'application de la Charte Qualité déployée sur le territoire de l'Agence.

Phase par phase, de la décision d'opération à la réception des travaux en passant par la conception et le suivi de ces derniers, l'analyse des audits dégage les points bloquants essentiels tout comme les réussites majeures.

Le bilan, fondé sur un panel d'opérations représentatif des chantiers de canalisation d'assainissement menés sur les trois dernières années, permettra de proposer des adaptations et des outils renforçant l'efficacité de la Charte et donc la qualité des travaux réalisés, dans le but d'utiliser au mieux les fonds publics.

www.eau-adour-garonne.fr



www.riob.org

Toutes les informations sont disponibles sur le Web

www.riob.org

1,500 Million de visiteurs en 2015

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

"EURO-RIOB 2016"

Pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau

Lourdes - France
19 au 22 octobre 2016
Pour participer, inscrivez-vous !

www.riob.org



Martinique

L'ODE, acteur incontournable de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques martiniquais



Gorges de la Falaise

L'Office De l'Eau (ODE) Martinique joue un rôle incontournable dans la gestion de l'eau insulaire : il peut ainsi adapter les mesures de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) aux caractéristiques du territoire martiniquais et expérimenter de nouvelles techniques.

Un lien entre les acteurs du territoire : l'ODEM fait le lien entre les différents services et développe des partenariats stratégiques pour renforcer, rationaliser et mutualiser les actions de préservation de l'environnement.

Un bailleur de fonds dédiés aux initiatives durables : selon le principe pollueur-payeur, l'ODEM collecte des redevances qui permettent le financement d'actions de préservation et de gestion durable de la ressource en eau.

Un expert technique sur les grands chantiers martiniquais : en participant à l'écriture du SDAGE, en soutenant la planification régionale, l'analyse des sources de bords de route ou les profils de baignade, l'ODE Martinique assure la cohérence et la solidarité territoriale et régionale, tant en matière technique que financière.

L'ODEM mène des études innovantes : Pour répondre aux objectifs de la DCE, il développe, avec l'appui des Organismes de recherche, des bio-indicateurs spécifiques pour les cours d'eau et les milieux marins. Il adapte également les technologies aux contextes des outre-mer, notamment avec le projet "Attentive", lauréat du Grand Prix national du génie écologique dans la catégorie épuration des eaux usées et pluviales, qui consiste à adapter les technologies d'assainissement par filtres plantés de végétaux.

Enfin, il traite des sujets d'actualité et innovants comme la tarification sociale de l'eau et élabore des documents où l'efficacité des mesures et le coût de l'objectif du Bon Etat des eaux sont analysés sous le prisme de l'économie.

Il informe et sensibilise le grand public et les scolaires sur l'importance de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

La valorisation des données sur l'eau et les milieux aquatiques, grâce à l'Observatoire de l'Eau, véritable outil partenarial de collecte, de bancarisation et de valorisation des données, mis à disposition de tous les acteurs, du grand public, des professionnels de l'eau et des décideurs.

Le partage de ses connaissances hors frontières : l'ODEM exporte son expérience et son expertise dans son environnement régional. Le pôle Relais Mangroves et Zones Humides d'Outre-Mer, créé en partenariat entre l'Office de l'Eau Guadeloupe, la DEAL, le Conservatoire du Littoral, l'ONEMA et l'ODE Martinique, est une première étape dans la mise en place d'un "Réseau d'Iles Bassins".

Office De l'Eau Martinique

Fax : 0596 63 23 67

contact@eamartinique.fr

www.eamartinique.fr

La Réunion

L'alerte de crues en zones touristiques

Pendant l'été austral, soit de décembre à mars, la climatologie de l'île est généralement caractérisée par des tempêtes et cyclones tropicaux, dont les pluies peuvent atteindre des valeurs record.

Le réseau hydrographique très ramifié et de forte pente subissent des crues intenses, dont les débits spécifiques sont parmi les plus élevés au Monde, avec Taïwan et Hawaï.

Savoir s'en protéger relève d'une politique de "VIGILANCE" développée par les pouvoirs publics en association avec les alertes météorologiques simultanées. Mais un péril plus sournois demeure... Il s'agit des crues soudaines hors saison cyclonique, d'origine orageuse très localisée et dont les durées de

développement et de propagation sont très courtes (quelques minutes).

Il convient de limiter ces risques par l'ALERTE préventive in situ.

La ravine St. Gilles, en périphérie d'un sentier de découverte patrimoniale, a été équipée des matériels suivants :

- **d'une station détectrice de crue en amont,** qui lors du dépassement d'un seuil de danger, envoi SMS et e.mail au personnel référent de la Sécurité Civile, 4 heures avant l'arrivée du front de crue en site touristique,
- **de 2 automates,** installés aux points d'entrée publique du sentier, qui reçoivent également les SMS et activent un flash lumineux (ou sirène) temporisé,

- **d'un process informatique** d'usage intuitif via l'Internet mobile.

Ce type d'équipement efficace et peu onéreux, peut sauver des vies humaines !



François Bocquée

HYDROREX-EIRL

contact@hydroreex.com

www.hydroreex.com



Automate installé au point d'entrée publique du sentier





Lac Prespa



Vers une coopération internationale

Partagé entre l'Albanie, l'ex République Yougoslave de Macédoine et la Grèce, le Lac Prespa est un lieu mondialement reconnu pour son importance écologique et sa biodiversité.

Adhérent à l'initiative prise par des ONG (Société pour la Protection de Prespa et WWF Grèce...) et des Organisations internationales (Ramsar et MedWet), les trois Etats riverains ont décidé en 2000 la création du **Parc Transfrontalier de Prespa**, pour la protection de l'environnement et le développement durable de la région.

Cette coopération transfrontalière inclut les actions suivantes : rencontres internationales des Autorités responsables de l'eau, formation d'une équipe de travail pour la gestion transfrontalière des eaux et le développement

d'un système de contrôle de l'eau en coordination avec les systèmes nationaux de contrôle de chacun des trois pays.

La signature de l'Accord sur la Protection et le Développement Durable de Prespa est toujours en attente, laissant la coopération sur ce plan d'eau en suspens depuis 2010.

Cependant, la coopération transfrontalière a été maintenue les cinq dernières années grâce à la mobilisation des acteurs locaux et des Organismes Non-Gouvernementaux, tels que les Municipalités, les Autorités du Parc National et les ONG locales, qui ont encouragé des échanges d'information entre les pays du bassin et ont collaboré aux activités de contrôle de l'eau.

Le Lac Prespa



Au printemps 2015, les ONG locales et régionales ont réuni leurs forces pour évaluer les problèmes majeurs du bassin, développer une vision commune et mettre en œuvre des activités de promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau à Prespa.

A Prespa, la mobilisation des acteurs non-gouvernementaux s'est révélée décisive pour ouvrir la voie à la coopération institutionnelle et mettre en valeur la gouvernance transfrontalière de l'eau.

Daphne Mantziou

Société pour la Protection de Prespa

spp@spp.gr

www.spp.gr

Suisse



Premières Rencontres du Lac Léman

2 octobre 2015 - Genève - Cologny - Suisse

Le **RIOB** a participé aux Premières Rencontre du Léman organisées à Genève par la Banque du Léman (filiale suisse de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes) sur le thème "**Léman et Rhône face aux changements climatiques**".

Cet événement a été organisé en partenariat avec l'Université des Alpes, la Fondation Montagne Vivante et la Fondation Européenne pour le Développement Durable des Régions (FEDRE).

La rencontre animée par la journaliste Marjorie Thery, s'est déroulée en présence de Stéphanie Paix, Président de la Banque du Léman, Christian Lefaix, Directeur Général de la Banque du Léman et Claude Haegi, Président de la Fondation Européenne pour le Développement Durable des Régions (FEDRE).

En amont de la COP21 sur le climat de Paris, l'événement a permis de débattre sur le partage de l'eau et ses consé-

quences économiques pour Genève et le territoire lémanique au regard des aléas climatiques, et Jean-François Donzier, Secrétaire Général du **RIOB**, a présenté des solutions opérationnelles pour assurer l'adaptation en temps utile.

Il a appelé à la signature du "**Pacte de Paris sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins des lacs, des fleuves et des aquifères**", avant la COP21.



L'intervention du Secrétaire Général du RIOB



LES PREMIÈRES RENCONTRES DU LÉMAN



Europe Centrale et Orientale

Ukraine



La gestion de l'eau en Ukraine

L'Ukraine est Partie à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs inter-

nationaux qui sert de base aux accords bilatéraux avec tous les pays voisins pour la gestion de l'eau.

La Stratégie Nationale de l'Environnement à l'horizon 2020 et le Programme de développement de la gestion de l'eau et de la réhabilitation de l'environnement dans le Bassin du Fleuve Dniepr jusqu'en 2021 ont déjà été élaborés.

Toutefois, la législation ukrainienne actuelle n'est que partiellement conforme aux dispositions des Directives de l'Union Européenne sur l'eau, et suite à la signature de l'accord d'association, l'Ukraine a l'obligation d'harmoniser sa législation nationale avec celle de l'UE.

L'Agence Nationale des Ressources en Eau, qui coopère étroitement avec les pays voisins et les Institutions internationales, a élaboré, avec le

Ministère de l'Ecologie et des Ressources Naturelles, un projet d'amendements du Code de l'Eau pour la mise en œuvre du principe de la gestion intégrée de l'eau par bassin et travaille à la mise en œuvre des Directives de l'UE sur l'eau, notamment aux Plans de Gestion des Bassins à établir en application de la DCE de 2000.

Iryna Ovcharenko

The State Agency of Water Resources of Ukraine
sirsawr@scwm.gov.ua

www.scwm.gov.ua



Le Dniepr à Kiev

Macédoine



Renforcement institutionnel et amélioration du cadre législatif pour la gestion des ressources en eau

Un projet d'assistance technique, d'une durée de 2 ans (2014 -2015), pour le renforcement des capacités du Ministère de l'Environnement de Macédoine, en vue du renforcement de la législation dans le domaine de l'eau, a été financé par l'Union Européenne, ce projet concerne en particulier :

- l'amélioration du cadre législatif pour la gestion des ressources en eau en Macédoine,
- le développement des premiers éléments du Plan de Gestion du Bassin de la Rivière Vardar.

Une analyse approfondie de la législation Macédonienne pour la gestion de l'eau a été effectuée afin d'identifier les écarts avec les obligations des différentes Directives Européennes dans le domaine de l'eau.

Des recommandations pour l'amendement des textes de Loi actuels ont été proposées et les textes manquants dans la législation ont été préparés.

Avant leur adoption par le Parlement, le Ministère de l'Environnement a demandé de réaliser l'étude d'impact réglementaire des nouveaux textes proposés.

Les 5 éléments initiaux développés par le projet pour **le Plan de Gestion du Bassin de la Rivière Vardar** concernent :

- la création d'une liste officielle des Masses d'Eau du bassin avec définition de leur typologie,
- la caractérisation des Masses d'Eau identifiées,
- l'identification des pressions exercées sur les Masses d'Eau et l'identification de celles qui sont "à risque",

- l'inventaire et la cartographie des aires protégées,
- le développement d'un nouveau Plan de Monitoring.

Un des objectifs prioritaires du projet consiste également dans la formation et le renforcement des capacités du personnel du Département de l'Eau du Ministère.

Un grand nombre de formations de courte durée ont été réalisées, ainsi que des manuels pédagogiques présentant la méthodologie utilisée pour les différentes étapes de la préparation du Plan de Gestion du Bassin de la Rivière Vardar.

Yiber Mirta

Head of Department for Waters, MoEPP
l.mirta@moepp.gov.mk

www.moepp.gov.mk



Réunion finale du projet



Mieux gérer les connaissances sur l'eau en Méditerranée

Améliorer les connaissances sur l'eau pour l'adaptation au changement climatique

La Région Méditerranéenne est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique sur les ressources en eau.

La préparation de plans d'adaptation nécessite une bonne connaissance et un suivi régulier des ressources en eau et de leurs usages.

C'est dans ce contexte que le **projet de Plate-Forme Méditerranéenne des Connaissances sur l'Eau a été retenu comme une solution lors de la MedCop21** et présenté comme proposition méditerranéenne pour la Conférence sur le Climat de Paris en décembre 2015 (COP21).

Cette plate-forme, qui a été **labellisée par l'Union pour la Méditerranée en 2014**, est aussi un élément clé du Plan d'Action de la Stratégie sur l'Eau pour la Méditerranée Occidentale (5+5), adoptée au niveau ministériel en mars 2015.

<http://upm-eau.net>



Union pour la Méditerranée
Union for the Mediterranean

Atelier Hydrospace III - SWOS - Septembre 2015- Frascati (Rome) - Italie



Observation de la Terre et partage d'information

Les programmes d'observation de la Terre par satellites permettent d'envisager de nouvelles possibilités de connaissances des ressources en eau et des milieux.

Des services opérationnels sont en voie de développement.

Le récent atelier **Hydrospace 2015**, organisé en septembre à l'**Agence Spatiale Européenne**, a permis de dresser un Etat des Lieux.

De telles applications opérationnelles vont être validées par le projet SWOS à l'échelle de zones humides ou de bassins versants.

Le **SEMIDE** participe à ce projet d'observation des zones humides par satellite pour y intégrer les besoins des gestionnaires de ressources en eau, en liaison avec les Directives de l'Union Européenne sur l'Eau.

En parallèle, les pays du voisinage européen préparent la mise en œuvre de **Systèmes d'Information Partagés sur l'Environnement (SEIS)**.

Innovations technologiques en réponse aux défis méditerranéens

Le **SEMIDE** se mobilise dans le cadre de plusieurs projets européens pour valoriser des solutions technologiques à même de répondre aux enjeux d'une gestion durable de l'eau en Méditerranée.

Le projet **"Opiris"** travaille à améliorer l'efficacité en irrigation grâce à des systèmes experts en ligne d'aide à la planification de l'irrigation.

Les projets **"WEAM4i"** vise la mise au point des systèmes automatisés de gestion de l'irrigation pour les exploitations agricoles.

Face à la raréfaction de la ressource, la réutilisation des eaux usées épurées devient obligatoire, mais il est nécessaire de faire appel à des procédés performants et économiquement via-

En coordination avec l'Agence Européenne pour l'Environnement, le **SEMIDE** apporte un appui technique, notamment au Maroc, pour l'interopérabilité et les référentiels communs, en Algérie, en matière d'architecture du système d'information, et, en Israël, sur la comptabilité environnementale des émissions polluantes dans l'eau.

bles, testés notamment par le projet **"demEAUmed"** pour le secteur touristique.

Le projet **"SAID"** propose un système homogène d'aide à la décision qui intègre l'ensemble des paramètres nécessaires à l'optimisation de la gestion des grandes infrastructures hydrauliques pour répondre à l'ensemble des besoins à l'échelle du bassin versant.

Le projet **"ANADRY"** propose un procédé de traitement économique et efficace des boues de stations d'épuration, pour une réutilisation, sans risque sanitaire, comme fertilisant ou pour la production d'énergie.

Eric Mino
UT SEMIDE
e.mino@semide.org

Quatrième atelier du groupe expert pour la Stratégie sur l'Eau pour la Méditerranée Occidentale (5+5) - Madrid, septembre 2015



www.semide.net



L'Agence Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau - AGIRE

En décembre 2014, l'Agence de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (AGIRE) a été officiellement installée pour développer cette approche dans la gestion de l'eau, en assurant des missions d'orientation, d'animation, de coordination et d'évaluation des Agences de Bassins Hydrographiques (ABH).

L'AGIRE est placée sous la tutelle du Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement et a pour missions principales de :

- réaliser toutes enquêtes, études et recherches liées au développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau,
- développer et coordonner les systèmes de gestion intégrée de l'information sur l'eau au niveau national,

- contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'actualisation des plans à moyen et long terme de développement sectoriel,
- contribuer à la gestion des actions d'incitation à l'économie de l'eau et à la préservation de la qualité des ressources en eau.

Par ailleurs, l'AGIRE assure des sujétions de service public mises à sa charge par l'Etat, maître d'ouvrage, en collaboration avec les Agences de Bassins Hydrographiques.

Il s'agit notamment :

- d'assurer le recueil et le traitement des données et indicateurs relatifs aux paramètres quantitatifs caractérisant les ressources en eau et les milieux naturels ainsi que leurs usages,



- de réaliser les opérations techniques de délimitation du domaine public hydraulique naturel, particulièrement les oueds et les plans d'eau naturels,
- d'élaborer tous documents et mener toutes actions d'information et de sensibilisation des différentes catégories d'utilisateurs sur l'économie de l'eau et la préservation de sa qualité.

AGIRE

dq@agire.dz

www.agire.dz



Appui à l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD)

L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) constitue un élément du dispositif mis en place par l'Etat algérien pour évaluer la politique environnementale dans le cadre de la Stratégie Nationale pour l'Environnement (SNE) et du Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAEDD).

La France a été choisie pour la mise en œuvre d'un jumelage institutionnel d'appui à l'ONEDD, en partenariat avec l'Autriche et sur financement de l'Union Européenne.

Un volet important concerne l'architecture des Systèmes d'Information partagée et l'interopérabilité.

En effet, le Système d'Information sur l'Environnement de l'Algérie (SIE) est avant tout un système fédérateur

pour la gestion cohérente des données sur l'environnement produites par de nombreux opérateurs.

Pour lancer ce système, le jumelage couvre quelques domaines pilotes pour la gestion durable des ressources en eau, de la pollution industrielle, du littoral et du milieu marin, des ressources naturelles et des déchets solides.

www.onedd.org



Algier





Libre Opinion

Intoxication des nappes dans les zones arides marocaines : cas du Bassin du Drâa



La vallée du Drâa

Les zones arides marocaines sont connues par la rareté des ressources en eau superficielles et souterraines, liée au climat sec caractérisé par un faible taux de précipitation et une évaporation élevée.

Mais, le défi climatique n'est pas le seul qui menace la disponibilité de l'eau dans ces zones méridionales arides : **une activité minière intensive dans la région a aussi des conséquences importantes.**

L'eau utilisée par la population locale du Sud marocain, dans le Bassin du Drâa, provient généralement des nappes alluviales alimentées par les oueds venant des reliefs anti-atlasiques et débouchant au niveau "des Foums", qui alimentent à leur tour la vallée du Drâa.

Les eaux transportées par ces oueds traversent plusieurs formations géologiques et passent au travers de nombreux sites miniers, lessivant des Eléments Traces Métalliques (ETM).

La propagation et la concentration des ETM sont fortement liées aux conditions physico-chimiques du milieu,

qui conditionne le transfert des polluants depuis le sol et les eaux superficielles vers les couches plus profondes et les nappes souterraines.

Du fait de la rareté des précipitations et de la forte évaporation, il y a un risque d'augmentation des concentrations de polluants métalliques dans ces nappes, qui sont utilisées par la population locale.

La pollution des sols et des eaux en métaux lourds a de sérieux effets sur l'environnement et la santé publique.

Mohammed El Wartiti

Université Mohammed V de Rabat

wartiti@hotmail.com

www.fsr.ac.ma

RESERVEZ LES DATES

10^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

1-4 juin 2016
Mérida, Yucatan. Mexique

Chichen Itza, Yucatan »

C'est l'un des principaux sites archéologiques de la Péninsule du Yucatan. Vestige important et de renommée mondiale de la civilisation Maya, la zone archéologique de Chichen Itza est inscrite au patrimoine de l'humanité de l'UNESCO depuis 1988.



Les inscriptions sont ouvertes sur :
www.riob.org/inscription/riob-2016.php
Contact : ag2016.riob@riob.org





Utilisation du SIG pour prévenir les risques d'inondations

Afin d'établir des cartes des risques d'inondations de la Ville de Guelmim (située au Sud de Maroc), une évaluation des caractéristiques physiques du Bassin Versant d'Assaka et des Sous-Bassins de l'Oued Sayed et de l'Oued Oum Laachar, s'avère primordiale.

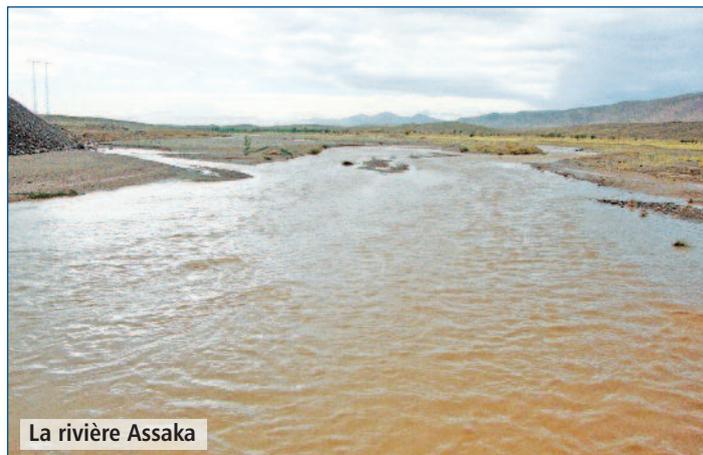
Durant la fin de l'année 2014, le Bassin d'Assaka, avec ses principaux affluents l'Oued Sayed et l'Oued Oum Laachar, a été sujet à des inondations causant des dégâts humains et matériels importants.

L'approche méthodologique est basée sur l'utilisation du Système d'Information Géographique "ArcGis" et des modèles hydrologiques spatialisés

"HEC-GeoDozer" et "HEC-GeoHMS" pour le traitement d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) afin d'extraire les caractéristiques physiques des deux sous-bassins versants.

Les données obtenues constitueront une base importante pour l'élaboration d'un modèle hydrologique, outil facilitant les prises de décisions pour l'aménagement des Oueds Sayed et Oum Laachar et la prévention des inondations.

Le résultat final du traitement du SIG est une base de données hydrologique spatiale du réseau hydrographique très dense des 2 sous-bassins.



La rivière Assaka

Mohammed El Wariti

Université Mohammed V de Rabat

wartiti@hotmail.com

www.fsr.ac.ma



Royaume du Maroc

Université Mohammed V - Agdal Rabat

Un projet ambitieux pour la Gouvernance et la Gestion Intégrée des Ressources en Eau



Vallée de l'Ourika au Maroc

Le projet "Gouvernance et Gestion Intégrée des Ressources en Eau au Maroc" a été préparé par le Département de l'Eau du Ministère Délégué chargé de l'Eau auprès du **Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE) du Royaume du Maroc**, pour bénéficier de l'expérience européenne, afin de progresser dans sa mission de gestion des ressources en eau et de coordination des **Agences de Bassins Hydrographiques**.

La France a été retenue en leader de ce jumelage en partenariat avec l'Espagne et la Roumanie et des experts autrichiens.

Depuis 1995, le Maroc dispose d'une Loi sur l'Eau, qui constitue la base légale de la politique de l'eau et a permis, d'une part, d'asseoir les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau, et, d'autre part, d'institutionnaliser la gestion par bassin hydrographique, ainsi que le principe "usager / payeur".

Une nouvelle Loi sur l'Eau est en préparation et bénéficiera de l'expérience de la Directive-Cadre sur l'Eau des trois Etats-Membres de l'Union Européenne.

Le projet permettra :

- **l'amélioration des Plans de Gestion de Bassin, au travers d'une expérience pilote dans le Bassin du Sebou,**
- **l'établissement d'un programme national pour la convergence réglementaire dans le secteur de l'eau.**

C'est donc un projet de la plus grande importance pour l'ensemble du secteur de l'eau au Maroc, qui est mis en œuvre à partir d'octobre 2015 pour 2 ans, avec l'appui des Agences de l'Eau françaises, du BRGM, de l'Office International de l'Eau, Secrétaire du RIOB, et des principales Institutions publiques Espagnoles et Roumaines travaillant sur la DCE dans leurs pays respectifs.

www.riob.org

Toutes les informations
sont disponibles
sur le Web



www.riob.org

1,500 Million de visiteurs en 2015





Bassin du Nebhana

Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (AGIRE) en Tunisie Centrale



Le barrage Nebhana



La Tunisie a fait le choix de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Le Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques (BPEH) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche tunisien (MARHP) travaille à la mise en œuvre de cette politique.

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) appuie, pour le compte du Ministère Fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), le BPEH pour sa mise en œuvre dans le

Gouvernorat de Kairouan, du projet **AGIRE** (Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau).

L'objectif de la première phase du projet AGIRE vise la mise en place de mécanismes de planification et de suivi de la ressource en eau à l'échelle du Bassin Versant du Nebhana.

Cette initiative pilote s'inscrit dans un contexte post-révolution et conformément à la nouvelle Constitution Tunisienne, qui garantit le droit à l'accès à l'eau et qui initie un processus de décentralisation.

Pour cela, le projet s'appuie actuellement sur le **Commissariat Régional au Développement Agricole (CRDA) de Kairouan** pour mettre en œuvre les activités suivantes :

- la mise en place d'une plate-forme de dialogue et de concertation à travers un "Forum de l'Eau", où l'ensemble des intervenants du domaine se concertent sur la gestion des ressources en eau en étroite collaboration avec les pouvoirs publics,

- l'élaboration d'un outil d'aide à la décision via le logiciel WEAP (Water Evaluation And Planning),
- des actions de sensibilisation des parties prenantes (usagers, décideurs, médias) avec un focus sur les enfants et les femmes,
- le renforcement des capacités des équipes nationales et régionales du MARHP.

Afin d'accompagner ce processus, la GIZ met en œuvre des initiatives complémentaires à l'AGIRE : ainsi en 2016, un premier Forum de l'Eau regroupera usagers et décideurs de Tunisie Centrale et un premier outil d'aide à la décision sera développé par les Services Régionaux de l'Administration, dont le CRDA.

Guy Honoré

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
guy.honore@giz.de

www.giz.de

Appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole en Tunisie

Le groupement d'entreprises Louis Berger/OIEau/SCET/CCM Consulting, mené par Louis Berger, a été retenu pour mettre en œuvre **le Programme d'Appui aux Politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (PAPS-Eau) en Tunisie, financé par l'Union Européenne.**

Un expert long terme est mobilisé pour une période de 2 ans sur le thème du renforcement des capacités des acteurs tunisiens dans le domaine de la GIRE.

12 Organismes sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement et du Ministère de l'Agriculture sont concernés.

Les actions menées dans le cadre du projet sont les suivantes :

- élaboration de plans de formation des agents des Ministères intervenants dans le secteur de l'eau,
- mobilisation de la recherche-développement en soutien du PAPS-Eau,
- diffusion par des séminaires ciblant les agents des Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA) et des experts privés,

- formation et transfert de compétences dans le domaine de la communication, notamment par la formulation d'une stratégie de communication et d'une campagne de communication pour la **Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE)** et l'**Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole (AVFA)**.





Fin du jumelage européen sur les Eaux de Baignade



Bains de Cléopâtre à Hiérapolis, Turquie

Lancé en janvier 2013, le jumelage européen sur les eaux de baignade avec la Turquie s'est achevé en juin 2015.

Il a été coordonné par l'OIEau, Secrétaire du RIOB, pour le compte du Ministère français des Affaires Sociales et de la Santé, en collaboration avec la Fondation italienne Minoprio, mandatée par le Conseil

Régional de Lombardie et le GIP Inter.

L'objectif général est la réduction des risques pour la santé publique liés à la baignade, grâce à l'intégration dans la législation turque des dispositions de la nouvelle Directive Européenne 2006/7/CE et à l'introduction d'innovations permettant de renforcer la surveillance.

Le jumelage a impliqué 35 spécialistes des administrations et institutions françaises et italiennes, qui ont effectué plus de 170 missions sur l'ensemble des aspects sanitaires et environnementaux liés à la baignade.

Les capacités du Ministère de la Santé et de l'Institution de Santé Publique turcs, ainsi que celles des laboratoires provinciaux, des autres Ministères et partenaires ont été renforcées et leurs interventions actualisées en fonction des innovations introduites par la nouvelle Directive Européenne.

Le jumelage a notamment appuyé :

- l'élaboration d'un nouveau système de classification des zones de baignade,
- le développement de profils de vulnérabilité aux pollutions des zones de baignade et le plan d'action pour améliorer la qualité de l'eau,

- la collecte des données sanitaires et environnementales;
- la surveillance globale des sites de baignade, y compris la mise en œuvre des programmes de suivi, l'information du public et la gestion des situations de crise, notamment en cas de développement des cyanobactéries et algues toxiques ;
- l'amélioration des capacités techniques des laboratoires de contrôle.

Un important programme de formation a été réalisé pour les cadres du Ministère de la Santé, de l'Institution de Santé Publique, des Directions provinciales de la Santé et des Ministères et Institutions partenaires.

www.thsk.gov.tr

Formation de formateurs en Turquie sur la mise en œuvre de la DCE et l'élaboration des Plans de Gestion des Bassins

La Direction Générale de Gestion de l'Eau du Ministère des Forêts et de l'Eau a préparé 25 Plans d'Action pour la Protection des Bassins Versants qui, d'ici à 2023, devraient être convertis en Plans de Gestion des Bassins conformes à la Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

La Turquie a créé des Comités de Gestion des Bassins Versants pour ses 25 bassins hydrographiques.

Dans ce contexte, un projet d'assistance technique de l'Union Européenne (EU), auquel l'OIEau, Secrétaire du RIOB, a contribué en appui au Leader Turc WYG et sur la base de sa longue expérience de coopération avec les Autorités turques en matière de la gestion de l'eau, a été entrepris afin, notamment, de :

- former de futurs formateurs Turcs sur la mise en œuvre de la DCE et l'élaboration des Plans de Gestion des Bassins,
- augmenter les capacités et assurer le bon fonctionnement des Comités de Gestion des Bassins Versants.

Les formations se sont tenues d'octobre 2014 à mai 2015 avec la participation de 57 représentants de différentes Autorités publiques, des Universités et d'ONG.

Lors de la formation, 9 experts formateurs internationaux ont assuré plus de 80 heures de sessions de formation sur la DCE et les Plans de Gestion des Bassins pour un total de 177 jours-homme.

Dans le cadre de ces formations, plus de 30 heures de sessions "jeu de rôles" interactives ont également été réalisées, 30 présentations sur les expériences de l'UE en matière de la mise en œuvre de la DCE et l'élaboration des Plans de Gestion ont été délivrées, 30 heures d'échanges entre les formateurs et les participants en sessions plénières ont été réalisés et quelques visites de terrain en Turquie ont également été organisées.

www.ormansu.gov.tr



Formation de formateurs



Moyen Orient

"WATEC"

8^{ème} Salon international et 5^{ème} Conférence internationale sur les technologies de l'eau et le contrôle de l'environnement

13 - 15 Octobre 2015 - Centre des congrès - Tel-Aviv - Israël

"WATEC Israël" est une exposition biennale se déroulant sur trois jours au Centre des Congrès de Tel-Aviv en Israël.

La 8^{ème} édition a rassemblé 160 exposants et près 10.000 visiteurs venus de 90 pays.

La conférence professionnelle constitue le cœur de "WATEC" sur les questions de production d'eau potable, de traitement des eaux usées, de technologies membranaires, de réseau d'adduction et de réseau d'eaux usées, de dessalement et d'autres ressources en eau "non conventionnelles".

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Général du RIOB, a été invité à venir présenter une conférence magistrale sur le thème de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau par bassin.

Sa présentation a notamment évoqué la gestion des eaux transfrontalières dans le contexte du changement climatique dans les pays arides.

Il a présenté le **"Pacte de Paris sur l'adaptation des ressources en eau dans les bassins des lacs, des fleuves et des aquifères"**, qui reste ouvert à la signature dans le cadre de la COP21 de décembre 2015 à Paris.



<http://watec-israel.com>

Israël - Palestine - Jordanie



"EcoPeace Moyen-Orient"

Un schéma directeur régional pour le développement durable de la vallée du Jourdain ?

"EcoPeace Moyen-Orient", (anciennement connue sous le nom des Amis de la Terre du Moyen-Orient), est une Organisation régionale, composée d'environnementalistes israéliens, palestiniens et jordaniens. Avec ses partenaires, le "Stockholm International Water Institute (SIWI)", le Fonds Mondial de la Nature (GNF) et le Royal Haskoning DHV, elle a publié son premier "Schéma directeur régional pour

le développement durable de la vallée du Jourdain".

Ce "premier rapport de l'ONG" pour la Vallée du Jourdain, de la Mer de Galilée à la Mer Morte, a été élaboré en utilisant une approche régionale et s'articule autour de 7 objectifs stratégiques : le contrôle de la pollution, la gestion durable de l'eau et la réhabilitation du fleuve, l'agriculture durable, la Gouver-

nance du Bassin du Jourdain, la réhabilitation écologique, le développement durable du patrimoine touristique et culturel et le développement urbain et des infrastructures.

Il identifie 127 projets régionaux et nationaux spécifiques, en relation avec ces objectifs stratégiques, pour un investissement total de 4,58 milliards de dollars jusqu'en 2050.

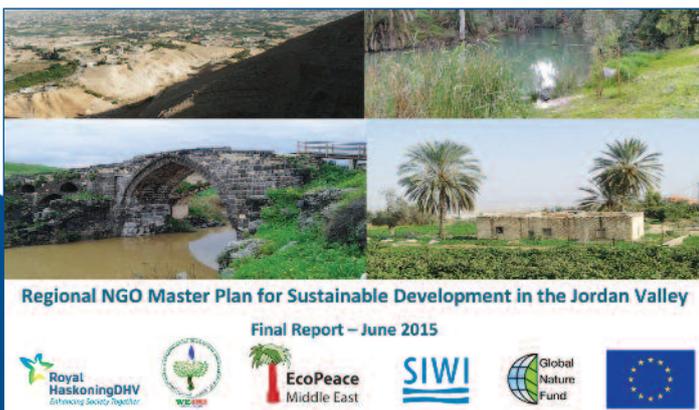
En outre, "EcoPeace", avec "Levant Consulting LLC", a élaboré une stratégie régionale d'investissement. Ce rapport de l'ONG fournit une base pour l'élaboration de stratégies nationales et régionales d'investissement avec des mesures proposées pour faire avancer la mise en œuvre de son schéma directeur, des recommandations, l'identification des actions "sans regret" et des propositions pour sa mise en œuvre par étapes.

La stratégie d'investissement examine les sources potentielles de financement public, privé et international pour une courte liste de 26 interventions prioritaires présélectionnées en Jordanie, en Palestine et en Israël, afin d'agir comme un catalyseur pour la coopération et le développement régional de la Vallée du Jourdain.

Des profils d'investissement ont été aussi élaborés pour 8 interventions pilotes prioritaires dans le domaine de l'eau, de l'environnement et du contrôle de la pollution.

Gidon Bromberg
EcoPeace Middle East
guy.honore@giz.de

www.foeme.org



Liban



Etude des paramètres physico-chimiques du Fleuve "Nahr el Bared" pendant la saison sèche



Dans le but d'évaluer l'état de l'environnement et de détecter des signes de pollution, durant la saison sèche, du Fleuve "Nahr el Bared", situé au Nord du Liban dans la région d'Akkar, plusieurs paramètres physico-chimiques ont été étudiés.

Les analyses des eaux de surface ont été effectuées mensuellement pendant 7 mois, d'avril à octobre 2013, sur 7 stations, allant de Ras el Ain à l'Est, jusqu'à la Mer Méditerranée, à l'Ouest.

Pendant cette période, les températures ont correspondu à celles relevées habituellement dans les eaux de surface au Liban.

La salinité varie dans l'espace et dans le temps à cause de la diminution du niveau d'eau dans le fleuve.

Les concentrations ioniques ont subi des fluctuations considérables dans la plupart des stations durant toute la durée de l'étude.

Les concentrations en calcium, en magnésium, en sulfates et en carbonates ont été relevées sur toute la période.

Les concentrations en nitrates étaient différentes d'une station à l'autre, et dépendent des activités agricoles de la région.

Les concentrations en métaux lourds étaient en dessous de la limite de détection de la méthodologie par Spectrophotométrie d'Absorption Atomique.

Dunia Bouaoun

Université Libanaise, Faculté des Sciences II, Département de Chimie, Fanar

Bouaoun_dunia@yahoo.fr



Jordanie



Visite d'étude en France

A la demande du Ministère des Ressources en Eau et de l'Irrigation (MWI) de Jordanie, l'OIEau, Secrétaire du RIOB, a organisé du 17 au 22 Mai 2015 une visite d'étude sur le système de gestion de l'eau et de sa rareté en France pour une Délégation de hauts fonctionnaires jordaniens, conduite par le Secrétaire Général du MWI, S.E. Basem Telfah.

La Délégation s'est rendue notamment à Orléans pour examiner les modalités de gestion participative et opérationnelle de la nappe de Beauce.

Cette visite d'étude s'inscrit dans un programme établi avec le MWI, grâce au financement de l'Agence de la coopération allemande, GIZ.



Ministry of Water & Irrigation

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



La Délégation Jordanienne au Ministère français de l'Ecologie



"EURO-RIOB 2016" : le Cirque de Gavarnie à l'amont du Gave

"EURO-RIOB 2016"

Pour l'application de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau

Lourdes - France
19 au 22 octobre 2016
Pour participer, inscrivez-vous !

www.riob.org



Le site Internet de la Gestion par Bassin dans le Monde

- Le Réseau International des Organismes de Bassin
- Les Réseaux Régionaux des Organismes de Bassin :
 - Afrique - RAOB
 - Amérique Latine - RELOB
 - Amérique du Nord - ROBAN
 - Asie - NARBO
 - Brésil - REBOB
 - Europe Centrale - CEENBO
 - Europe Orientale, Caucase, Asie Centrale - EECCA-NBO
 - Méditerranée - REMOB
- "EURO-RIOB" :
Pour l'application des Directives Européennes sur l'Eau
- Manuels de la Gestion Intégrée des Bassins
- Forum Mondial de l'Eau 2015 de Daegu-Gyeongju
et 2018 à Brasilia
- COP21 : "Pacte de Paris sur l'eau et le changement climatique"



Secrétariat : Office International de l'Eau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 1 44 90 88 60 - Mail : info@riob.org
N° ISSN : 1026-0331 - En ligne : 2310-5860
www.riob.org

Liens privilégiés vers les sites :
worldwaterforum7.org / worldwatercouncil.org
gwp.org / oieau.org / semide.net
unesco.org / water.europa.eu
www.cop21.gouv.fr / newsroom.unfccc.int
unece.org/env/water / unep.org
oecd.org



Flashcode